RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

Mon Pouvoir d'Agir

Oeuvre réalisée par Célia, du CEJM 37
lauréate du jeu-concours interne «Voeux 2023»

ASSOCIATION MONTJOIE
Loi 1901 Reconnue d'Intérêt Général
• Protéger l'enfant • Accompagner l'adulte • Promouvoir la personne

Association Montjoie - Siège social 43 rue Paul Ligneul - Le Mans - 02 43 47 00 30 - contact@montjoie.asso.fr
www.montjoie.asso.fr

ASSOCIATION MONTJOIE

protéger l'enfant
accompagner l'adulte
promouvoir la personne

Montjoie en 2022

762
professionnels

6 388
personnes accueillies accompagnées

31
services

22
bénévoles

N'hésitez pas à venir rejoindre l'association

19
administrateurs bénévoles

SOMMAIRE

Organigramme de l'Association Montjoie 7

Composition du Conseil d'Administration 9

Rapport moral du Président 11
Rapport du Directeur Général 13

Direction Expertise et Appui aux Projets 17
Direction Administrative et Financière - contrôle de Gestion 19
Direction Ressources Humaines - Données sociales 21

Enfance-Famille 27-74

Enfance-Famille Sarthe 33-56

SERAFM	Service Educatif Renforcé d'Accueil Familial Montjoie
EMAF	Espace de Médiation et d'Accompagnement Familial
PASSEPORT PARENTS	Stages parentalité
EtEM	ETablissement Educatif Montjoie
EtAPES	ETablissement d'Action Psycho-Educative et Sociale
SDS	Service de Suite Le Mans
UAU	Unités d'Accueil d'Urgence
Dispositif Entre'Parenthèses	
CESM	Centre Educatif et Scolaire Montjoie
SDS	Service de Suite La Ferté Bernard
CEJM 72	Centre Educatif de Jour Montjoie 72
DASA	Dispositif d'Accompagnement à la Socialisation & à l'Autonomisation

Enfance-Famille Indre-et-Loire 57-66

UPASE 37	Unité Polyvalente d'Action Socio-Educative
PEAD 37	Placement Educatif A Domicile
CEJM 37	Centre Educatif de Jour Montjoie 37
MDA 37	Maison des Adolescents de Touraine

Enfance-Famille Vendée 67-70

UPASE 85	MECS - Maison d'enfants à caractère social
	AED - Action Educative à Domicile

Etablissements à Encadrement renforcé 71-74

CEF 72 - LA ROUVELLIÈRE - Centre Educatif Fermé
CEF 61 - SAINTE-GAUBURGE - Centre Educatif Fermé

Santé & Addiction 75-92

CSAPA	Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie
CAARUD	Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des risques pour les Usagers de Drogues
CT	Communauté Thérapeutique - CSAPA avec hébergement
DISPOSITIF ACT MONTJOIE	
Le Logis - 44	Appartements de Coordination Thérapeutique (ACT)
Le Logis - 49	Appartements de Coordination Thérapeutique (ACT)
ACoThé - 72	Appartements de Coordination Thérapeutique (ACT)
EMSP 49	Equipe Mobile Santé Précarité

Insertion par le Logement 93-114

CADA	Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile
CPH	Centre Provisoire d'Hébergement
APPUI 72	Accompagnement spécialisé public en souffrance
ASLM	Accompagnement Solidarité Logement Montjoie (anc[t] FSL)
MAISON RELAIS	Accompagnement en logement privatif avec espace collectif
Résidence sociale	Accompagnement en logement autonome

ORGANIGRAMME DE MONTJOIE (mai 2023)

CA - BUREAU - Administrateurs référents
Président

Direction Générale
Olivier CLAUDON

- **Système d'Information** — *Frédéric POUPRY*
  - Service SIAM
- **Attachée de direction Communication** — *Sylvie HERCÉ*
  - Service Accueil

Comité Directeur

Direction Expertise & Appui aux Projets (DEAP)
Florence RAMBAUD-GRESLIER

- Qualité
- Appui aux Projets
- Développement et Innovation
- Veille Documentation

Direction Ressources Humaines
Patricia JACQUOT COURET

- Service Ressources Humaines

Direction Administration Finances
Contrôle de Gestion
Patricia CORTES
Patricia TOURELLE

- Service Contrôle de Gestion
- Service Comptabilité
- Service Logistique

Direction Enfance Famille
Hicham LOTFI

Protection de l'Enfance

Vendée

- Unité Polyvalente d'Action Socio-Educative — Hébergement MECS — *(Les Herbiers/Château d'Olonne/La Mothe Achard)*
- Action Educative à Domicile — *(La Roche sur Yon /Les Herbiers/Challans/Les Sables d'Olonne/St Gilles)* — *Morad BEN M'BAREK*

Indre-et-Loire

- Unité Polyvalente d'Action Socio-Educative — *Indre-et-Loire secteurs Nord-Ouest & Tours Centre /Métropole* — Hébergement MECS — *(St Cyr sur Loire) Ambillou, Langeais, Sonzay...)*
- Placement Educatif À Domicile — *(Ambillou)* — *Antony LECLERC*, *Emmanuel ROSIER - Dir. adjoint*
- Centre Educatif de Jour Montjoie — *(St Cyr sur Loire)* — *Sandrine MACÉ*

Maine-et-Loire

- Maison des Adolescents — *(Angers - Baugé - Cholet - Saumur)* — *François ESCUDEIRO*

Janvier 2023

Sarthe

- Maison des Adolescents — *(Tours - Chinon - Loches)* — *Marie TAVERNIER*

Juin 2023

- Dispositif d'Accompagnt Prévention et Protection Adminis^ve — *(Le Mans)* — *Amélie HERMELIN*
- Dispositif expérimental Entre'Parenthèses — *Samir BIRECHE*
- ETablissement d'Action Psycho-Educative & Sociale
- ETablissement Educatif Montjoie — *(Le Mans)* — *Adrien HUEBER*
- Centre Educatif & Scolaire Montjoie — *(St Calais)* — *Didier GRASELY*
- Centre Educatif de Jour Montjoie — *(Le Mans)* — *Sandrine MACÉ*

Direction Santé & Addiction
Audrey BEAUDOIN

Prévention & Soin

- Centre de Soins, d'Accompagnem^t de Prévention en Addictologie CSAPA — *(Le Mans)* — *Audrey BEAUDOIN*
- Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des Risques pour les Usagers de Drogues CAARUD — *(Le Mans)* — *Audrey BEAUDOIN*

Hébergement & Soin

- Appartements de Coordination Thérapeutique
  - ACoThé 72 — *(Le Mans)*
  - Logis Montjoie 44 — *(Nantes)*
  - Logis Montjoie 49 — *(Angers)*
  - *Patricia CORADETTI*
- EMSP 49 — Equipe Mobile Santé Précarité — *(Angers - 49)* — *Patricia CORADETTI*
- Communauté Thérapeutique — CSAPA avec hébergement — *(Pré en Pail - 53)* — *Bernard de SEVIN*

Direction Insertion par le Logement
Hélène OLIVIER

Demandeurs d'asile Réfugiés

- Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile — *(Le Mans)* — *Hélène OLIVIER*, *Benoit ROUSSEAU - Dir. adjoint*
- Centre Provisoire d'Hébergement (CPH) — *(Le Mans)* — *Hélène OLIVIER*, *Damien FERRY - Dir. adjoint*

Résidences sociales

- Maison Relais — Résidence sociale — *(Le Mans)* — *Hélène OLIVIER*

Accompagnement

- Accompagnement Solidarité Logement Montjoie (ASL) — *(Le Mans)* — *Hélène OLIVIER*
- APPUI 72 — Ecoute & Accompagnement Accompagnement Vers et Dans le Logement (AVDL) — *(Le Mans)* — *Hélène OLIVIER*

Accueil Famille & Parentalité

- Espace de Médiation et d'Accompagn^t Familial — *(Sargé Lès Le Mans)* — *Akowaba EKPO*
- Service de Soutien à la Parentalité — *(Sargé Lès Le Mans)* — *Akowaba EKPO*

- Service Educatif Renforcé d'Accueil Familial Montjoie — *(Sargé Lès Le Mans)* — *Akowaba EKPO*
- Unités d'Accueil d'Urgence — *(Le Mans, Bouloire, Connerré)* — *Samir BIRECHE*
- Service de suite — *(Le Mans)* — *Adrien HUEBER*
- Service de suite — *(La Ferté Bernard)* — *Didier GRASELY*
- Dispositif d'Accompagnement à la Socialisation et à l'Autonomisation — *(Le Mans)* — *Sandrine MACÉ*

Mesures Justice
Etablissements à encadrement renforcé

- Centre Educatif Fermé Orne — *(Ste Gauburge Ste Colombe)* — *Frédéric MARTIN*
- Centre Educatif Fermé Sarthe — *(Allonnes)* — *Adel KHECHINI*

ASSOCIATION MONTJOIE — Loi 1901 Reconnue d'Intérêt Général

• Protéger l'enfant • Accompagner l'adulte • Promouvoir la personne

Siège social : 43 rue Paul Ligneul - 72000 LE MANS - 02 43 47 00 30
contact@montjoie.asso.fr - www.montjoie.asso.fr

Date de mise à jour : 05/2023

Conseil d'administration

Présidents d'honneur - anciens Présidents Montjoie

MM. Yves COTTEREAU, Gilles COTTEREAU, Gérard GALLIENNE, Christian ROBIN (†)

- membres du Bureau

Président : Christian VERGNE - Proviseur de Lycée - retraité

Vice-Présidents

Michel DUPUY - Directeur Pôle Santé – retraité Montjoie
Jean-Claude MÉNARD - Technicien dans l'automobile (Renault) - retraité
Jacqueline STRÉE - Professeur de Collège - retraitée (†)

Trésorier

Didier LOUBET - Directeur La Tourangelle des HLM - Tours - retraité

Trésorier adjoint

Jean MAINGARD - Directeur Mutuelles du Mans Assurances - retraité

Secrétaire

Claudie BERGEAL - Infirmière – retraitée

Autres membres du Bureau

Chantal DISSAIS - Cadre supérieur de santé – retraitée
Odile DOUCET - Inspecteur principal de l'Action Sanitaire & Sociale - ARS Sarthe – retraitée
Samir TINE - Directeur association « L'Esprit de Barbara ». Association d'accompagnement social
Didier WUSTNER - Directeur général association protection de l'enfance - retraité

- autres membres du Conseil d'administration

Daniel ALAPHILIPPE - Professeur de Psychologie sociale à l'Université de Tours - retraité
Hervé ARNOULD - Co-gérant de la Société Variant-Consultants - Le Mans
Président ETIC'ASSO - Gérant non associé ESPACE 72
Sophie BRUYANT - Assistante sociale CARSAT Service Social
François de CHASTEIGNER - Notaire
Gilles COTTEREAU - Professeur d'Université - retraité
Yves COTTEREAU - Inspecteur Général de l'administration de l'Éducation Nationale - retraité
Albert FEURPRIER - Co-Fondateur et ancien directeur Général de l'Association MONTJOIE (†)
Gérard GALLIENNE : Directeur Mutuelles du Mans Assurances - retraité
Isabelle GARSMEUR - Engagée dans le bénévolat culturel et éducatif
Jean-Claude VANNIER - Expert en bâtiment et gestion du patrimoine - Sarthe - retraité

- membres de droit du Conseil d'administration

Conseil Départemental 72 : Isabelle BERTHE - Olivier SASSO
Conseil Départemental 37 : Nadège ARNAULT - Eloïse DRAPEAU
Éducation Nationale 72 : Manuel GUIET

Rapport Moral

Christian VERGNE, Président

L'année 2022, c'était celle des **75 ans de Montjoie** : trois quarts de siècle déjà qu'Albert Feurprier et quatre de ses amis scouts fondaient la Maison familiale Montjoie pour venir en aide aux enfants en détresse. Albert, qui fut le premier directeur général de l'association puis un fidèle administrateur, nous a quittés le 24 décembre. Auparavant, en plein été 2022, nous avions eu la tristesse de perdre, brusquement, une autre grande figure de Montjoie, Jacqueline Strée, dite Jacquotte, administratrice, vice-présidente à la protection de l'enfance, dont l'expression « Montjoie et après » est devenue pour nous tous une véritable devise. Tu nous manques énormément chère Jacquotte mais sois assurée que la qualité de l'accueil, du parcours et du devenir de ceux que nous accueillons, jeunes et moins jeunes, reste notre préoccupation première.

Notre **charte des valeurs** et notre **projet associatif,** que nous avons enrichis en 2022 d'une dimension sociale, écologique et environnementale, en sont les garants. Ce projet associatif décliné par Olivier Claudon, directeur général, en cinq axes stratégiques rend plus lisible, plus concrète notre action auprès de chacune et de chacun dans l'association.

Notre **dynamique de développement**, guidée par notre stratégie et le projet associatif, renforce la qualité d'accueil des personnes grâce, notamment, à un **partenariat** devenu quasi systématique avec d'autres associations pour les réponses aux divers appels à projets. C'est ainsi que s'est concrétisé le **«Village des possibles»** pour les personnes en grande précarité avec l'association Tarmac ou qu'est né le projet de **DAPPA** avec l'association ACADEA, projet qui se concrétisera en 2023.
La bonne image de Monjoie auprès des décideurs, en particulier le professionnalisme de ses salariés, a aussi permis de compléter son activité durant toute cette année comme dans le Maine-et-Loire avec la mise en place de l'**équipe mobile santé-précarité** et la reprise de la **MDA 49**.

Cependant, le fleuve Montjoie n'est pas toujours d'une tranquillité absolue. L'année 2022 n'a pas échappé à quelques vagues comme celle de Vendée, à la suite d'un contrôle fin 2021 à la MECS de Château, du CAARUD après des actes violents de la part de bénéficiaires ou encore de l'UPASE 37 où la réflexion se poursuit sur les réponses à apporter aux constats faits au cours d'un contrôle diligenté à partir d'un courrier anonyme, en toute fin d'année 2022. Quelles qu'en soient les causes, nous nous efforçons toujours de proposer des solutions qui permettent de préserver, voire d'améliorer la qualité de vie des bénéficiaires tout en restant vigilants sur les conditions de travail des salariés de Montjoie.

Notre directeur général, Olivier Claudon, aura l'occasion de rappeler combien, sous son autorité et par des choix éclairés, avec l'accord des administrateurs, notre Association s'est consolidée et a grandi en 2022 tant dans son activité que sur son fonctionnement grâce aux efforts de tous, à tous les niveaux et dans toutes les composantes de Montjoie.

Cet **engagement collectif** a permis aux administratrices et administrateurs, renforcés au niveau du bureau par les arrivées de Samir Tine et de Didier Wustner, d'engager leur réflexion, après l'**éthique** en 2021, sur d'autres sujets essentiels pour l'association comme le **pouvoir d'agir** ou l'**utilité sociale**.

Des administrateurs bénévoles que j'encense chaque année – car ils le méritent ! – pour leur engagement et leur grande disponibilité, ont décidé de faire un bilan d'étape, après trois ans de mise en œuvre de la **nouvelle organisation de Montjoie** voulue par eux en juin 2020.
Une **démarche d'amélioration continue** à laquelle sera bien évidemment associé notre directeur général.

En vous remerciant de votre attention.

Christian VERGNE

Rapport Directeur général

Olivier CLAUDON, Directeur Général

2022, nous sommes à 2 ans de ma prise de poste au sein de l'association Montjoie. Cette association, je l'ai découverte. Elle est grande par ses valeurs, grande par sa diversité, grande parce qu'elle place l'innovation et l'écoute des besoins, au cœur de son action.

Une association c'est en réalité des citoyens, qu'ils soient salariés ou bénévoles, qui se rassemblent pour porter un projet.

Ce projet qui nous relie, et pour lequel nous sommes tous missionnés, a comme objet « la défense, la protection et la promotion des personnes, jeunes et adultes en difficulté ». Le projet associatif est notre référence commune à tous.

Ce projet associatif, qui s'appuie sur la charte des valeurs, je l'ai décliné en 5 axes stratégiques inscrits dans un plan quinquennal 2022-2026.
Au terme de la première année de ce programme, ressort la question de la convergence de tous vers ce projet commun et du sens que nous devons y donner.

« Lorsque les navires naviguent en haute mer, ils sont soumis à un grand nombre de forces dans toutes les directions. Que ce soit les charges de vagues, les contraintes structurelles, les forces du vent ou même les forces de rotation, ces navires doivent être construits pour résister à toutes ces charges et contraintes.
La première étape pour pouvoir contrer ces charges est de comprendre et d'analyser soigneusement les différents mouvements du navire ».

Il en va de même pour notre structure associative, nous avons un même but, nous avons bien évidemment également des contraintes, qu'elles soient réglementaires, financières, d'organisation.
Mais nous devons continuer à avancer pour atteindre nous aussi notre « port d'attache », notre objectif, contrer ces charges, en échanger avec nos autorités de contrôle et de tarification, les analyser et pour certaines s'en saisir pour qu'elles deviennent opportunités.

C'est dans la compétence, l'engagement, la cohésion de tous les professionnels de Montjoie que résident la force et l'identité de notre Association, car nous sommes tous guidés par un seul et même objectif, celui de l'intérêt des personnes que nous accompagnons.

Cet engagement, cette expertise se découvre chaque jour au sein de nos différents établissements et services. Je suis parfois surpris par toutes les actions innovantes, concertées, qui sont mises en place et dont on ne parle que peu.

2022, s'est développée sous le signe de la transversalité et du partenariat.

Transversalité entre services pour construire les réponses à de nouveaux projets, ce que soient les **deux services de suite**, sur Le Mans et La Ferté Bernard, ouverts à l'été 2022, portés par le CESM, ETEM/ETAPES ; l'**EMSP** Equipe Mobile Santé Précarité, projet qui a ouvert en septembre 2022, construit de concert avec les ACT 49 ; la **MDA 49** qui a épousé l'organisation mise en place sur la MDA 37 et dont la reprise a été effective au 1er janvier 2023.

Ce dynamisme associatif a été mis à l'œuvre également lorsqu'il s'est agi de répondre à un appel à projet en Sarthe pour **accompagner les réinstallés**, avec l'association Tarmac. Cette même association avec laquelle Montjoie a conclu un GCSM en 2021 pour ouvrir le **« Village des possibles »** pour les personnes en grande marginalité, une montée en charge progressive qui s'est accrue sur 2022 et se poursuit sur ce début d'année 2023.
Ce partenariat a pareillement été formalisé par une convention avec l'association ACADEA, pour un projet de mesures administratives en protection de l'enfance (**DAPPA**), appel à projet lancé par le département de la Sarthe. Le DAPPA, Dispositif d'Accompagnement Prévention et Protection Administrative, ouvrira en juin 2023.
Le partenariat, comme la transversalité entre services, est une réelle valeur ajoutée dans le cadre de nos accompagnements par la richesse des échanges.

2022 s'est développée par l'extension de places ou dispositifs complémentaires.

Des places supplémentaires pour les **ACT**, pour le **CPH** et pour la **résidence sociale** qui travaille encore à différents projets d'expansion territoriale.
De nouvelles autorisations en protection de l'enfance, en Sarthe, en fin d'année 2022, pour une **3ème unité d'accueil d'urgence**, une **5ème unité sur le CESM**, une augmentation de capacité, à titre expérimental, pour le dispositif **Entre' Parenthèses.**

Les services support de l'association ont accompagné ces différents projets :

Le **service RH** par les recrutements à opérer, par la mise en place dès janvier d'un Système d'Information RH afin d'optimiser les processus RH et d'organisation.

Le **service DEAP** est venu en appui des établissements par un soutien méthodologique, garantissant l'adaptation de l'offre à la mission donnée.

Le **service administratif et financier** en assurant la faisabilité du projet au regard d'un budget, et des immobilisations afférentes notamment en matière immobilière.

Tous ces projets et accompagnements support sont repris dans le rapport d'activité et sont le signe d'une forte implication associative.

Une mobilisation de tous qui se poursuit sur 2023, avec en perspective l'ouverture effective du DAPPA, de l'unité d'accueil d'urgence, de la 5ème unité de St Calais, le développement de la résidence sociale… mais aussi la stabilisation des dispositifs existants.

Je tiens à remercier bien évidemment nos administrateurs, toujours soucieux d'une organisation optimum pour répondre dans l'intérêt des personnes que nous accompagnons,

mais aussi l'ensemble de l'EQUIPE Montjoie qui œuvre chaque jour pour ces jeunes qui sont momentanément ou durablement, séparés de leur famille ou pour ces adultes en rupture avec la société.

MERCI Olivier CLAUDON

La communication humaine est une communication faite de Sens et de Lien. Son enjeu est le consensus qui va permettre de partager et donner sens à l'échange. Différents outils et actions soutiennent cette communication.

2022

La plaquette de présentation de l'association a été finalisée en toute fin d'année 2021, éditée en 2022. Elle permet dès lors d'identifier l'association, de présenter ses actions, c'est un réel support de communication auprès des institutionnels rencontrés, voire même à l'interne pour marquer une appartenance à un ensemble. Sa présentation va dès lors se décliner sur chacune des plaquettes propres aux établissements.

Le service DEAP [Direction Expertise et Appui aux Projets] a mis en place également des outils de communication chartés, pour présenter les projets. Ces documents de présentation servent de même l'image de Montjoie. La DEAP souhaite, dans le même esprit, modéliser différents outils.

Les salariés Montjoie se sont vus présenter le tout nouveau site intranet Montjoie en ce début d'année 2022. Cet outil participe à l'acculturation associative, son objectif est celui d'une culture identitaire commune Montjoie. Les bases ont été posées, l'outil reste évolutif : de l'information à l'interaction, aux échanges.

Sur chacun des pôles, ont été initiées des réunions plénières, organisées à la fois par pôle et par territoire, réunissant l'ensemble des salariés, permettant information et échanges.

Un séminaire de l'ensemble des cadres de l'Association a de nouveau été mis en place, abordant différentes thématiques, notamment celles de premières réflexions sur une instance éthique, quelle définition ? pourquoi ? comment ? avec l'éclairage d'une intervenante extérieure, Docteur en philosophie, Directrice de l'espace de réflexion éthique au CHU de Tours.

Deux journées d'accueil des nouveaux acteurs de Montjoie ont permis à nombre de salariés, bénévoles, stagiaires, administrateurs… de faire ensemble connaissance avec l'Association, son histoire, son fonctionnement. Des rencontres et des échanges intéressants pour tous.

La MDA 37 a ouvert ses portes à l'interne comme à l'externe, occasion de découvrir de nouveaux bureaux. De nombreux partenaires se sont déplacés. Chacun a pu mieux appréhender et comprendre le fonctionnement de la MDA, son ouverture à l'échelle du département d'Indre-et-Loire, ses actions auprès des adolescents et leur entourage, mais aussi auprès des professionnels.

Les relations presse sont l'un des outils de communication qui a cet objectif d'entretenir et de développer l'image de Montjoie.

Des articles sont notamment parus à l'occasion de la signature d'une **convention partenariale avec le Cabinet Qwanty, Cabinet conseil en maîtrise des dépenses d'énergie**. L'association s'engage ainsi dans une politique de développement durable et de responsabilité environnementale. Les administrateurs ont d'ailleurs souhaité que cette « dimension sociale, écologique, environnementale » soit mentionnée à la fois dans la Charte des valeurs et le projet associatif, validée en assemblée générale.

Un communiqué a également été rédigé et publié à l'occasion de la **remise de chèque** de l'association d'Aide aux réfugiés irakiens qui a fait le choix, à sa dissolution, d'affecter une partie de ses fonds à l'association Montjoie. Ces fonds, complétés par des fonds de la Fondation de France, ont permis de proposer un soutien psychologique adapté, aux bénéficiaires du CADA Montjoie souffrant d'un stress post-traumatique.

M. Le **Préfet de la Sarthe** est venu en septembre visiter, avec une délégation, les locaux du CSAPA et du CAARUD dans le cadre de la lutte contre les stupéfiants, Le corps préfectoral était très à l'écoute, questionnant les membres de l'équipe.

Différentes actions de communication ont traversé l'année 2022, parmi lesquelles :

- Le CADA a participé à la **journée mondiale des réfugiés**,
- L'Association a également été associée à la **journée de la Solidarité** organisée par la Ville du Mans, en y tenant un stand,
- **France Bénévolat** nous a ouvert la totalité de sa vitrine pendant une semaine en plein cœur de ville.
- …

L'image, la notoriété de l'association passent pareillement par la communication externe et notamment à travers différentes relations partenariales. De nombreuses rencontres ont en ce sens été initiées, particulièrement auprès des élus sur les territoires où Montjoie est implanté ou envisage une implantation.

SYSTÈME D'INFORMATION ASSOCIATION MONTJOIE
(SIAM)

Le SIAM englobe les activités numériques et informatiques au sein de l'association. La sollicitation de ce service continue de croître sur **2022** tant :

- **Au niveau du support** qui continue d'enregistrer beaucoup de **demandes**. Ces dernières sont répertoriées dans un logiciel de gestion de tickets. (Nombre de tickets ouverts en 2022 proche de 3 100)

- **Au niveau du nombre d'équipements** :700 postes informatiques, 50 serveurs, 434 équipements de téléphonie mobile (téléphones portables, smartphones et équipements connectés) et 373 lignes de téléphones fixes.

- **Au niveau du nombre des utilisateurs** qui s'établit à 1000 sur cet exercice

Cet exercice a connu un turn over important au niveau de l'équipe dont le départ du responsable du service informatique en tout début d'année 2023.
L'équipe a été pratiquement entièrement renouvelée sur le premier trimestre 2023, ce qui a pu nous faire prendre conscience de l'importance et de la nécessité d'une documentation expliquant l'architecture du système informatique. Ces mouvements de personnel n'ont pas été sans incidence sur la gestion des tickets.

Sur 2022, la mise en place de nouveaux logiciels métiers (SIRH, Gestion locative) ainsi que le redéploiement de sites dans le cadre de déménagements ou ouvertures ont également mobilisé le service.

Perspectives 2023 :

Sur 2023, il nous faudra penser à améliorer la résilience du système d'information de Montjoie via la mise en place d'un « plan de reprise d'activité » (PRA), et d'un « plan de continuité d'activité » (PCA).

Il faudra également renforcer notre politique vis-à-vis de la Cybersécurité, c'est un enjeu majeur dans un contexte où les tentatives de piratages ne manquent pas.

De façon plus générale, la réalisation d'un audit nous permettra de définir les axes d'amélioration, de revoir les processus de fonctionnement interne du SIAM afin d'améliorer l'efficience et la qualité de service aux utilisateurs du SIAM. Cela donnera l'occasion de réinterroger certains aspects de notre architecture systèmes & réseaux et logiciels informatique (Suite Microsoft 365 ? Architecture hybride locale/cloud ?).

Direction Expertise et Appui aux Projets (DEAP)

Florence RAMBAUD- GRESLIER, Directrice

En 2022, la Direction Expertise et Appui aux projets, a pu reprendre une activité moins centrée sur la gestion de crise liée au COVID 19 et se concentrer sur la définition et le déploiement d'une organisation et de procédures plus structurantes en matière de conformité, d'outils et de suivi de la démarche qualité.

Ainsi, la cellule de crise ne s'est réunie que trois fois sur le premier trimestre 2022. Cet allégement d'activité n'a pas stoppé le suivi et l'accompagnement des cas, mais la très bonne appropriation par les établissements des actions à mener et des protocoles sanitaires a permis un décloisonnement plus favorable du suivi.

La DEAP a soutenu et accompagné la rédaction et la finalisation des projets d'établissement suivants :

- CPH, ACT 49, UPASE 85_AED, CESM et EtAPES (passage et validation en Conseils d'administration projet et en commissions projet ; 4 séances en tout)
- Lancement des démarches de renouvellement ou de première écriture : Maison relais et résidence sociale

La dynamique de pilotage de la qualité par le déploiement des PACQ et la tenue de CoPils a été soutenue et accompagnée toute l'année permettant concrètement plus de 45 CoPils, soit 2 par établissement et service. Cette rigueur d'organisation partagée avec les établissements a permis de repérer une systématisation d'organisation, une plus grande convergence des thématiques abordées dans tous les CoPils et pour la première fois en 2022, une représentativité réelle plus importante des usagers et bénéficiaires des établissements au sein même des CoPils.
Un travail important en amont d'organisation préalable des CoPils, en concertation avec les directions et les référents qualité, a soutenu positivement ce déploiement et cette bonne appropriation, et a fortement mobilisé les membres de la DEAP.

Parallèlement, une réunion des référents qualité s'est tenue en juillet 2022 et de nombreux accompagnements à la prise de fonction de nouveaux référents qualité ont été menés (CEF 61, EtEM, EtAPES, CEJ 72).

En 2022, la DEAP s'est engagée, sous l'impulsion politique et stratégique des administrateurs de l'Association et du Directeur général, dans une démarche projet visant in fine la création d'un **espace de réflexion éthique associatif**. Pour ce faire, l'année 2022 a donné lieu aux actions suivante :

- Définition d'une note de cadrage,
- Echanges itératifs avec nos instances,
- Questionnaire et état des besoins (147 salariés sondés),
- Mise en place de partenariats (espaces régionaux d'éthique Centre Val de Loire et Pays de la Loire),
- Sensibilisation des équipes de direction au séminaire des cadres…

Pour aboutir finalement à un groupe de travail, ouvrant à la création et la définition du fonctionnement d'une future instance, animé par la direction de la DEAP et qui s'est réunie 3 fois en 2022.

En septembre 2022, la DEAP a lancé un vaste chantier de mise en conformité de l'association et de ses établissements sur la remontée, le suivi et le traitement des incidents et évènements indésirables. Ce projet a donné lieu :

- Définition d'une procédure et d'outils de remontées, (logigramme, notes, recueil des formulaires de remontées des EIG et EIGS…),
- Actions de communication et de sensibilisation,
- Présentations et formations des directeurs à la procédure (4 réunions),
- Création d'un espace de remontée en ligne sur intranet.

La DEAP s'est également engagée dans le lancement et le déploiement de l'intranet Montjoie, dans l'objectif de soutenir l'amélioration de la communication interne, l'appropriation des enjeux et attendus de la démarche qualité, la mise à disposition d'outils à destination des établissements. Concrètement, un travail interne s'est engagé sur la structuration des interfaces dévolus à l'activité portée par la DEAP :

- Documentation (pour la consultation de l'ensemble des RBPP et documentation sectorielle, territoriale, législative…),
- Gestion des risques : mise à disposition de l'ensemble des outils et procédures existants (gestion du médicaments, protection des données…) et création d'un outil de remontée des déclarations d'incident,
- Démarche qualité : trames et outils garantissant l'exercice des droits et libertés des bénéficiaires,
- Expression et participation des usagers.

Cette création qui nous a mobilisés une grande partie de l'année, a permis la relecture d'un nombre important de nos outils et procédures, et leur mise à jour.

En 2022, le service DEAP s'est saisi des nouvelles obligations légales en matière de refonte des Conseils de la vie sociale, pour définir une méthodologie d'accompagnement et structurer des outils visant à soutenir leur mise en place.
Ainsi, une expérimentation a été menée avec l'équipe d'EtEM et EtAPES sur l'appropriation de ce nouveau cadre qui doit mener à son lancement effectif au printemps 2023.
La DEAP a soutenu sa représentativité dans les instances de concertation collective des usagers existant déjà dans les établissements pour soutenir leur valorisation et les évolutions à envisager.

.../...

.../...

Concernant la protection des données, la mise en conformité s'est maintenue avec notre DPO (délégué protection des données), notamment sur la mise en place de deux analyses d'impact des données sensibles (sur les 5 à mener), portant sur les **données de justice** pour l'une et sur la **vidéosurveillance** pour l'autre. En tout, 6 réunions ont eu lieu, pour aboutir à deux plans d'actions, hors temps de travail direct entre les membres de la DEAP et le DPO.

Nous avons également accompagné la mise à jour de nos **registres des traitements,** en proposant deux séances d'accompagnement au logiciel dédié. 80 des établissements et services ont pu au 31/12/2022 mettre à jour leur registre, action qui sera renouvelée tous les ans.

L'association a également permis à tous les **référents qualité** de participer à un **webinaire** consacré à la protection des données.

Enfin, les clauses en matière de protection des **données personnelles** ont toutes été revues et intégrées désormais dans les livrets d'accueil et règlements de fonctionnement des établissements.

Sur un registre proche, la DEAP a défini une procédure de conservation, destruction et versement des archives. En collaboration avec les services départementaux et notre DPO, l'association est désormais dotée d'une procédure conforme. Un début d'accompagnement a pu être expérimenté et mené avec EtEM, à la faveur d'un déménagement. L'année 2023 nous permettra de mesurer la pertinence et les besoins opérationnels au déploiement de cette procédure.

Dans la continuité des mises en conformité et d'accompagnement, la DEAP a prolongé l'action engagée en 2021 autour de l'hygiène et la sécurité alimentaire. Ainsi, en 2022, nous avons cheminé avec les établissements concernés en déployant 29 audits complets sur site. Ces audits ont été définis et structurés par la DEAP, à l'appui d'un outil numérique et mobile nous permettant de générer des rapports circonstanciés. Nous avons parallèlement œuvré à l'appropriation de la loi EGALIM qui devra à la faveur d'outils et de modalités d'accompagnement dédiées et définies en 2022, être déployée en 2023.

Afin de soutenir les directions sur l'ensemble des conformités auxquelles ils doivent être attentifs, un outil et une procédure dite « d'audit flash » a été définie, structurée et déployée par le service DEAP, sur la base de grands indicateurs de conformité (droits et libertés des personnes accompagnées, sécurité, personnalisation de l'accompagnement, affichages obligatoires…). Une fois définis, une dizaine d'audits flash a été menée sur la phase expérimentale de ce nouvel outil fin 2022. La grille d'indicateurs est accessible sur intranet.

L'activité de la DEAP a également été percutée par le suivi des contrôles réalisés par les autorités de contrôle et de tarification réalisés dans différents établissements. Ce suivi intègre : la réponse aux attendus préalables, notamment documentaire, la mise en œuvre effective, le suivi des pré rapports et rapports, la structuration collective des actions correctives. Deux vastes contrôles ont été menés en 2022 au sein d'établissements de l'association.

Auprès de ces mêmes ATC, la DEAP s'est engagée avec la direction de l'établissement et les équipes dans les réflexions menées par le Conseil départemental 85 sur la refonte de son schéma départemental de protection de l'enfance. Elle a par ailleurs maintenu le suivi méthodologique pour la finalisation du CPOM 72 en protection de l'enfance.

Enfin à partir d'avril 2022, à la faveur d'une réorganisation des services du siège, la dimension projet et développement a de nouveau été rattaché à la DEAP, permettant de soutenir l'articulation entre la qualité, la valorisation des expertises et initiatives déployées au sein de l'association et la démarche projet et d'innovation.

Cette restructuration a donné lieu au recrutement d'un nouveau poste de conseiller technique projet et développement en octobre 2022.

La DEAP a, dès avril, soutenu l'équipe des ACT dans la valorisation de la réponse associative à l'appel à projet pour la création d'une **équipe mobile santé précarité** dans le Maine et Loire.
Puis la DEAP a piloté la réponse associative à l'appel à manifestation d'intérêt pour la reprise du pilotage de la **maison des adolescents 49**.
Puis à l'automne 2022, l'appel à projet pour la création pour un dispositif dédié au déploiement en Sarthe de **mesures administratives de protection de l'enfance, le DAPPA**.
La démarche projet engagée a visé à soutenir une dynamique collective et de forte implication de différents établissements de l'association, et une réponse conjointe et partenariale avec ACADEA.

Dans son fonctionnement, la DEAP a engagé et finalisé un chantier important de sa propre gestion documentaire et de son arborescence informatique et a dû revoir sa propre organisation et la valorisation des compétences développées ces dernières années, dans la perspective du départ de sa conseillère technique conformité et qualité, au 31 décembre 2022

Direction Administrative et Financière - Contrôle de gestion

Patricia CORTES, Directrice

FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2022

De nombreux échanges ont été institués avec le Département de la Sarthe afin de contractualiser un CPOM. Ce dernier a été signé le 28 septembre 2022 pour une durée de cinq ans. Il est entré en vigueur de manière rétroactive au premier janvier 2022 et se terminera donc le 31/12/2026.
Il intègre les établissements suivants :
SERAFM, ETAPES, ETEM, CESM, les deux unités d'accueil d'urgence, le CEJM 72-DASA, les services de suite et l'habilitation du service Entre'Parenthèses.
Les deux services de suite viennent augmenter le périmètre existant. Il a également été acté une suractivité pour 4 établissements sur les 4 derniers mois de l'année, suractivité qui va être pérennisée en 2023.

Cet exercice 2022 a également été marqué par le démarrage de deux applications majeures d'un nouveau SIRH qui ont démarré en janvier 2022, à savoir la paye et la planification. Cela a mobilisé beaucoup de travail de mise en place, corrections et ajustements, ce qui a bien évidemment impacté le service ressources humaines et dans une moindre mesure le service financier.
En effet, l'association a fait le choix de rester avec le même logiciel financier avant d'envisager un éventuel changement et ce, pour éviter trop de changements la première année. Il a donc fallu repenser l'interface entre les deux outils.
La première année de démarrage est toujours un peu laborieuse surtout quand il s'agit d'un déploiement à l'échelle associative. Les années suivantes devraient permettre à cet investissement de porter ses fruits et d'apporter une réelle efficience dans l'optimisation des coûts salariaux.

Le dernier trimestre de l'année a également permis à des utilisateurs identifiés de se former sur un logiciel de gestion locative eu égard aux nombreux logements loués par l'association. Ce logiciel sera opérationnel en 2023, dans un premier temps sur la direction insertion par le logement, il sera ensuite déployé sur d'autres directions.

Au niveau de la Direction Administrative, financière, patrimoine et contrôle de gestion

Comme explicité l'an dernier, le service financier a continué ses efforts de pédagogie envers les directeurs dans l'analyse des données concernant leur(s) établissement(s). Ainsi, l'envoi de tableau de bord mensuel (avec des données sur l'activité et des données chiffrées comparant le réel au budget et aux années précédentes) a permis une meilleure compréhension des enjeux financiers. Il nous permet d'avoir une vue mensuelle sur le niveau de réalisation de l'activité par rapport aux attendus et montre également la réalisation des dépenses par groupe.

Cette connaissance partagée devient de plus en plus essentielle dans un environnement contraint où il nous faut tous apprendre à optimiser les moyens alloués. L'année 2022 n'a pas permis d'exploiter les données analytiques mises en place suite au nouveau logiciel de ressources humaines. Les années suivantes seront mises à profit pour mieux profiter de cet outil qui permettra, entre autres, de faire des comparaisons de coût entre sites comparables.

Ce service a bien évidemment participé de très près aux travaux du CPOM 72 en essayant de chiffrer au mieux les moyens à mettre en œuvre par rapport aux prises en charge attendues sur le périmètre du contrat. Ce CPOM qui concerne les établissements Enfance Famille de la Sarthe nous a permis de passer en dotation globale à partir de septembre, la tarification en prix de journée ayant continué à s'appliquer de janvier à septembre 2022.

Cette année a également été marquée par différentes actions pour la reprise de la Maison des Adolescents du Maine-et-Loire. Cette dernière était auparavant sous gestion hospitalière puisqu'elle était portée juridiquement par le Centre de Santé Mentale Angevin (CESAME). Une réflexion s'est alors engagée sur l'autonomisation du portage hospitalier. A l'issue d'une procédure d'appel à manifestation d'intérêt, l'ARS et le Conseil Départemental ont retenu la candidature de l'association Montjoie qui a donc pris le relais au premier janvier 2023 après des travaux préparatoires qui ont inclus tous les services du siège (DEAP, RH, Finances, Logistique et informatique).

Cette direction a été également sollicitée pour diverses réponses à extensions pérennes ou expérimentations qui ont toute vocation à mieux répondre aux besoins des personnes accueillies (places supplémentaires d'appartements de coordination thérapeutique, demandes de suractivité, réponse à appel à projet pour le DAPPA).

Le SERVICE LOGISTIQUE, quant à lui, continue de consacrer beaucoup de temps sur l'immobilier et sur l'assistance aux établissements pour des questions relatives aux commissions de sécurité et /ou d'habilitation, sans oublier le parc de véhicules, la mutualisation des contrats, le suivi de la sinistralité.

Au niveau des projets immobiliers, nous avons été beaucoup mobilisés par des acquisitions, ventes, suivis de chantier importants (travaux suite à l'acquisition d'un immeuble regroupant les deux établissements CADA et CPH), recherche de nouveaux bureaux pour les ACT 72, ACT 49, chiffrages des rénovations nécessaires pour le regroupement du pôle administratif EtEM, EtAPES sur un même lieu

.../...

Direction Ressources Humaines

Patricia JACQUOT COURET, Directrice

Au cours de l'année 2022, le service ressources humaines a travaillé sur le déploiement du Système d'Information dédié aux ressources humaines (« SIRH »). Celui-ci a demandé six mois de travail à l'équipe en collaboration étroite avec le service informatique afin d'aboutir à un déploiement en janvier 2022 pour l'ensemble de nos collaborateurs.

Ce n'est pas moins de 900 personnes qui sont impactées par cet outil selon leur profil. Chaque collaborateur a la possibilité d'accéder à des fonctionnalités telles que la consultation de ses informations personnelles ainsi que leurs modifications au besoin, la consultation et l'édition de son planning, la déclaration de ses horaires journaliers, et ce sur n'importe quel support numérique (smartphone, PC, tablette).

Avec cette digitalisation, les processus ont été déployés notamment le processus d'intégration de nouveaux collaborateurs.

Plus que jamais, le service ressources humaineWres intermédiaires.

Perspectives 2023 :

L'année 2023 s'annonce d'ores et déjà comme une année de mise au point des modules du SIRH déjà déployés (planning, paie) et de déploiement du module GEPP pour parfaire le SIRH (système d'information ressources humaines).

L'accompagnement individuel et collectif des collaborateurs est un axe majeur.

Attirer, fidéliser, susciter l'engagement continue à être notre devise en ressources humaines.

Donnée sociales

Au 31.12.2022

762 SALARIÉS (CDI/CDD)

636.12 ETP

489 soit 64.17 %

273 soit 35.83 %

659 SALARIÉS (CDI)

626.82 ETP

434 soit 65.86 %

225 soit 34.14 %

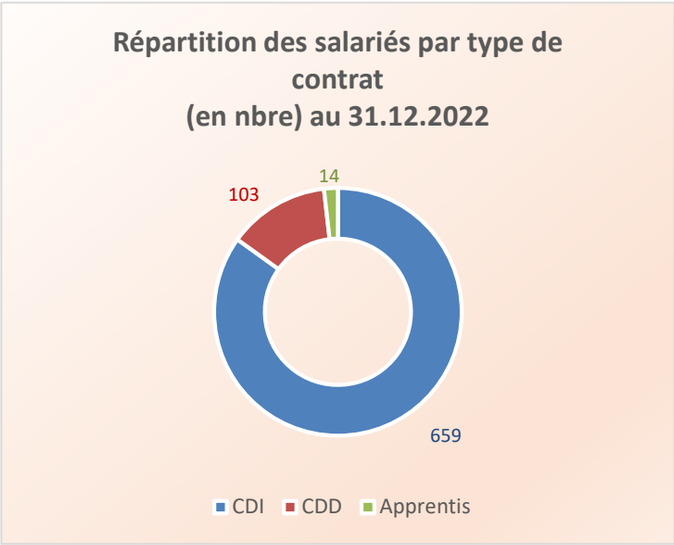

- Répartition par établissement au 31.12.22 (CDI/CDD)

	ETP	Personnes
DIRECTION GÉNÉRALE	23.72	28
SERAFM	121.75	130
EMAF	1.70	2
UAU	22.17	26
CESM	42.45	57
SDS LFB	0.86	3
SDS LE MANS	2.80	3
EtAPES/EP	41.14	55
EtEM	36.60	43
CEJM 72 / DASA	9.00	9
Enfance Famille Sarthe	278.47	328
UPASE 37	107.66	134
PEAD 37	3.20	5
CEJM 37	1.80	2
MDA	6.23	9
Enf. Famille Indre & Loire	118.89	150
UPASE 85 - MECS	47.44	50
UPASE 85 - AED	20.50	22
Enfance Famille Vendée	67.94	72

	ETP	Personnes
CEF 61	26.12	31
CEF 72	24.56	34
Enf-Fam. Mesures Justice	50.68	65
ENFANCE-FAMILLE	515.98	615
CSAPA	17.77	22
CAARUD	4.31	6
CT 53	15.00	20
ACT 72	9.20	12
ACT 44	9.01	10
ACT 49	10.00	11
EMSP	0.64	2
SANTÉ & ADDICTION	65.93	83
CADA	11.10	15
CPH	9.00	9
APPUI 72 /AVDL	1.39	2
ASLM	5.00	5
MAISON RELAIS/Rés S^{le}	4.00	5
INSERTION PAR LE LOG^{T}	30.49	36
TOTAL Association	636.12	762

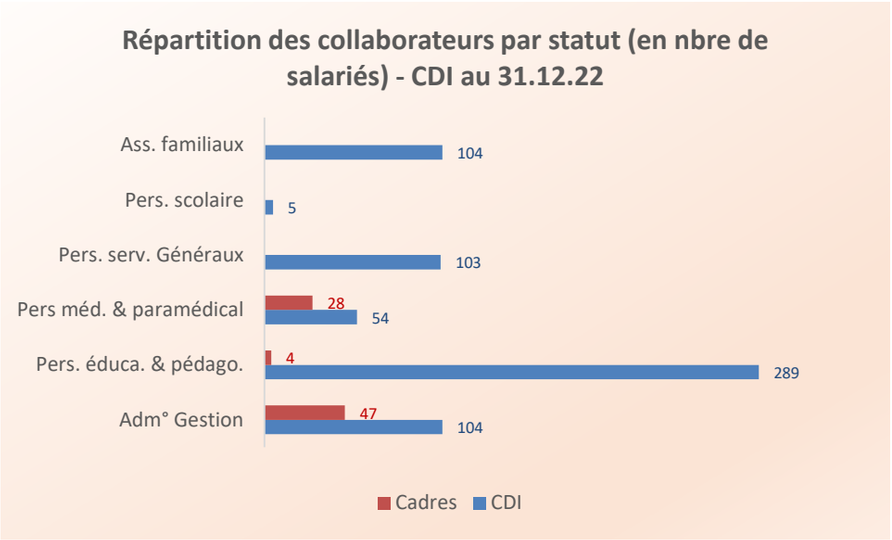

• Mouvement de personnel 2022

CDI

		Femmes	Hommes	TOTAL
Embauches		**99**	**38**	**137**
Dont	Recrutements	93	35	128
	Mutations	3	1	4
Provenant d'une autre catégorie		3	2	5
Départs		**129**	**50**	**179**
Dont	Démissions	79	28	107
	Départs retraite	7	1	8
	Mutations	3	1	4
Passage vers une autre catégorie		3	2	5
Licenciements économiques		0	2	2
Autres licenciements		13	10	23
Ruptures conventionnelles		5	1	6
Autres ruptures		18	5	23
Décès		1	0	1

• Nombre de Contrats à Durée Déterminée sur l'année 2022

Entrées	942
Sorties	975

DIRECTION ENFANCE-FAMILLE

Hicham LOTFI - Directeur

Rapport du Directeur Enfance-Famille

Sarthe

SERAFM - Service Educatif Renforcé d'Accueil Familial Montjoie
EMAF - Espace de Médiation et d'Accompagnement Familial
PASSEPORT PARENTS - Stages parentalité
EtEM - Etablissement Educatif Montjoie
EtAPES - Etablissement d'Action Psycho-Educative et Sociale
SDS - Service de Suite Le Mans
UAU - Unités d'Accueil d'Urgence
Dispositif Entre'Parenthèses
CESM - Centre Educatif et Scolaire Montjoie
SDS - Service de Suite La Ferté Bernard
CEJM 72 - Centre Educatif de Jour Montjoie 72
DASA - Dispositif d'Accompagnement à la Socialisation & à l'Autonomisation

Indre-et-Loire

UPASE 37 - Unité Polyvalente d'Action Socio-Educative
PEAD 37 - Placement Educatif A Domicile
CEJM 37 - Centre Educatif de Jour Montjoie 37
MDA 37 - Maison des Adolescents de Touraine

Vendée

UPASE 85 - Unité Polyvalente d'Action Socio-Educative
Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS)
Action Educative à Domicile (AED)

Etablissements à Encadrement renforcé

CEF 72 - La Rouvellière - Centre Educatif Fermé
CEF 61 - Ste Gauburge - Centre Educatif Fermé

Direction Enfance - Famille

Hicham LOTFI - Directeur

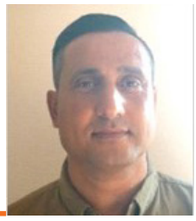

Il est ardu de résumer en quelques lignes plus d'un million d'heures de travail, des montagnes d'efforts consentis, une multitude de réponses apportées par les professionnels de la Direction Enfance Famille.

Il est aussi ardu de quantifier, en si peu d'espace, l'impact positif de la présence, de la disponibilité et de l'écoute active déployées, avec constance par nos professionnels, à l'adresse des personnes accueillies et leur famille. Et comme je ne manque aucune occasion pour leur exprimer ma gratitude, j'en profite pour en faire état à nouveau ici.

Cette année 2022, nous a permis d'engager des processus de fonctionnements normaux après la crise COVID. Pour ce faire, nous avons œuvré résolument dans la sécurisation des parcours et le renforcement d'un management de proximité caractérisé par un certain degré de réactivité.

Conscients que les établissements ne sont pas au même niveau, la stratégie de Montjoie envisage de poursuivre les échanges avec les directeurs afin d'ajuster les demandes spécifiques des jeunes accueillis et être au plus près des réalités de chaque établissement. Le tout dans une optique de diversification, d'élargissement de nos champs d'intervention et d'augmentation de nos activités.

La Direction Enfance-Famille poursuit ses efforts visant à adapter notre panoplie de propositions aux évolutions des problématiques notamment les cas complexes. Grâce à notre expertise, et malgré les aléas pouvant entraver notre bonne marche, nous nous efforçons de recueillir la reconnaissance de nos Autorités de Tarification et de Contrôle et nos partenaires. Notre association, dans un esprit avant-gardiste que nous tentons de préserver, tend à amplifier nos offres de réponses à des problématiques nouvelles.

Dans un contexte qui a vu promulguer de nombreuses lois : loi sur l'adoption, loi réformant la protection de l'enfance et celle instituant le Code de Justice Pénale des Mineurs, nous nous sommes préparés à ces dispositifs. Nous avons ainsi été proactifs armant nos équipes à la gestion des impératifs quotidiens et en les dotant des outils pour agir adéquatement. La logique qui prévaut vise aussi une anticipation de nos actions et un accompagnement des changements.

C'est ainsi que l'année 2022 a vu la Direction Enfance Famille continuer sur la lancée impulsée par notre Conseil d'administration et notre direction générale de développer nos activités dans le but d'apporter des réponses adaptées à l'évolution des besoins en matière de protection de l'enfance.

Nous avons entamé un travail de concertation partenarial avec nos collègues d'ACADEA en répondant à un appel à projet du Conseil départemental de la Sarthe visant à mettre en place un établissement DAPPA : Dispositif d'Accompagnement de Prévention et de Protection Administrative avec trois composantes : PEADA, AREF et ATB.
Cette nouvelle expérience nous a donné l'occasion de jauger nos capacités à s'ouvrir sur et à notre environnement par la consolidation et le développement de nouveaux partenariats. Elle vient corroborer nos ambitions de renforcer notre maillage territorial et notre implantation dans les espaces géographiques de proximité par rapport aux publics que nous accueillons et auxquels nous apportons notre soutien.

Toujours à l'échelle du département de la Sarthe, l'année que nous avons quittée nous a vu nous engager dans une contractualisation du CPOM pour la période 2022-2026. Ces temps de travail ont été émaillés par des échanges qui se sont déroulés dans un climat de franchise et de proximité entre nos visions.
Ceci a grandement facilité les réponses apportées par Montjoie à nos interlocuteurs du Département 72 et de l'Aide sociale à l'enfance. Des réponses qui reposent sur les compétences qui nous sont reconnues par nos financeurs ainsi que par nos partenaires et qui sont le résultat de plusieurs années de travail d'amélioration continue de nos activités et de nos prestations dans l'intérêt des enfants et de leurs familles.
L'ensemble des établissements déploient tous leurs efforts afin de demeurer en constante progression malgré les obstacles qui peuvent survenir.

S'agissant de nos établissements dans l'Indre-et-Loire (37), nous avons profité de cette année de rallonge du CPOM à la demande du Conseil départemental 37, pour engager un processus de concertation qui se poursuit sur l'année 2023.

Inscrit dans une perspective d'évolution constante, la MDA 37 poursuit une progression qui se traduit par une stabilisation renforcée des équipes, une reconnaissance par nos financeurs et partenaires des actions entreprises. Ceci renforce notre espoir d'y consolider nos acquis. Une dynamique de construction des fondamentaux qui prend la même trajectoire pour le CEJ 37.

L'expérience et l'expertise de nos professionnels sont reconnues nous incitant à y instituer une direction unique. Nous pouvons souligner à ce propos le développement d'une vision qui prend en considération les spécificités des personnes accueillies comme impératif qui prévaut.
S'appuyant sur l'expérience positive du CEJ 72, nous nous engageons, en Indre-et-Loire, dans cette même direction.

.../...

.../...

Concernant l'UPASE 37, cette année a connu des changements notoires impactant la dynamique de l'organisation. Les départs de l'ancienne directrice et celle qui est arrivée pour la remplacer en transition ont eu quelques incidences sur la vie des structures.
Des effets qui ont nécessité de notre part une mobilisation forte de renforts de personnels éducatifs, des cadres intermédiaires et des cadres de direction. A la faveur de l'arrivée d'une nouvelle direction, et en prenant appui sur une approche participative qui reconnaît les compétences de nos professionnels, nous comptons résolument enclencher un nouvel élan qui contribuera à dépasser ces entraves et les empêcher de devenir endémiques.

Pour nos établissements en Vendée, nous nous réjouissons d'avancées substantielles tant au niveau de la qualité des relations au travail des différents professionnels qu'au niveau de l'approche managériale. Ceci a été facilité par le travail de mise à jour des outils de la loi du 2 janvier 2002 dans un esprit de concertation que la DEF a animé de près.
A ces multiples occasions, nous avons pu voir évoluer, avec constance, la mobilisation des professionnels et consécutivement leur investissement dans les tâches du quotidien. La poursuite de la consolidation des acquis tant au niveau des dispositifs AED que pour les MECS se poursuit dans un souci d'investissement de tous les professionnels et de promotion de la solidarité. Une approche qui a su transcender les difficultés que nous avons pu rencontrer par le passé et leur substituer une force nouvelle.

Nous nous réjouissons que notre réponse à appel à manifestation d'intérêt, pour la MDA 49, ait été retenue par les autorités compétentes et par l'ensemble des décideurs.
Elle vient entériner une transition d'un portage hospitalier à un portage associatif. Nous déployons tous nos efforts pour y insuffler une dynamique d'attachement à notre association et aux valeurs qu'elle prône.
Cette volonté se manifeste par une participation aux instances de réflexion et de formation des cadres dans le but de concourir à renforcer une identité commune Montjoie, pourvoyeuse de solidarité.

Le placement contraint a vu l'instauration du Code de Justice Pénale des Mineurs, de nouveaux dispositifs que nous avons su préparer à l'avance afin de maintenir nos acquis dans ce champ spécifique de la protection de l'enfance. Grâce à nos fondations solides, l'entrée en vigueur du CJPM a été facilitée. Ainsi, les équipes ont travaillé d'arrache-pied pour adapter leurs protocoles d'accueil et de suivi. Dans le but d'optimiser nos interventions nous avons institué des instances de réflexions et de partage des expériences qui aident grandement à aller vers des ajustements profitables aux actions entreprises.

Afin de mener à bien l'ensemble de nos actions, nous avons à cœur de doter les professionnels de la DEF de compétences appropriées. A agir de la sorte, nous ambitionnons à rester en veille, à faire monter en compétences l'ensemble des intervenants.
Nous visons par ailleurs à préserver l'ADN Montjoie, à converger vers une identité commune mais aussi à instituer des systèmes de solidarité intra et inter établissements au sein de notre association. Ainsi, et à l'instar des autres secteurs d'activité de notre association, la DEF a poursuivi ses efforts pour mettre en place des actions de formation individuelles et collectives. Notre ambition vise à anticiper et à accompagner les exigences de plus en plus grandes qui s'imposent à nous. Une adaptation par rapport aux évolutions des orientations nationales des politiques sociales en protection de l'enfance mais aussi des schémas départementaux.

A l'heure du bilan, nous réitérons notre ancrage dans les valeurs d'humanisme de Montjoie qui mettent au centre de nos préoccupations l'intérêt de l'enfant, la reconnaissance, la promotion de ses droits, de respect de sa dignité et de celles de ses parents.

Des principes qui nous incitent à développer des capacités d'adaptation, comme nous ne cessons de le démontrer avec notre expertise de gestion des cas complexes. C'est ce pourquoi, il est indispensable que nous gardions le cap que notre Conseil d'administration dessine et ne pas s'éloigner du chemin qui marque nos spécificités et nos valeurs ●

Chiffres clés 2022
En MECS Maison d'Enfants à Caractère Social
& Placement familial

681 JEUNES ACCUEILLIS en MECS & PF sur 2022

40.97 %

59.03 %

Age moyen
13.11 ans

Durée moyenne d'accueil
2 ans 9 mois

% de jeunes reconnus MDPH
par rapport au nbre de jeunes accueillis
21.73 %

87.54 % % de jeunes scolarisés
par rapport au nbre de jeunes accueillis
(scolarisation des jeunes présents au 1er janvier + scolarisation des jeunes à leur accueil en 2022)

% de jeunes inscrits dans des clubs sportifs ou culturels
par rapport au nbre de jeunes accueillis
30.98 %

SERAFM

Service Educatif Renforcé d'Accueil Familial Montjoie

Akowaba EKPO
Directeur

SERAF : le Service Educatif Renforcé d'Accueil Familial accueille et met en œuvre des mesures de placement pour des enfants ayant des troubles du comportement et de la personnalité tout en assurant aux parents un accompagnement de soutien à la parentalité.

Capacité du dispositif : 204 places pour garçons et filles de 0 à 21 ans et jeunes majeurs

- Activité de l'établissement (au 31/12)

Nombre d'entrées 2022
28

Activité	Nombre de jours	Taux d'occupation	
Nbre de journées théorique	72 398	Réalisé/théorique	105.29 %
Nbre de journées budgété	72 398	Réalisé/budgété	105.29 %
Nbre de journées réalisé	76 230	Budgété/théorique	100 %

Jeunes présents au 01/01/22 + entrées 2022

Jeunes suivis sur l'année	Ensemble	dont garçons	dont filles
Nombre de jeunes	238	141	97
Age moyen	5 ans	5 ans	5 ans

Origine géographique des jeunes
-> Département 222
-> Hors département 16

Type de placement	Ensemble	dont garçons	dont filles
Décision administrative *Accueil provisoire & AJM*	6	5	1
Décision judiciaire *placement direct juge*	3	2	1
mandat placement ASE	209	123	86
Jeunes majeurs s/s *protection administrative*	20	11	9
Jeunes majeurs s/s *protection judiciaire*	-	-	-

Lieu de résidence des jeunes avant la mesure (en nbre)

Famille naturelle	Famille d'accueil	Ets	Accueil d'urgence
15+1 (*)	4	3	5+1 (*)

(*) 1 jeune était en famille naturelle et est arrivé en accueil d'urgence

Situation des jeunes avant la mesure (en nbre)

AEMO	Accueil provisoire	OPP	Placem^t en assistance éducative
11	1	5	11+11 (*)

(*) 11 jeunes bénéficiaient d'un placement en assistance éducative + AEMO

Motif du placement	Carences éducatives, parentales, violences & négligences	Troubles du comportement	Maltraitance physique et psychologiques, inceste	Abandon maternel	Etat de santé de la mère
	176	33	1	1	27

Durée du placement	Placement le plus court	Placement le plus long	Moyenne
	2 mois	19 ans 4 mois	8 ans 10 mois

- Sorties et Orientations des jeunes sur l'année

Nombre de jeunes concernés	*Ensemble*	*Dont garçons*	*Dont filles*	*Pour rappel nombre d'entrées*
	26	17	9	28

Orientations	*Ensemble*	*Dont garçons*	*Dont filles*
Retour en famille	5	4	1
Retour en famille avec AEMO	2	2	-
dont 1 tiers digne de confiance + AEMO	1	-	1
Orientat° vers 1 autre ets de Montjoie	4	3	1
Orientat° vers 1 ets d'une autre asso.	5	4	1
dont dessaisissement au profit d'1 autre départ.	2	2	-
Autonomie	9	3	6
Errance	1	1	-

- Analyse / Faits marquants de l'année 2022

L'année 2022, sur le plan structurel, a été marquée par la signature du **CPOM** avec une effectivité au 1er janvier 2023. Les négociations avec le Conseil Départemental de la Sarthe ont mené les établissements de l'association dont le SERAFM à augmenter leur capacité d'accueil. C'est ainsi que nous sommes **passés de 192 accueils à 204 enfants** accueillis au profit du département de la Sarthe. Cette mesure résulte d'une volonté associative de réaffirmer ses valeurs en répondant favorablement aux besoins du département qui consistent à réduire le nombre de placements non exécutés par manque de places dans les établissements dédiés à la protection de l'enfance.

Un autre point marquant de cette année réside en l'évolution des textes législatifs qui s'inscrivent dans le cadre de la stratégie nationale de protection de l'enfant.
En effet, la loi du 7 février 2022 dit « Loi TAQUET », prévoit l'**évolution du statut des assistants familiaux**. En cela, certaines dispositions telles que la rémunération, le contrat, le repos mensuel et bien d'autres, sont venues bousculer des pratiques qui ont nécessité d'être revisitées afin de rentrer en conformité. Quelques dispositions de ladite loi, mises à la réflexion à l'échelle associative, sont encore en cours de structuration à ce jour.

Sur le plan éducatif, il est à noter que nous avons mis en expérimentation, une **Équipe Mobile d'Appui** qui pendant six mois, a démontré des bénéfices notamment dans la sécurisation des parcours de l'enfant. Dispositif nouveau qui mérite d'être évalué sur une périodicité plus longue, nous avons décidé en concertation avec la direction enfance famille de l'association, de prolonger son expérimentation pour une année avec des moyens humains supplémentaires ayant pour but de multiplier les interventions.

- Amélioration continue de la qualité

Au rythme de deux **CoPil** par an, la Démarche d'Amélioration Continue de la Qualité s'est poursuivie dans la même dynamique que l'année précédente. Sur la base du PACQ, les actions ont été pilotées de manière collégiale par l'ensemble des professionnels du service.

Le 28 juin 2022 s'est tenue la journée que nous avons baptisée **« Pause ta réflexion »** en session **plénière**. Avec la participation de la DEAP. Les grands principes et fondements de la démarche qualité ont été explorés et expliqués à l'ensemble des salariés afin de donner du sens à l'accompagnement qui se veut qualitatif au SERAFM. C'est ainsi que 120 personnes se sont retrouvées dans une ambiance conviviale dans le but de partager et animer 11 groupes de travail qui ont échangé autour de thématiques préalablement extraites des actions figurant dans le PACQ. En équipe pluridisciplinaire, animées par un pilote et un rapporteur dans chaque groupe, ces 11 actions ont été les fondements d'un travail de réflexion collective qui se traduit graduellement dans nos accompagnements aujourd'hui.

Cette journée a laissé place à de la découverte pour certains, cela a été une piqûre de rappel pour d'autres et une continuité de prise en charge assujettie aux recommandations de bonnes pratiques de la HAS notamment pour les professionnels les plus sensibilisés à la démarche qualité.

Notre indicateur qui se caractérise par la recrudescence d'actions validées dans le PACQ, montre qu'une grande majorité des salariés est convaincue de la nécessité de revoir et consolider nos pratiques, nos procédures, et participent activement aux différents groupes de travail organisés régulièrement par le service. Nous avons de fait, décidé d'institutionnaliser annuellement cette journée qui aura pour objectif de revisiter nos pratiques et ainsi constamment rechercher l'optimisation de la prise en charge du public accueilli au SERAFM.

- Objectifs 2023

Les évolutions nommées dans les faits marquants de cette année dans le cadre du CPOM, notamment en matière de capacité d'accueil mais aussi en lien avec le statut des assistants familiaux qui a amené à du dialogue et à de la négociation, n'ont pas permis de remplir les objectifs nommés dans les perspectives de l'année 2022.

En sus de ces impossibles, la gestion des cas complexes qui pour beaucoup, ne relèvent plus du placement familial, reste une grande difficulté pour le SERAFM qui n'a d'autres modalités que l'accueil familial.

- Même si la problématique demeure, il s'agira dans les objectifs et perspectives 2023 de finaliser la feuille de route qui retrace les 5 axes de la stratégie opérationnelle de l'association et de concrétiser les actions ciblées.
- Il s'agira également de se mettre en conformité à la loi du 7 février 2022 notamment sur les dispositions qui restent en suspens parce qu'en réflexion à ce jour.
- Dans une dimension RH, il convient de poursuivre la stabilisation des équipes afin de mettre les professionnels dans les meilleures conditions de réussite pour exercer leurs missions d'accompagnement.

EMAF

Espace de Médiation et d'Accompagnement Familial

Akowaba EKPO
Directeur

La MISSION de l'EMAF s'articule autour de la médiation familiale - qui peut être volontaire ou ordonnée par le Juge aux Affaires Familiales. La médiation familiale en matière de séparation et de divorce, est un processus de gestion des conflits dans lequel les membres de la famille demandent ou acceptent l'intervention confidentielle et impartiale d'une tierce personne : le médiateur familial.

L'objectif est que la médiation familiale assure ainsi à chacun sa place dans la famille, la satisfaction de ses besoins essentiels et le maintien des liens nécessaires entre tous, et de ce fait protège l'enfant dans son environnement.

En 2022, le service de Médiation Familiale a réalisé
***626** entretiens de médiation,*
dont 375 entretiens d'information
dont 251 séances de médiation à l'EMAF
*et **124** dossiers de médiation au Tribunal*
dont 192 entretiens réalisés

ENTRETIENS Lieux d'intervention	Nbre de dossiers ouverts (informat° et/ou séances)		Nombre de participants
EMAF	320	246	446
Maison de la Justice et du Droit à Allonnes		74	107
Tribunal du Mans : Dossiers d'audience	124		248
TOTAL	444 DOSSIERS TRAITÉS		801

L'EMAF agit en partenariat étroit avec la CAF, le Conseil Départemental, la MSA [Mutualité Sociale Agricole], le Tribunal de Grande Instance, la ville du Mans.

L'EMAF est membre de la FENAMEF (Fédération Nationale de la Médiation Familiale) et de l'APMF (Association Pour la Médiation Familiale)

	Nombre de dossiers ouverts répartis par type de Médiation
Divorces/ séparations	304
Grands-parents/ parents	13
Parents/jeunes adultes	2
Autres	1
TOTAL	320

	Nombre de dossiers répartis par mode de connaissance du service
Bouche à oreille	55
Monde Judiciaire	31
Médias, presse, internet	36
Travailleurs sociaux	19
Service administratif CAF	9
Maison de la Justice et du Droit	60
Conseiller conjugal, thérapeute	1
Avocat	18
Anciens usagers	53
Ecole, Mairie	0
Associations	1
Médiations judiciaires	9
Ruralité	5
Sur invitation	2
Permanences d'accueil	2
Autres (cadre judiciaire, injonction, ordonné)	19
	320

- ORIGINE DES DEMANDES DE MÉDIATION

Origine de la demande	Entretien d'info°	Séances Médiation	TOTAL	Dossiers	Processus Médiation
Cadre conventionnel	348	240	588	301	135
Cadre judiciaire, injonction, ordonné	27	11	38	19	8
TOTAL	375	251	626	320	143

Nbre de médiations familiales ayant donné lieu à :	Résultat des processus de médiations terminées
un accord écrit	74
un accord oral	30
Pas d'accord	5
Autre résultat (*)	7
TOTAL	116

Autre résultat (*)	Processus de médiation
Refus d'une des 2 parties	1
Proposition RDV/second parent	2
Pas de suite RDV / sans nouvelles	3
Renvoi vers autres professionnels	1

	Nombre de dossiers répartis par objet de la demande
Communication	89
DVH / Résidence des enfants	93
Exercice conjoint de l'autorité parentale	65
Grands-Parents	12
Pension alimentaire	78
Organisation de la séparation	99
Aide à la décision	4
Refus de voir un parent	1
Partage des biens	4

Liste non exhaustive des sujets abordés lors de la médiation ; par ailleurs l'objet de la demande peut être multiple.

- Analyse / Faits marquants de l'année 2022

Le fait majeur de cette année se caractérise par la mise en place de la **médiation en milieu rural.** Le choix des 2 lieux de permanences au sein des Maisons France Service de Fresnay s/Sarthe et Le Lude a permis d'assurer des temps de permanence hebdomadaire conjoints et en alternance sur chaque lieu entre notre service de médiation et celui d'Inalta. Ce **partenariat** qui était une volonté des financeurs a été rendu possible au moyen d'un groupe de travail organisé et piloté par la CAF 72.

Outre le processus même de médiation familiale et ses contours, un des principaux objectifs était de **promouvoir la médiation** familiale en milieu rural tant auprès du public qu'auprès des professionnels. Il nous a paru également nécessaire d'étendre la présentation et la connaissance de l'EMAF à des services et partenaires de proximité avec lequels nous collaborons ponctuellement et pour lesquels la médiation familiale est partiellement connue.

C'est dans cette dynamique que nous avons organisé et participé à diverses instances et rencontré certains services tels que :

- La Maison des Adolescents,
- Le Centre de Soins pour Adolescents,
- La réunion régionale par visio pour un échange avec la CAF, la MSA, Inalta, et l'UDAF 53,
- La réunion bilan avec les JAF et le greffe afin de faire le point sur les médiations avant audience,
- La participation à une réunion sur l'ARIPA organisée par la CAF,
- La journée d'étude avec la FENAMEF sur les «hauts conflits» en visioconférence,
- La présentation de la Médiation Familiale lors des rencontres In Situ deux fois dans l'année, réunissant différents professionnels du Conseil départemental et des associations qui interviennent dans le champ de la protection de l'enfance en Sarthe. Ces rencontres ont mobilisé à chaque fois, 10 participants sur le thème de «L'Accompagnement à la Parentalité» dont la médiation familiale relève dans une certaine mesure.

En termes d'outils de communication, une nouvelle plaquette associative et institutionnelle de la Médiation Familiale a été créée sur 2022.

Autres points marquants cette année ; Les 2 médiatrices ont suivi une formation FENAMEF sur 5 jours, en 2 temps, sur la Médiation Parents/Adolescents. Elles ont également accueilli 4 stagiaires en stage à la MJD lors des permanences à Allonnes.

- Objectifs 2023

- Retisser du lien avec les partenaires extérieurs : CAF, Conseil Départemental, Justice…
- Favoriser des actions collectives de promotion de la Médiation Familiale,
- Réflexion sur le choix du logiciel après la fin programmée d'ACTEDEV,
- Réflexion sur une méthodologie sur la démarche qualité de l'EMAF.

PASSEPORTS PARENTS

Stages de soutien à la parentalité

Akowaba EKPO
Directeur

Le stage de responsabilité parentale a été créé par le décret du 26 septembre 2007, décidé en application de la loi du 05 mars 2007 relative à la prévention de la délinquance. La mise en place de ce stage s'inscrit dans le cadre de la politique de prévention de la délinquance et soutien à la parentalité engagée par l'Etat.

S'appuyant sur ses valeurs, l'association Montjoie a construit un projet de stage à la Parentalité ordonné par Madame le Procureur de la République, en 2010, d'abord à titre expérimental, pérennisé depuis.

- 3 STAGES sur 2022 - 3 stages de 4 jours ont été programmés en mars, juin et octobre.

Subvention accordée : 9 500 € sur le Fonds interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD) afin de mettre en place ces trois stages parentaux.

Participation

Origine géographique

Dates	Nombre d'inscrits	Nbre de pers. ayant suivi le stage en totalité	Parents absents	Zones urbaines sensibles	Le Mans	Zones rurales villages
Mars du 1er au 04	13	9	4	0	2	7
Juin du 14 au 17	13	10	3	1	1	8
Octobre du 11 au 14	13	9	4	0	3	6

Situation personnelle

Participation

Nombre participants	Hommes	Femmes	Enfants	Tranches d'âge	Actifs	Participation (€)
9	6	3	11	De 25 à 47 ans	8	1600 € (200*5) (150*4)
10	5	5	15	De 31 à 47 ans	8	1900 € (200*4)(150*5)(350*1)
9	6	3	11	De 33 à 70 ans	4	1500 € (200*6) (150*2) 1 sans

Orientations et faits reprochés aux parents participants

	Orientations		Motifs	
Nombre participants	Classement conditionnel	Tribunal correctionnel	Violences sur mineur	Soustractions aux obligations légales
9	4	5	8	1
10	5	5	9	1
9	1	8	8	1

- Analyse / Faits marquants de l'année 2022

- 39 parents ont été positionnés sur un stage de responsabilité parentale en 2022 :
  - 28 se sont présentés avec une participation de 9 à 10 parents par stage,
  - 5 parents avaient prévenu de leur absence avec une demande de report,
  - 6 ont été absents sans motif.
- Sur les 28 parents présents, tous ont suivi le stage dans sa totalité et ont réglé la participation financière demandée.
- On constate une augmentation des orientations par des jugements au Tribunal Correctionnel (18) contre 10 alternatives qui sont en grande partie des compositions pénales (7).
- Les faits constituant les orientations sont majoritairement des violences sur mineurs (25 parents) et 2 concernent une soustraction aux obligations légales.
- Les parents sont originaires majoritairement des zones rurales (21 parents). On retrouve moins de parents issus des zones urbaines (7 parents).
- Il y a eu une majorité de pères en 2022 (17) que de mères (11).
- Les parents se présentent au stage stressés et en colère d'être obligés de faire un stage. Ce stage de 4 jours représente une vraie sanction car il nécessite une mobilisation en termes d'organisation (de travail, des enfants), une perte de salaire, sans compter la distance (en km) qui est un coût supplémentaire en plus de la participation financière à régler.
- En fin de stage, la grande majorité des parents reconnait la qualité des stages et des intervenants. Ils indiquent avoir beaucoup appris lors de celui-ci et qu'il devrait être proposé à tous les parents dès l'arrivée d'un enfant. Ce stage permet de transformer la contrainte en une prise de conscience de sa responsabilité parentale et d'entendre la nécessité de poser son autorité autrement que par la violence.
- Une réunion annuelle en date du 18 novembre 2022 avec la juriste-assistante au Parquet Le Mans et le Délégué du Procureur a permis de faire le point sur les 3 stages qui se sont déroulés sur l'année 2022. Cette réunion est aussi l'occasion de maintenir la collaboration entre partenaires et d'entendre les attentes du Tribunal.

- Amélioration continue de la qualité

A ce jour, l'amélioration continue de la qualité en ce qu'il s'agit des stages à responsabilité parentale n'est pas instaurée.
La particularité de ces stages qui se déroulent de manière sporadique ne nous a pas conduits jusqu'ici à mener une réflexion sur la démarche qualité.

Toutefois, les réunions annuelles mentionnées plus haut font état d'un regard retrospectif qui donnent lieu de mesurer les écarts en termes de contenu, de moyens, de fonctionnement et d'organisation. De fait, ce point annuel, qui de surcroît se réalise en présence du financeur, augure de réajuster et réguler si besoin nos pratiques dans le but d'améliorer le sevice rendu.

- Objectifs 2023

- Intégrer le dispositif des stages à responsabilité parentale dans une réflexion de démarche qualité propre au SERAFM, service auquel il est rattaché ou à l'EMAF au regard notamment, de l'intervention de la médiatrice familiale.
- Améliorer la communication avec le Parquet au travers d'outils recensant le suivi des mesures, les freins éventuels rencontrés ainsi que d'autres données significatives telles que les types de jugement, le nombre d'absences par stage, etc.

EtEM

Etablissement Educatif Montjoie

Adrien HUEBER
Directeur

Coeur du projet : Accueillir des jeunes, pour lesquels une séparation momentanée ou durable de leur milieu familial a été proposée ou décidée en raison des difficultés risquant de mettre en danger la santé, la sécurité, la moralité des mineurs ou de compromettre gravement leur éducation ou leur développement psychoaffectif.

Capacité du dispositif : 46 places garçons & filles de 5 à 21 ans et plus
enfants, adolescents et jeunes adultes, souvent des fratries.

- Activité de l'établissement (au 31/12)

Activité	*Nombre de jours*	*Taux d'occupation*	
Nbre de journées théorique	16 304	Réalisé/théorique	96.53%
Nbre de journées budgété	15 000	Réalisé/budgété	104.93%
Nbre de journées réalisé	15 739	Budgété/théorique	92.00 %

Nombre d'entrées 2022
32

Jeunes présents au 01/01/22 + entrées 2022

Jeunes suivis sur l'année	*Ensemble*	*dont garçons*	*dont filles*
Nombre de jeunes	73	39	34
Age moyen	14	14	14

Type de placement	*Ensemble*	*dont garçons*	*dont filles*
Décision administrative *Accueil provisoire*	14	9	5
Décision judiciaire *placement direct juge*	59	30	29
mandat placement ASE	-	-	-
Tutelle	-		
dont Jeunes majeurs s/s *protection administrative*	6	2	4
dont Jeunes majeurs s/s *protection judiciaire*	-	-	-

Origine géographique des jeunes
-> Département 70
-> Hors département 3

Motif du placement	*Carences éducatives & affectives*	*Troubles du comportement et de la personnalité*	*Délinquance*	*MNA*
	68	2	-	3

Motifs non exhaustifs.
Les jeunes présentent majoritairement des carences éducatives qui justifient la mise en protection, un soutien psychologique, un accompagnement des parents.

Durée du placement	*Placement le plus court*	*Placement le plus long*	*Moyenne*
	21 jours	2320 jours 6 ans 4 mois	574 jours 1 an 6 mois

- Sorties et Orientations des jeunes sur l'année

Nombre de jeunes concernés	*Ensemble*	*Dont garçons*	*Dont filles*
	28	14	14

Pour rappel nbre d'entrées
32

Orientations	*Ensemble*	*Dont garçons*	*Dont filles*
Retour en famille	15	8	7
Orientat° vers 1 autre ets de Montjoie	9	3	6
Orientat° vers 1 ets d'une autre asso.	2	2	-
Autonomie	2	1	1

- Analyse / Faits marquants de l'année 2022

L'année 2022 pour l'EtEM a débuté par la mise en place d'un dispositif englobant EtAPES et le Service de Suite, proposant ainsi une continuité et une stabilité du parcours de l'enfant confié par les services de l'ASE en Sarthe.

Cadré par un CPOM et en colaboration étroite avec la PAE du Conseil Départemental 72, cette organisation dispose d'une centaine de places réparties sur 9 foyers de vie spécifiques pour des jeunes de 5 à 21 ans. Proposant ainsi au plus près du projet personnalisé des jeunes des réponses à leurs besoins, il est également une réponse dans des situations de crises où il faut trouver des alternatives tout en maintenant le placement faute de places ou de réorientations possibles. A noter que sur les 46 Jeunes de l'EtEM, nous avons accueilli 16 jeunes repérés complexes par la PAE, et au regard de l'ensemble du dispositif EtEM/EtAPES, 36% des jeunes sont répérés comme complexes. Dispositif qui s'est trouvé adapté car les jeunes manifestent de plus en plus des symptômes d'angoisse, de l'agitation, de la colère, des conduites agressives, des troubles du sommeil, des troubles alimentaires, des conduites symptomatiques (scarifications, errance). Nous observons de plus en plus d'épisodes dépressifs y compris chez les plus jeunes où l'agitation cède au repli sur soi, à des moments d'effondrement et de dévalorisation intense en lien avec des sentiments de perte d'amour et une difficulté à penser. Ces différentes symptomatologies peuvent être la conséquence de l'exposition des enfants et adolescents souvent répétée à des événements de vie douloureux, traumatiques, associés à des facteurs de risque familiaux (séparation, précarité, migration, deuil, maladie psychiatrique, dépendances…) qui débordent les facultés d'adaptation des enfants et concourent à des états de stress post-traumatique ou de vulnérabilité psychique. Cette vulnérabilité psychique peut dans les situations les plus extrêmes s'intaller et s'exprimer par de la psychopathologie psychiatrique, ou de la violence tournée vers l'autre ou l'individu lu-même, qui ne peut être prise en compte de manière satisfaisante faute de relais psychiatrique.

C'est ainsi que nous comptabilisons 3 fois plus d'hospitalisations que l'an passé et 10 fois plus de fugues. Dans ce contexte, nous avons pu maintenir à la fois une qualité d'accompagnement et notre activité ; il faut là, saluer le professionalisme de l'EtEM.

Notre taux d'activité a pu atteindre les objectifs fixés par le Conseil Départemental 72, tout en répondant favorablement à une demande du département pour accueillir de façon pérenne 2 jeunes de plus, comptabilisant ainsi une capacité de 46 jeunes au lieu de 44.
Pour autant, nous pouvons afficher un taux de sorties positives de l'EtEM de 60,7% : en effet, sur 28 sorties de l'EtEM, 17 sont positives dans le sens d'une restitution à la famille ou/et d'un accès réussi à l'autonomie. Par ailleurs, 32% ont bénéficié d'une continuité de l'accompagnement dans le parcours de l'enfant sur EtEM ETAPES SDS, et, 73,6 % des jeunes sont scolarisés ou en formation. Nous affichons aucune sortie sèche.

Au niveau RH, la stabilité des effectifs encadrant est à souligner : signes tangibles de la bonne prise en compte des besoins fondamentaux des enfants.

- Amélioration continue de la qualité

Cette année 2022 a vu :

- La mise en place effective d'un PMS (Plan de Maîtrise Sanitaire) avec 4 contrôles effectifs par l'autorité compétente, tous favorables.
- Une commission de sécurité (Monod) et des travaux d'amélioration du cadre de vie (Coulaines) viennent affirmer notre volonté de proposer un accompagnement de qualité. Pour autant, 57 déclarations de sinistres ont dû être réalisées cette année, marquant de fait une violence extériorisée et difficilement canalisable.
- Le DUERP a pu être mis à jour (1/7/22),
- Deux COPIL qualité ont pu se tenir (le 12/3/22 et le 15/12/22) avec un PAQ.
- Nous avons pu, comme chaque année à date anniversaire, envoyer un questionnaire de satisfaction à destination des parents et des usagers, dont les résultats vont être étudiés lors du prochain CoPil (prévu le 11/5/23).
- Une réunion générale le 28/4/22 a eu lieu, rassemblant l'ensemble des professionnels de l'EtEM, EtAPES toute une journée.
- Toutes les rencontres ADP mensuelles ont pu avoir lieur.
- Seul point d'insatisfaction : les groupes de paroles parents n'ont pas pu se remettre en place après l'année COVID et nous gagnerions à pouvoir proposer davantage d'activités en lien avec les parents. Néanmoins deux CVS se sont tenus.

- Objectifs 2023

- Innover et développer notre offre d'accompagnement en intégrant et formalisant le parcours de l'enfant dans le nouveau dispositif EtEM-EtAPES-SERVICE DE SUITE, et plus largement dans Montjoie. En 2022, 16% des jeunes accueillis proviennent d'autres établissements Montjoie et 80 % des jeunes admis au service de suite proviennent d'EtEM et EtAPES.
- Favoriser et privilégier la notion de parcours pendant et après notre intervention en faisant des outils de la loi 2002.2 notre principe d'action.
- Favoriser l'expression et la participation active des bénéficiaires et développer une politique de relations contractuelles et partenariales qui repose sur l'évaluation de nos besoins et sur l'impact de nos actions.

Toutes ces perspectives se trouveront pilotées depuis un pôle administratif unique, regroupant l'ensemble des sites du dispositif : les Palmiers, se situant au coeur d'un foyer d'EtAPES, le FSE, et à proximité d'appartements du SDS.

EtAPES

Etablissement d'Action Psycho Educative Et Sociale

Adrien HUEBER
Directeur

Coeur du projet : Accueillir des jeunes pour lesquels une séparation momentanée ou durable de leur milieu familial a été proposée ou décidée en raison des difficultés risquant de mettre en danger la santé, la sécurité, la moralité des mineurs ou de compromettre gravement leur éducation ou leur développement psychoaffectif.

Capacité du dispositif : 37 places pour garçons et filles de 11 à 18 ans et plus

- Activité de l'établissement (au 31/12)

Activité		*Taux d'occupation*	
Nbre de journées théorique	12 776	Réalisé/théorique	94.51 %
Nbre de journées budgété	12 156	Réalisé/budgété	99.33 %
Nbre de journées réalisé	12 074	Budgété/théorique	95.15 %

Nombre d'entrées 2022
17

Jeunes présents au 01/01/22 + entrées 2022

Jeunes suivis sur l'année	*Ensemble*	*dont garçons*	*dont filles*
Nombre de jeunes	60	34	26
Age moyen	17	17	17

Structures contenantes	*Structure de mise en autonomie*	*Structure de semi autonomie*	*Autres*
36	5	11	2

Type de placement	*Ensemble*	*dont garçons*	*dont filles*
Décision administrative *Accueil provisoire* *Tutelle ASE*	 8 3	 2 0	 6 3
Décision judiciaire *placement direct juge*	-	-	-
mandat placement ASE	45	28	17
Ordonnance 45	4	4	-
Dont Jeunes majeurs s/s *protection administrative*	5	4	1
Jeunes majeurs s/s *protection judiciaire*	-	-	-

Origine géographique des jeunes
-> Département 50
-> Hors département 10

Motif du placement / 54 jeunes Certains placements sont motivés par plusieurs raisons			
Carences éducatives	*Troubles du comportem^ent^*	*Délin-quance*	*Mineurs isolés*
55	42	7	1

Jeunes mis en examen ou jugés pour délit	
Garçons	*Filles*
2	0

Jeunes bénéficiant de soins / 60 jeunes			
Psycholo-giques	*Psychia-triques*	*Addictions*	*Obligation de soins*
27	4	15	2

Durée du placement		
Placement le plus court	*Placement le plus long*	*Moyenne*
1 mois	86 mois	17 mois

- Sorties et Orientations des jeunes sur l'année

Nombre de jeunes concernés	*Ensemble*	*Dont garçons*	*Dont filles*	*Pour rappel nombre d'entrées*
	25	15	10	26

Orientations	*Ensemble*	*Dont garçons*	*Dont filles*
Retour en famille	9	5	4
Orientat° vers 1 ets de Montjoie	5	3	2
Orientat° vers 1 ets d'une autre asso.	2	2	-
Autonomie	6	3	3
Majorité	-	-	-
Errance	3	2	1

- Analyse / Faits marquants de l'année 2022

L'année 2022 pour l'EtAPES a débuté par la mise en place d'un dispositif englobant Entre'Parenthèses, EtEM et le Service de Suite, proposant ainsi une continuité et une stabilité du parcours de l'enfant confié par les services de l'ASE en Sarthe.

Cadré par un CPOM et en colaboration étroite avec la PAE du Conseil Départemental 72, cette organisation dispose d'une centaine de places réparties sur 9 foyers de vie spécifiques pour des jeunes de 5 à 21 ans. Proposant ainsi au plus près du projet personnalisé des jeunes des réponses à leurs besoins, il est également une réponse dans des situations de crises où il faut trouver des alternatives tout en maintenant le placement faute de places ou de réorientations possibles.

Une activité ponctuée de fugues, de jeunes filles impliquées dans des réseaux de prostitution, et la perméabilité des sites aux trafics de drogues. Symptômes d'un mal être des jeunes, l'établissement a connu deux fois plus d'hospitalisations que l'an passé, trois fois plus de jeunes qui ont bénéficié de soins psychologiques, cinq fois plus de jeunes qui présentent une addiction. Face au rappel du cadre, à l'objectif fixé de l'insertion et l'inclusion, bien souvent le jeune répond par la fuite dans l'errance, la consomation illicite, les mises en dangers, la violence. Le peu de jeunes scolarisés illustre ce constat.
Une expression de la violence quantifiable : 62 déclarations de sinistres ont été réalisées cette année. Nous avons petit à petit inversé la spirale en stabilisant les jeunes sur différents sites afin de pouvoir proposer une individualisation de l'accompagnement en essayant d'éviter de cumuler sur un même site les problématiques identiques, écartant les phénomènes de bandes et de contagion dans l'expression de la souffrance.

Dans ce contexte, Il est à noter :
- 15 sorties positives sur les 25 jeunes qui ont quitté EtAPES ce qui revient à 60% de réussite,
- Nous avons stabilisé l'encadrement,
- Notre taux d'activité a pu atteindre les objectifs fixés par le CD 72, tout en ayant pu accueillir 3 jeunes de plus dans nos effectifs pour passer à 37 jeunes accueillis, pour répondre aux situations de danger fautes de placements,
- Le rapport d'activité de notre référent famille fait état de 527 interventions auprès des familles de jeunes, soit le double de l'an passé. La moitié des interventions se concentrent sur des visites médiatisées à honorer notamment en l'absence de référents ASE.

Comme l'an passé, pour répondre au moins en partie à l'accompagnement des situations complexes, et permettre aux jeunes de se poser, avoir un répit et parfois aussi pour les équipes leur permettre de changer de regards, nous avons utilisé le nouveau dispositif appelé «Entre'Parenthèses». Le bénéfice pour les jeunes et les équipes est tel que le Conseil départemental 72 a également fait appel à cette prise en charge ponctuelle et atypique.

- Amélioration continue de la qualité

Cette année 2022 a vu :
- La mise en place effective d'un PMS [Plan de Maîtrise Sanitaire], vérifié par des audits internes, qui certifient la bonne tenue des sites (taux de satisfaction de 73,5 %),
- Des travaux d'amélioration du cadre de vie (FSE) viennent affirmer notre volonté de proposer un accompagnement de qualité,
- Le DUERP a pu être mis à jour (1/7/22),
- Deux CoPil qualité ont pu se tenir (le 12/3/22 et le 15/12/22) avec un PAQ,
- Une réunion générale le 28/4/22 a eu lieu qui a rassemblé l'ensemble des profesionnels de l'EtAPES, EtEM toute une journée,
- Un CVS a eu lieu le 18/5/22,
- Toutes les rencontres ADP mensuelles ont pu avoir lieu,
- Seul point d'insatisfaction : les groupes de vie du FSE, de l'UE et du FPA mériteraient une réfection pour une amélioration du cadre de vie.

- Objectifs 2023

- Innover et développer notre offre d'accompagnement en intégrant et formalisant le parcours de l'enfant dans le nouveau dispositif EtAPES-EtEM-SERVICE DE SUITE,
- Favoriser et privilégier la notion de parcours pendant et après notre intervention en faisant des outils de la loi 2002.2 notre principe d'action.
- Favoriser l'expression et la participation active des bénéficiaires et développer une politique de relations contractuelles et partenariales qui repose sur l'évaluation de nos besoins et sur l'impact de nos actions.

Toutes ces perspectives se trouveront pilotées depuis un pôle administratif unique, regroupant l'ensemble des sites du dispositif : les Palmiers, se situant au coeur d'un foyer d'EtAPES, le FSE, et à proximité d'appartements du SDS.

Service de Suite
Le Mans

Adrien HUEBER
Directeur

Coeur du projet Accueillir : dernière étape avant une sortie de la Protection de l'Enfance.
Cette étape vers l'autonomie se concrétise par l'accueil dans des studios, co location ou appartements diffus dans l'agglomération mancelle, proposant ainsi une offre la plus adaptée possible aux besoins du jeune.
Accompagné par trois professionnels, ce dispositif est une réponse à la lutte contre les sorties sèches et suit les recommandations de la loi du 7/2/22.

Ouverture en septembre 2022

Capacité du dispositif : 11places pour garçons et filles de 17 à 21 ans

- Activité de l'établissement (au 31/12)

Nombre d'entrées 2022
10

Activité		Taux d'occupation	
Nbre de journées théorique	1 220	Réalisé/théorique	72.30 %
Nbre de journées budgété	1 220	Réalisé/budgété	72.30 %
Nbre de journées réalisé	882	Budgété/théorique	100 %

Jeunes présents au 01/01/22 + entrées 2022

Jeunes suivis sur l'année	Ensemble	dont garçons	dont filles
Nombre de jeunes	10	5	5
Age moyen	18	18	18

Origine géographique des jeunes
-> Département 10
-> Hors département -

Objet de l'accompagnement	Ensemble	dont garçons	dont filles
Projet scolaire/études	5	1	4
Projet professionnel	5	4	1
Tenue - investissement du logt	10	5	5
Gestion des soins	4	2	2
Démarches administratives	10	5	5
Inscript° dans un environnemt	10	5	5
Autre (Gestion du budget)	10	5	5

Lieu de résidence des jeunes avant la mesure (en nbre)	
Famille naturelle	Ets
1	9

Hébergement	Ensemble	Dont garçons	Dont filles
Collectif	-	-	-
Individuel	10	5	5

Situation des jeunes avant la mesure (en nbre)	
Absence de mesure	Placemt en assis. éducative
1	9

- Sorties et Orientations des jeunes sur l'année

Nombre de jeunes concernés	Ensemble
	0

- Analyse / Faits marquants de l'année 2022

Premier fait marquant : l'ouverture du service de suite le 1/9/22, dans les temps impartis avec en deux mois la **pleine activité**. Une liste d'attente s'est vite installée à partir de novembre pour en décembre faire la demande d'une 11ième place autorisée à compter du 1/1/23.

En terme RH, le choix du recrutement s'est posé sur une éducatrice spécialisée expérimentée, un éducateur sportif, et une aide éducative et sociale : la complémentarité de l'équipe pluridisciplinaire a été recherchée. De par la mutualisation des services entre EtEM EtAPES et le Service de suite, nous avons pu bénéficier temporairement d'un temps de psychologue pour des entretiens individuels encore nécessaires pour les jeunes et d'un temps de chef de service pour organiser, piloter et animer le service.

Ces ressources sont nécessaires pour faire vivre le service de suite et questionneront les moyens mis à disposition. En effet, force est de constater que les jeunes, confrontés à un espace de liberté, vacillent et révèlent des traumatismes et des comportements jusqu'alors enfouis dans la vie en collectivité. Trop souvent l'astreinte est de fait mobilisée pour résoudre des problèmes de comportements, de troubles du voisinage, de fugues, d'entrée aux urgences suite à des agressions sexuelles ou des mises en danger. L'autonomie toute relative et pourtant préparée en amont, mobilise une équipe fortement sollicitée par des jeunes qui seraient encore en devoir, pour certains, d'être accompagnés en MECS.

- Amélioration continue de la qualité

La création du service a permis la mise en place d'**outils,** d'un règlement de fonctionement, de règles de vie, qui sont en cours d'évaluation.

Un **projet de service** est en cours d'écriture.

Enfin, l'**élection de délégués jeunes**, leur participation active au CVS et leurs contributions à une enquête de satisfaction permet une prise en compte de la parole de ces jeunes majeurs.

- Objectifs 2023

- Passer à 11 places au 1er janvier 2023 en accord avec le CPOM ;
- Piloter, innover et développer notre offre d'accompagnement ;
- Favoriser et privilégier la notion de parcours pendant et après notre intervention en faisant des outils de la loi 2002.2 notre principe d'action ;
- Favoriser l'expression et la participation active des bénéficiaires ;
- Développer une politique de relations contractuelles et partenariales qui repose sur l'évaluation de nos besoins et sur l'impact de nos actions ;
- Poursuivre la mise en place du Plan d'Amélioration de la Qualité par le maintien à jour du DUERP, un questionnaire de satisfaction à réaliser, couplé au CVS.

UAU

Unités d'Accueil d'Urgence

Samir BIRECHE
Directeur

UAU LE MANS

Les missions des Unités d'Accueil d'Urgence permettent l'accueil en urgence d'enfants pour une période de trois mois, renouvelable une fois. Ce temps d'accueil devrait pouvoir déboucher sur une orientation vers un nouveau lieu de vie résultant de l'évaluation réalisée tout au long de l'accueil, en lien avec le projet de l'enfant.

Chaque UAU accueille 6 enfants en mixité, dont les profils sont parfois complexes. L'importance d'avoir une équipe de professionnels aguérie et expérimentée pour assurer l'accompagnement de ces enfants, dont la rupture avec le milieu naturel peut être brutale, est une nécessité à prendre en compte.

Capacité du dispositif : 2 * 6 places
pour garçons et filles de 8 à 12 ans [7-13 ans dans le cadre de fratries]

- Activité de l'établissement (au 31/12)

Activité		*Taux d'occupation*	
Nbre de journées théorique	4 380	Réalisé/théorique	96.58 %
Nbre de journées budgété	4 380	Réalisé/budgété	96.58 %
Nbre de journées réalisé	4 230	Budgété/théorique	100 %

Nombre d'entrées 2022
15

Jeunes suivis sur l'année	*Ensemble*	*dont garçons*	*dont filles*
Nombre de jeunes	28	21	7
Age moyen	10.5	10.4	10.7

Origine géographique des jeunes
-> Département 27
-> Hors département 1

Type de placement	*Ensemble*	*dont garçons*	*dont filles*
Décision administrative *Accueil provisoire*	12	9	3
Décision judiciaire *placement direct juge*	-	-	-
mandat placement ASE	16	12	4

Motif du placement	*Carences éducatives*	*Troubles du comportement*	*Délinquance*	*Autre*
	27	17	-	-

Durée du placement	*Placement le plus court*	*Placement le plus long*	*Moyenne*
	2 mois 23 jrs	2 ans 2 jrs	9 mois 26 jrs

- Sorties et Orientations des jeunes sur l'année

Nombre de jeunes concernés	*Ensemble*	*Dont garçons*	*Dont filles*
	16	11	5

Orientations	*Ensemble*	*Dont garçons*	*Dont filles*
Retour en famille	3	1	2
Tiers digne de confiance	1	1	-
Orientat° vers 1 autre ets de Montjoie	6	5	1
Orientat° vers 1 ets d'une autre asso.	6	4	2

- Analyse / Faits marquants de l'année 2022

Cette année 2022 est la première année où le fonctionnement des UAU correspond à ce qu'il est possible d'atteindre et coïncide avec les taux d'activité habituels de nos autres établissements. En effet, le cahier des charges instituant un taux d'activité à 100% n'est pas réalisable. D'une part, les demandes d'accueils émanant du Département, ne peuvent être réalisées que lorsque l'UAU est sollicitée et d'autre part, il est très rare de réaliser un accueil le même jour qu'un départ est acté. Il y a donc forcément un moment où les UAU ne sont pas à effectif complet et le taux de 100% ne peut donc que rarement être atteint.

15 nouveaux enfants furent accueillis en 2022 dont 11 bénéficiaient d'une reconnaissance de Sarthe Autonomie mais au final, ce sont 28 enfants qui ont bénéficié d'un temps d'accueil au sein des UAU pendant cette année. Ces problématiques complexes allient plusieurs niveaux de difficultés en lien avec de la violence verbale et physique, des troubles psychiatriques, des troubles de la conduite et du comportement. Les manisfestations de violence sont fréquentes et induisent de nombreux arrêts maladie. Les conséquences de ces difficultés de maîtrise de leurs émotions sont la destruction de matériels (voiture, mobilier, immobilier...), sans oublier les violences sur adultes qui ont amené certains professionels à aller déposer plainte auprès des services de Police ou de Gendarmerie.

Lorsque l'on regarde la durée minimale et maximale de placement des enfants au sein des UAU, on se rend compte que le cahier des charges n'est pas respecté. En effet, la **durée d'accueil** la plus courte fut de 9 mois et 26 jours et la plus longue, de 2 ans et 2 jours (le garçon ayant cette longue durée de placement étant toujours au sein de l'UAU) alors qu'elle devrait être de 6 mois maximum. Cette raison s'explique avant tout, par le manque de places d'orientation et d'accueil dans le Département mais aussi par le fait que ces situations très complexes, ne trouvent pas de lieux d'accueils correspondant à leurs difficultés, ces enfants ne pouvant que très difficilement être en lien avec d'autres enfants.

Enfin, en **matière RH**, un nombre important de professionnels est parti : ces départs sont essentiellement à mettre en lien avec les situations complexes à prendre en charge, où la violence sous toutes ses formes est prégnante. Des agressions physiques sur les professionnels ainsi que des dégradations de toute sorte, rythment malheureusement le quotidien de ces enfants dont *«personne ne veut»*. Les professionnels entrent alors dans des mécanismes d'usure et cette difficulté de l'accompagnement au sein des UAU montre toute l'attention qu'il est nécessaire d'avoir quant aux recrutements à réaliser et aux soutiens de ces professionnels. L'équipe de cadres a également été modifiée avec le départ du chef de service et l'arrivée d'une nouvelle directrice.

- Amélioration continue de la qualité

– Après l'évaluation d'une année pleine de fonctionnement (2021), l'année 2022 a permis d'ajuster et d'avoir une analyse critique sur l'accompagnement proposé. Dans cette démarche d'amélioration continue du service rendu à l'usager et à sa famille, nous avons pu permettre, grâce à la mise en place de l'Analyse des Pratiques mais aussi aux réunions d'équipes où un cadre au moins est présent, aux professionnels de pouvoir questionner, se questionner, réfléchir à ce qui pourrait être les meilleures solutions à l'instant «T» pour ces enfants en demandent d'évolution, d'orientation et dont les perspectives sont minces.

  La priorité est donc de pouvoir recruter des professionnels qualifiés et si possible, ayant une expérience significative dans l'encadrement de ce public toute en garantissant une présence et une réactivité des cadres hiérarchiques.

– D'autre part, la mise en place d'une instance d'expression des enfants est un point que nous allons devoir instituer de façon plus régulière : il semble en effet primordial de pouvoir amener les enfants des UAU à se questionner individuellement et les uns envers les autres, sur leur mode de vie, leurs réactions, l'ambiance et le climat de vie qu'ils génèrent et dont tous se plaignent à un moment donné de leur parcours. L'équipe de cadres doit initier ces temps puis accompagner les équipes à les faire vivre.

– Dans la continuité de ce que l'Association Montjoie a mis en place autour du PMS (Plan de Maîtrise Sanitaire), les maîtresses de maison ont été sensibilisées à cet outil et bénéficient de temps de rappel et de l'appui d'un professionnel cuisinier, détaché ponctuellement de son poste, pour les guider et réajuster ce qui pourrait poser question sur le registre de la sécurité alimentaire.

- Objectifs 2023

Les perspectives pour les UAU :

- Poursuivre l'activité en toute sécurité en optimisant la rotation des départs et des arrivées, l'objectif étant de maintenir un taux d'activité au-dessus de 95% ;
- Ouvrir la 3e Unité d'Accueil d'Urgence à Connerré ;
- Favoriser des recrutements de professionnels qualifiés et expérimentés ;
- Accompagner la mise en place d'instances de participation des enfants ;
- Réfléchir à toute forme de participation des parents (questionnaires, par exemple) ;
- Augmenter le lien et le partenariat avec l'ASE pour tenter de respecter au plus près la durée de l'accueil et trouver des solutions d'orientations adaptées ;
- Déterminer les actions prioritaires en lien avec le PACQ pour l'année 2023.

Entre'Parenthèses

Samir BIRECHE
Directeur

Dispositif d'éloignement innovant qui propose un accompagnement éducatif du jeune de manière séquentielle, avec une offre de service ciblée de la personne et de ses besoins.

- *Dispositif adossé à EtEM*
- *Dispositif implanté au Mans*
- *Continuité dans la référence éducative*
- *Durée d'accueil qui ne pourra excéder 2 semaines consécutives mais qui pourra être reconduite 3 fois dans l'année*
- *Prise en charge 24 h /24, assurée par une équipe de professionnels*

• Activité de l'établissement (au 31/12)

Capacité du dispositif : 6 places pour garçons et filles de 10 à 17 ans

Nombre d'entrées 2022	*Nbre de journées réalisées*
39	1356

Jeunes présents au 01/01/22 + entrées 2022

Jeunes suivis sur l'année	*Ensemble*	*dont garçons*	*dont filles*
Nombre de jeunes	39	27	12

Age des jeunes à l'entrée	*10 / 12 ans*	*13 / 15 ans*	*16 / 17 ans*
En nombre	8	19	12

Age moyen
14

Origine établissement Montjoie (en nbre d'admissions)	
CEF 72	1
EtAPES	3
EtEM	3
SERAFM	1
UAU	2
UPASE 37	7
UPASE 85	3
Autre : CD (Conseil départemental)37 CD 72 CD 41 Inalta (association 72)	 11 6 1 1

Jeunes bénéficiant de soins	
Psychologiques	*Psychiatriques*
-	-

Origine géographique des jeunes
-> Département 16
-> Hors département 23

Durée du placement (≤ 15 jours)	
Placement le plus court	*Nbre de reconduction (maxi 3/an)*
30	13

• Sorties et Orientations des jeunes sur l'année

Nombre de jeunes concernés	*Ensemble*	*Dont garçons*	*Dont filles*
	39	27	12

Orientations	*Ensemble*	*Dont garçons*	*Dont filles*
Retour en famille	1	1	-
Orientat° vers l'ets d'origine	31	20	11
Orientat° vers 1 ets d'une autre asso.	6	5	1
Hospitalisation	1	1	-

- Analyse / Faits marquants de l'année 2022

Un dispositif qui a fait ses preuves durant tout l'année et dont l'activité le souligne.

Le critère d'admission du jeune est que ce dernier soit dans une nécessité urgente de mise à distance, dans une situation disons le de crise : une coupure d'avec son milieu d'origine est alors nécessaire. C'est dans ce contexte que nous avons accueilli toute l'année des jeunes pour moitié de Montjoie.

La particularité réside dans l'adaptabilité de l'équipe au jeune : son âge, son genre, sa problématique, et l'individualisation de l'accompagnement. Ces deux aspects permettent d'accueillir tout type de profils de jeunes de 11 à 17 ans.

Nous avons mesuré cette année que les jeunes se «plaisent» à EP et pour certains demandent à y revenir. Nous avons pu observer également que ces séjours ont permis aux équipes du lieu de placement d'origine de se poser, de préparer le retour du jeune, et de s'appuyer sur notre rapport de fin de session pour travaillller la situation.

- Amélioration continue de la qualité

- Un **plan de maîtrise sanitaire** a été mis en place, un audit interne a été réalisé.
- Un kit d'accueil et des outils ont été déployés, qui attendent d'être évalués pour les formaliser dans un projet de service en cours d'écriture.

- Objectifs 2023

- Déménagement et installation du service dans une maison, pour une extension à 6 jeunes durant toute l'année. La maison a été trouvée, elle se situe en périphérie proche du Mans,
- Recrutement d'une nouvelle équipe,
- Ecriture du projet de Service.

CESM

Centre Educatif & Scolaire Montjoie

Didier GRASELY
Directeur

LA MISSION du CESM s'articule de manière multidimensionnelle autour de l'enfant accueilli et son entourage. L'établissement accompagne en internat 56 enfants répartis en 5 unités de vie, par tranche d'âge.

Le CESM est pourvu de deux particularités principales, reconnues par le Département : l'accueil de fratries, la configuration du site permettant le regroupement de ces dernières sur le même lieu de vie, ainsi que l'école primaire interne spécialisée « Coup d'Pouce ».

Capacité du dispositif : 56 places pour garçons et filles de 3 à 21 ans

- ACTIVITÉ DE L'ÉTABLISSEMENT (AU 31/12)

Nombre d'entrées 2022
20

Activité		*Taux d'occupation*	
Nbre de journées théorique	17 522	Réalisé/théorique	99.93 %
Nbre de journées budgété	16 162	Réalisé/budgété	108.33 %
Nbre de journées réalisé	17 509	Budgété/théorique	92.24 %

ORIGINE GÉOGRAPHIQUE DES JEUNES
-> Département 66
-> Hors département 0

Jeunes présents au 01/01/22 + entrées 2022

JEUNES SUIVIS SUR L'ANNÉE	*Ensemble*	*dont garçons*	*dont filles*
Nombre de jeunes	66	29	37
Age moyen	9	10	9

TYPE DE PLACEMENT	*Ensemble*	*dont garçons*	*dont filles*
Décision administrative *Accueil provisoire*	5	5	-
Décision judiciaire *placement direct juge*	-	-	-
mandat placement ASE	61	24	17
Dont Jeunes majeurs s/s *protection administrative* *protection judiciaire*	2 1	2 1	- -

LIEU DE RÉSIDENCE DES JEUNES AVANT LA MESURE (EN NBRE)				
Famille naturelle	*Famille d'accueil*	*Accueil urgence*	*Ets*	*Serv. de suite*
42	7	11	5	1

SITUATION DES JEUNES AVANT LA MESURE (EN NBRE)				
AED	*Placem^t en assis. éducative*	*AEMO*	*Absence de mesure*	*Accueil provisoire*
3	22	31	7	3

MOTIF DU PLACEMENT	*Carences éducatives*	*Troubles du comportement*	*Délinquance*	*Autre*
	66	15	-	-

DURÉE DU PLACEMENT	*Placement le plus court*	*Placement le plus long*	*Moyenne*
	2 ans 6 mois	6 ans 10 mois	4 ans 1 mois

- SORTIES ET ORIENTATIONS DES JEUNES SUR L'ANNÉE

NOMBRE DE JEUNES CONCERNÉS	*Ensemble*	*Dont garçons*	*Dont filles*
	11	5	6

ORIENTATIONS	*Ensemble*	*Dont garçons*	*Dont filles*
Retour en famille avec mesure AED	1	-	1
Retour en famille avec mesure AEMO	3	2	1
Orientat° vers 1 autre ets de Montjoie	4	2	2
Famille d'accueil ASE	3	1	2
Dont placement en assistance éducative	3	1	2
Dont Majorité (CJM)	4	2	2

- Analyse / Faits marquants de l'année 2022

Le CESM a connu une activité soutenue en 2022, la saturation du dispositif de l'Aide Sociale à l'Enfance permettant d'anticiper les entrées et sorties de l'établissement, sans discontinuité d'accueil.

En ce sens, le CESM a été sollicité par le Département pour augmenter sa capacité d'accueil de 8 places. Puisque seulement 2 places étaient disponibles dans les locaux du CESM, l'ouverture externalisée **en septembre d'une cinquième unité de vie de 6 places a été nécessaire**, temporairement installée dans un gîte à proximité de Saint-Calais.

En 2022, les enfants issus d'une fratrie accompagnée au CESM représentaient 61% des accueils. Ce chiffre, en hausse de 6 points de pourcentage par rapport à l'année précédente, peut s'expliquer par le nombre de places excédentaires ouvertes, favorisant l'accueil et le regroupement de fratries importantes

La durée moyenne d'accueil au CESM a fortement augmenté cette année, atteignant 4 ans et 1 mois. Si le projet de l'enfant correspond à un accueil en MECS, une continuité de parcours à l'interne est possible puisque l'établissement suit des enfants de 4 à 17 ans révolus.

Le CESM a connu le départ de 11 enfants en 2022 contre 17 en 2021. 4 d'entre eux ont profité d'une orientation inter-associative, 3 ont bénéficié d'un accueil chez des assistants familiaux du Département tandis que 4 ont réintégré le domicile familial, soit moitié moins que l'année passée.

Durant cette année écoulée, il a été possible d'observer une baisse drastique du nombre de fugues, passant de 34 en 2021 à 0 en 2022. Parallèlement, le nombre de suivis psychologiques est sensiblement resté identique alors que le nombre d'hospitalisations a augmenté. Ces paramètres sont difficilement analysables puisqu'ils dépendent des situations individuelles des enfants accueillis.

Contrairement à l'année passée, l'école primaire Coup d'Pouce a atteint sa capacité d'accueil maximale dès la rentrée, composée de 12 élèves accueillis au CESM ou à l'Unité d'Accueil d'Urgence de Bouloire. Cette école spécialisée assure une continuité pédagogique pour des enfants aux difficultés scolaires importantes, comportementales ou relationnelles. L'accompagnement scolaire proposé permet aux enfants inscrits dans cette école d'acquérir, voire de maintenir un statut d'élève.
Que ce soit à l'interne, au sein de l'Ecole Coup d'Pouce, ou en établissements extérieurs, tous les enfants et jeunes accueillis au CESM suivent une scolarité adaptée à leurs besoins.

L'implantation rurale du CESM permet une inscription scolaire dans divers établissements, offrant la possibilité aux enfants de se constituer un réseau social en dehors du lieu de vie. Afin de favoriser cette dynamique, il est proposé à la totalité des enfants accueillis de pouvoir profiter d'activités sportives et culturelles extra-scolaires.

- Amélioration continue de la qualité

- Un premier **CoPil** qualité s'est tenu en novembre 2022. Ce dernier a été mené à partir du **PACQ** [Plan d'Amélioration Continue de la Qualité], assorti au projet d'établissement validé pour 2022/2026. De cette instance de regroupement sont ressortis des axes prioritaires à mettre en œuvre pour la prochaine année, insufflés et portés par l'équipe de cadres et les deux référentes qualités.
- Le **PMS** [Plan de Maîtrise Sanitaire], expliqué et appuyé par la DEAP, s'est mis en place en cuisine centrale. Les maitresses de maison ont également été sensibilisées à cet outil.
- Les **partenariats extérieurs** de prévention et de soutien ont été poursuivis, à travers des interventions de la brigade de gendarmerie, de l'Equipe Mobile d'Appui de l'EPSM et du planning familial.
- Sur évaluation des professionnels qui en bénéficient, les modalités organisationnelles de l'**ADP** ont été repensées.
- Parallèlement, l'attention portée sur les observations des enfants reste de mise au niveau institutionnel, avec les **instances de participation** telles que les réunions des délégués et d'expression des enfants. Certains d'entre eux ont également pu bénéficier, en collaboration avec le Département, de sessions d'échanges avec d'anciens jeunes accueillis au CESM.

- Objectifs 2023

- Mettre en place un groupe de travail pluridisciplinaire afin de mener une réflexion autour de la construction de la 5ème unité du CESM ;
- En termes RH : embaucher en CDI des professionnels éducatifs, un.e maitre.sse de maison et deux surveillant.e.s de nuit au sein de la 5ème unité ;
- Reconfigurer l'unité des plus jeunes de manière à bénéficier d'espaces plus adaptés et plus fonctionnels;
- Mettre en œuvre des axes prioritaires du PACQ ;
- Accroître la participation des parents ;
- Penser l'accompagnement des parents sur les motifs de placement, suite à la réorganisation du service de l'Aide Sociale à l'Enfance.

Service de Suite
La Ferté Bernard (72)

Didier GRASELY
Directeur

Le Service de Suite de la Ferté-Bernard propose un accompagnement social diversifié, à travers l'accès au droit commun, à la scolarité/formation, à l'emploi et à la santé.
L'accompagnement dispensé est exclusivement individualisé.
Les jeunes sont hébergés en appartement, seuls ou en co location.

Capacité du dispositif : 9 places pour garçons et filles de 17 à 21 ans

- Activité de l'établissement (au 31/12)

Nombre d'entrées 2022
4

Activité		Taux d'occupation	
Nbre de journées théorique	1 220	Réalisé/théorique	28.77 %
Nbre de journées budgété	1 220	Réalisé/budgété	28.77 %
Nbre de journées réalisé	351	Budgété/théorique	100 %

Jeunes présents au 01/01/22 + entrées 2022

Jeunes suivis sur l'année	Ensemble	dont garçons	dont filles
Nombre de jeunes	4	3	1
Age moyen	17.5	17.7	17

Origine géographique des jeunes
-> Département 4
-> Hors département -

Objet de l'accompagnement	Ensemble	dont garçons	dont filles
Projet scolaire/études	4	3	1
Projet professionnel	-	-	-
Tenue - investissement du logt	4	3	1
Gestion des soins	1	1	-
Démarches administratives	4	3	1
Inscript° dans un environnemt	1	1	-
Autre (à préciser)	-	-	-

Lieu de résidence des jeunes avant la mesure (en nbre)		
Famille naturelle	Ets	Appart
1	1	2

Hébergement	Ensemble	Dont garçons	Dont filles
Collectif	4	3	1
Individuel	-	-	-

Situation des jeunes avant la mesure (en nbre)		
AED	Placemt en assis. éducative	CJM
1	1	2

- Sorties et Orientations des jeunes sur l'année

Nombre de jeunes concernés	Ensemble	Dont garçons	Dont filles
	1	1	-

Situation à la sortie	Ensemble	Dont garçons	Dont filles
Formation	1	1	-
Modalités de sortie	*Ensemble*	*Dont garçons*	*Dont filles*
Décision à l'initiative du service	1	1	-

Durée du placement
(sorties dans l'année)

46 jours

Hébergement à la sortie	*Ensemble*	*Dont garçons*	*Dont filles*
Etablissement	1	1	-
Ressources à la sortie	*Ensemble*	*Dont garçons*	*Dont filles*
Sans emploi - sans ressources	1	1	-

- Analyse / Faits marquants de l'année 2022

Au premier trimestre 2022, sur impulsion du Conseil Départemental de la Sarthe, le projet d'ouverture du Service de Suite a emergé pour le CESM. Ce dernier a émané de la volonté de désengorger les MECS et les assistants familiaux des accueils de jeunes majeurs. Il est, dans le même temps, venu répondre aux constats du terrain : la difficulté d'accompagner ce public sans équipe dédiée. Le diagnostic s'est alors inscrit dans une logique à la fois ascendante et descendante.

Implanté en milieu semi-urbain, à égale distance entre le Mans et Saint-Calais, ce service offre la possibilité aux 17/21 ans, dans le cadre d'un placement pour les mineurs et d'un Contrat Jeune Majeur pour les plus de 18 ans, d'intégrer un logement et d'être soutenus sur un plan socio-professionnel. Cette ouverture de service vient répondre au premier axe stratégique associatif : l'innovation et le développement de l'offre d'accompagnement.

Ce fonctionnement en externat nécessite un respect du cadre défini important par les personnes accompagnées. La dissonance entre le «chez soi» et le logement mis à disposition par le service peut être difficile à intégrer. En ce sens, le repli d'un mineur du service vers le CESM a été essentiel en décembre, pour des questions de sécurité, relatives au non-respect du cadre d'accueil de personnes extérieures, à la dégradation du logement et à la consommation de produdits illicites.

Doté d'une capacité d'accueil de 9 personnes, le Service de Suite n'a accompagné que 4 jeunes sur le dernier trimestre 2022, dont 2 précédemment pris en charge par le CESM. Il est possible de dresser diverses hypothèses de cette inocupation des places : émergence rapide du service, communication tardive sur son ouverture et implantation géorgraphique du service. Néanmoins, cette configuration aura permis aux professionnels de proposer un accompagnement physique soutenu aux premiers arrivants, mais également une découverte des outils, du territoire, de ses infrastructures et une prospection des partenaires en amont d'une activité accentuée.

Les 4 jeunes accompagnés sur la fin d'année 2022 étaient inscrits dans un parcours scolaire ou de formation.

Jusqu'alors installés sous forme de permanences dans les locaux municipaux du pôle du rendez-vous, les professionnels bénéficient depuis début décembre de bureaux professionnels voués au service.

- Amélioration continue de la qualité

- Compte tenu de l'ouverture récente du service, pour lequel seul un projet de fond était existant, la démarche d'**amélioration continue de la qualité** s'amorce à mesure du temps, tout comme l'appropriation des outils et l'adaptation aux besoins individuels des personnes accompagnées.
- Afin de mutualiser les moyens et d'harmoniser les pratiques entre établissements de l'Association, l'**Analyse des Pratiques Professionnelles** s'organise conjointement avec le service de suite du Mans.

- Objectifs 2023

Après un trimestre d'activité en 2022, les perspectives pour l'année 2023 sont les suivantes :

- Concrétisation du projet de service,
- Détermination des actions prioritaires et intégration au PACQ,
- Edition d'un questionnaire de satisfaction,
- Embauche d'un membre supplémentaire pour compléter l'équipe (profil CESF),
- Proposition d'ateliers collectifs pour une inter-connaissance des personnes accompagnées,
- Amélioration de l'espace dédié aux jeunes dans les locaux professionnels.

CEJM 72

Centre Educatif de Jour Montjoie

Sandrine MACÉ
Directrice

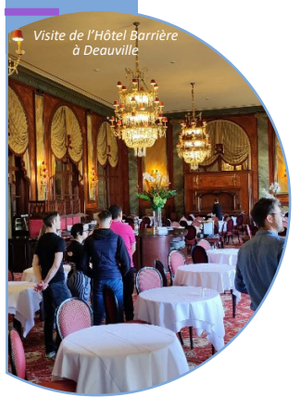
Visite de l'Hôtel Barrière à Deauville

Situé sur le territoire du Mans, en plein cœur d'une zone artisanale et d'un campus de formation et universitaire, le CEJM est un dispositif alternatif aux formes traditionnelles de scolarisation.

Dispositif relais, le CEJM s'adresse à des adolescents présentant des risques d'inadaptation sociale. Au-delà du simple rejet scolaire, ces adolescents présentent des problématiques complexes les éloignant de tous les dispositifs classiques de scolarité, d'apprentissage et de formation. Il s'agit bien de problématiques sociales plus larges et plus englobantes qui produisent autant d'histoires que de situations singulières et différentes.

*Le CEJM propose un **cadre éducatif sécurisé**, une **approche pédagogique personnalisée** adaptée aux besoins de chacun, en lien avec les compétences de l'Education Nationale et les compétences psychosociales, des **actions éducatives** autour de la citoyenneté, de l'ouverture à la culture, du numérique et un **accompagnement à l'élaboration d'un projet d'orientation**.*

Tout ce travail est mené en coopération étroite avec les professionnels du territoire, les familles, les établissements scolaires, la Mission Locale...

*Le CEJM contribue donc, chaque jour, à la **prévention** et à la **protection de la jeunesse**, sur le territoire Sarthois conformément au périmètre et au champ d'action du schéma départemental et des politiques sociales en faveur de l'enfance et de l'adolescence.*

Le CEJM dans la compréhension des processus de décrochage s'autorise à sortir de l'axe linéaire de l'accompagnement, à sortir des schémas de pensée et d'actions stéréotypés et confère aux «décrocheurs» et aux «raccrocheurs» une dimension évolutive possible donc réversible.

*Ainsi, le **Centre accueille ces adolescents volontaires «là où ils en sont dans leur parcours et tels qu'ils sont».***

Capacité du dispositif : 24 places pour garçons et filles de 14 à 18 ans

• Activité de l'établissement (au 31/12)

Jeunes accueillis au cours de l'année	*Ensemble*	*dont garçons*	*dont filles*
Nombre de jeunes	51	30	21
Plus de 16 ans	24	11	13
Moins de 16 ans	27	19	8

Moyenne d'âge des jeunes à l'entrée du CEJM : 15.2
Moyenne d'âge des jeunes à la sortie du CEJM : 16.4

Origine géographique des jeunes

-> Le Mans	*30*
-> Cté urbaine	*11*
-> Département	*10*
-> Hors département	*0*

• Origine institutionnelle des jeunes accueillis

Origine des jeunes	*Ensemble*	*Moins de 16 ans*	*Plus de 16 ans*
Association Montjoie	6	3	3
Autres MECS du Département (Maisons d'Enfants caractère Social)	6	2	4
Milieu ouvert	5	2	3
D.G.A.S.D. (Département Solidarité)	5	2	3
D.S.D.E.N. (Académie)	21	12	9
Mission locale	-	-	-
P.J.J.(Protection judiciaire de la Jeunesse)	4	3	1
E.P.S.M.	4	3	1
	51	27	24

Durée moyenne de prise en charge	*Sur l'ensemble des jeunes*
	6.5 mois soit 195 jours de présence au Centre

- Sorties et Orientations des jeunes sur l'année

Orientations des jeunes	*Ensemble*	*Moins de 16 ans*	*Plus de 16 ans*
Retour collège	14	14	0
Dispositif DIMA, MLDS, EPIDE	2	-	2
Formation professionnelle initiale par apprentissage (CFA)	4	1	3
Formation professionnelle initiale (Lycée professionnel, MFR...)	6	2	4
Formation continue	1	-	1
Relais Mission locale	7	-	7
Déménagement	2	-	2
Soins / santé	2	2	-
Retour CEJM	13	8	5
	51	27	24

- Analyse / Faits marquants de l'année 2022

Le CEJM a connu à nouveau une activité dense avec 104 demandes d'inscription et la constitution d'une liste d'attente dès le mois de novembre 2021. 51 jeunes ont été accompagnés dont une augmentation des jeunes ayant des problématiques psychiques voire psychiatriques. La modularité des accompagnements permet d'apporter une réponse personnalisée et adaptée aux problématiques complexes :

- 19 jeunes accueillis à temps plein,
- 1 jeune en temps partagé avec un collège,
- 31 jeunes en temps aménagés en raison de troubles de rythme sévères, de problématiques de santé, d'usage addictif lié aux écrans, de troubles cognitifs.

Comme chaque année, le CEJM 72 a présenté en janvier 2023 son rapport d'activité 2021/2022 aux autorités tarifaires. De nombreuses actions éducatives et pédagogiques ont été mises en place :

- Une expédition à la recherche d'une météorite dans l'Orne sous l'égide du Muséum National d'Histoires Naturelles et de l'Observatoire de Paris. Un jeune a été interwievé par BFMTV,
- Une Olympiade de maths organisée par le CEJM avec des acteurs locaux de la persévérance scolaire (MLDS du Lycée Sud et Collège la Nouvelle Chance),
- Le passage du PSC1 sous l'égide de l'UFOLEP et une action de prévention des gestes qui sauvent par les jeunes auprès d'une école maternelle et primaire,
- La participation au concert ATOEM aux Saulnières en partenariat avec SUPERFORMA et un atelier d'initiation à la composition musicale et à la synesthésie,
- La visite complète de l'Hôtel Barrière de Deauville et la visite du mémorial de Caen,
- Des sorties plus ludiques : une journée au Puy du Fou, au Futuroscope, dans les musées du territoire, de la cani rando,
- Des séances de théâtre chaque semaine en partenariat avec le théâtre la Bertoche,
- Des actions sur les questions d'identité de genre en partenariat avec l'Association Homogène,
- Et autres actions menées avec le complexe Tout sex'plique dans le cadre de la vie affective et de la santé sexuelle.

- Amélioration continue de la qualité

La démarche d'amélioration de la qualité est une préoccupation quotidienne dans nos pratiques. Cette année a été ponctuée par deux CoPil qualité permettant de faire évoluer le plan d'amélioration de la qualité. La déclinaison de la stratégie associative en stratégie opérationnelle est mise en oeuvre et inscrite dans le plan d'amélioration de la qualité.

Comme chaque année, des élections des représentants des jeunes ont eu lieu ainsi que 3 conseils de participations des jeunes dans un objectif de reccueillir la parole des jeunes et de les faire participer au quotidien à la vie de l'établissement.

- Objectifs 2023

Le début de l'année 2022-2023 enregistre un fort taux d'occupation puisque le CEJM était complet dès le début du mois d'octobre avec une liste d'attente. A fin février 2023, le CEJM enregistre 100 demandes d'inscription correspondant habituellement à un fonctionnement sur une année scolaire.

Les perspectives pour l'année 2022/2023 :

- Développer des actions éducatives sur la langue des signes en partenariat avec l'Association signe de partage,
- Mettre en place des actions culturelles autour du RAP-Slam avec l'Association Secondaire reconnue E.N,
- Mettre en oeuvre un partenariat avec les Jardins de Vaujoubert (TARMAC) et les Restos du Coeur,
- D'autres actions seront menées dans un objectif constant d'amélioration de nos pratiques au regard des besoins spécifiques des jeunes et de leurs représentants légaux,
- Le CEJM poursuivra son action au sein de la plateforme de suivi et d'appui aux décrocheurs scolaires pilotée par la DSDEN de la Sarthe.

Le CEJM a répondu à un appel à projet de la Cité Educative sur les jeunes exclus et poly exclus de 4 établissements scolaires dans des quartiers prioritaires de la ville. Le CEJM a remporté cet appel à projet. La mise en oeuvre du projet débutera au cours du premier trimestre 2023.

DASA

Dispositif d'Accompagnement à la Socialisation et à l'Autonomisation

Sandrine MACÉ
Directrice

Le DASA propopse un accompagnement renforcé et personnalisé à la socialisation et à l'autonomisation de jour. Il accompagne et soutient des jeunes relevant de l'Aide Sociale à l'Enfance, dans leur parcours d'insertion sociale, citoyenne et professionnelle.
Sa MISSION s'inscrit dans une action de personnalisation du décrochage social, dans le cadre de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté et dans la stratégie nationale de la protection de l'Enfance.
Le DASA est géré par le Centre Educatif de Jour Montjoie.

Capacité du dispositif : 5 places pour garçons et filles de 17 à 21 ans

- ACTIVITÉ DE L'ÉTABLISSEMENT (AU 31/12)

JEUNES ACCUEILLIS AU COURS DE L'ANNÉE	*Ensemble*	*dont garçons*	*dont filles*
Nombre de jeunes	14	8	6
Plus de 18 ans	7	5	2
Moins de 18 ans	7	3	4

ORIGINE GÉOGRAPHIQUE DES JEUNES
-> Le Mans 9
-> Cté urbaine 3
-> Département 2
-> Hors département 0

Moyenne d'âge des jeunes à l'entrée du DASA : 17.79
Moyenne d'âge des jeunes à la sortie du DASA : 18.64

- ORIGINE INSTITUTIONNELLE DES JEUNES ACCUEILLIS

ORIGINE DES JEUNES	*Ensemble*	*Moins de 18 ans*	*Plus de 18 ans*
Association Montjoie	6	3	3
Apprentis d'Auteuil	5	1	4
Inalta	2	2	0
Foyer Départemental de l'Enfance	1	1	0
	14	7	7

- SORTIES ET ORIENTATIONS SUR 2022

ORIENTATIONS	*Ensemble*	*Moins de 18 ans*	*Plus de 18 ans*
Arrêt à l'initiative du jeune	3		3
Fin de prise en charge DASA (12 mois d'accompagnement)	1		1
Fin de prise en charge par l'ASE (21 ans)	1		1
	5	-	5

DURÉE MOYENNE DE PRISE EN CHARGE	*Sur l'ensemble des jeunes*
	4 mois soit 120 jours de présence au DASA

Des accompagnements ont commencé en 2021 ou ont perduré sur 2023

- Analyse / Faits marquants de l'année 2022

L'accompagnement proposé est adapté et personalisé au regard des besoins du jeune :

- **Accompagnement au projet professionnel et à ses aspects périphériques**
  Au cours de l'année 2022, une jeune a été recrutée en CDI en tant que Bouchère dans un hypermarché. L'employeur a mis fin à la période d'essai mais a proposé à la jeune de réaliser un apprentissage d'un an, avec la possibilité d'être embauchée en CDI. Un jeune a été recruté en CDD de quatre mois en tant qu'hôtes d'accueil dans un magasin de décoration. Trois jeunes ont souhaité réaliser un service civique afin de confirmer leur projet professionnel (petite enfance, personnes âgées, informatique). Une jeune est entrée en formation CPJEPS. Un jeune a réalisé plusieurs missions intérimaires ponctuelles dans la manutention.
- **Accompagnement à la mobilité**
  Sur l'année 2022, deux jeunes ont obtenu leur ASR.
  Un jeune a obtenu son permis de conduire via un financement de la région.
- **Renforcement des compétences de bases scolaires**
  Au cours de l'année, six jeunes ont fait des exercices de remise à niveau en français et en mathématiques. Pour trois jeunes, cet apprentissage s'inscrivait dans une reprise de formation.
- **Accompagnement aux démarches administratives pour accéder aux droits**
  Pour faciliter les démarches, tous les jeunes ont ouvert l'accès à leur compte AMELI. Cinq jeunes ont demandé le déblocage des allocations de rentrée scolaire auprès de la caisse des dépots et consignation. Un jeune a accepté de réaliser une demande de RQTH. Au vu des difficultés de gestion budgetaire, un jeune a accepter de déposer un dossier de sauvegarde de justice. Sur la période, deux jeunes ont réalisé des démarches auprès du Centre du Service National et de la Jeunesse d'Angers pour réaliser leur Journée Défense et Citoyenneté. Trois jeunes ont fait la demande de prime d'activité auprès de la CAF. Trois jeunes ont réalisé leur première déclaration d'impôts sur le revenu.Tous les jeunes accompagnés participent à des ateliers de sensibilisation aux démarches administratives et au tri des documents administratifs et dématérialisés.
- **Accompagnement vers le logement et aspects inhérents**
  Apprendre à gérer son budget est un axe de travail important pour les jeunes accompagnés sur le dispositif. Ils participent tous à des ateliers de sensibilisation aux éléments bancaires et budgétaires. Deux jeunes ont été accompagnés lors de RDV à la banque permettant de négocier des remboursements de frais bancaires. Six jeunes ont participé à l'intervention du Point Passerelle, un escape game abordant toutes les thématiques du budget. Pour trois jeunes, les amendes et autres dettes ont été traitées afin d'assainir leurs situations financières. Des plans d'apurement ont été mis en place auprès du Trésor Public. Cinq jeunes ont commencé à créer une épargne permettant ainsi à un jeune d'acheter sa voiture. Une sensibilisation au tri sélectif a été réalisée avec la visite du centre de valorisation des déchets Valor Pôle.
  Concernant le logement, un jeune a été hébergé en chambre au FJT. Tous les jeunes participent à des ateliers portant sur le logement.
- **Accompagnement vers l'accès à la Santé et le Soin**
  Tous les jeunes participent à des ateliers sur l'estime de soi, des ateliers de prévention santé et des ateliers de sensibilisation sur l'utilisation des réseaux sociaux et Internet. Cinq jeunes ont été accompagnés dans la prise de RDV au CMP. Quatre jeunes ont souhaité participer de manière fréquente aux activités proposées par le programme Osez bouger. Tous les jeunes participent à des ateliers cuisine, travaillant sur la notion d'équilibre alimentaire. Quatre jeunes ont participé au forum santé organisé par la Mission Locale.
- **Accompagnement à l'ouverture culturelle**
  Six jeunes ont participé à l'activité théâtre à La Bertoche. Cinq jeunes ont découvert l'activité escape game. Deux jeunes ont participé à une activité de Cani Rando.

- Amélioration continue de la qualité

A partir de la vision stratégique associative 2021-2026, 5 axes se déclinent :

Axe 1 : innover et développer notre offre d'accompagnement en capitalisant sur nos expériences et compétences
Axe 2 : Favoriser et privilégier la notion de parcours (pendant et après notre intervention)
Axe 3 : Favoriser l'expression et la participation active et effective des bénéficiaires à toutes les décisions les concernant
Axe 4 : Développer une politique de relations contractuelles et partenariales
Axe 5 : Définir l'impact de nos actions

d'après lesquels le DASA a déployé et poursuivra le déploiement de sa stratégie opérationnelle associative déclinée en actions et pilotée par la direction en lien avec le projet d'établissement.

En 2022, des actions ont été mises en place :

- Réflexion sur un jeu pédagogique favorisant l'apprentissage de l'insertion sociale et professionnelle,
- Mettre en lien le jeune et les partenaires pour ne pas rompre l'accompagnement, par le biais de rencontres,
- Organiser un atelier de création d'outils, regroupant les partenaires et dispositifs d'aides sociales pour les jeunes,
- Instaurer des interventions ponctuelles sur la gestion budgétaire en partenariat avec le Point Passerelle.

- Objectifs 2023

- L'objectif premier reste la pérennisation du dispositif avec une augmentation de la **capacité d'accueil à 10 jeunes**.
- Concernant la durée d'accompagnement, qui est de 6 mois reconductible une fois, elle doit être aussi réévaluée en fonction des besoins des jeunes. Quand un jeune accède à l'emploi, ou à la formation, son accompagnement par le DASA prend souvent fin pendant cette période. Ces jeunes ne peuvent donc pas être accompagnés sur la gestion budgétaire, l'aide à la recherche d'un logement et aux démarches administratives inhérentes, lorsque l'emploi ou la formation est terminée. De même, pour les mineurs intégrant le DASA à 17 ans, l'accompagnement prend fin lorsque la majorité et les objectifs qui en découlent, commencent. Un accompagnement par le DASA de **6 mois renouvelable deux fois** serait pertinent pour ces jeunes.
- La présence des jeunes du DASA dans les locaux du CEJM entraîne des dysfonctionnements. Certains jeunes s'éparpillent vers les ateliers du CEJM pour retrouver les «copains». D'autres testent l'application du règlement de fonctionnement du DASA qui est différent de celui du CEJM.
  Des **locaux indépendants du CEJM** permettraient de répondre à cette problématique.

UPASE 37 - Centre

Unité Polyvalente d'Action Socio-Educative

Hicham LOTFI
Directeur

L'Unité Polyvalente d'Action Socio-Educative Montjoie en Indre-et-Loire est composée de plusieurs dispositifs, permettant ainsi un parcours du jeune/de l'enfant au sein de notre association. :

- *Une unité pour les enfants de 3/11 ans - UAF (Unité d'Accueil Familial),*
- *Une UEIS (Unité Educative d'Inclusion Sociale) pour les jeunes ayant besoin d'un accompagnement rapproché (9 places),*
- *Une UAR (Unité d'Accueil Renforcé) pour les jeunes complexes,*
- *Un Foyer et 13 studios préparant à l'autonomie DMA (Dispositif de Mise en Autonomie),*
- *Deux services - 26 studios - AIR (Accueil Individualisé Renforcé) pour les jeunes complexes.*

Capacité du dispositif : 66 places (ASE/PJJ) de 3 à 18 ans et jeunes majeurs en grandes difficultés sur les plans personnel, familial, d'insertion sociale, scolaire et professionnelle.

- Activité de l'établissement (au 31/12)

Activité		*Taux d'occupation*	
Nbre de journées théorique	24 090	Réalisé/théorique	95.26 %
Nbre de journées budgété	23 178	Réalisé/budgété	99.00 %
Nbre de journées réalisé	22 947	Budgété/théorique	96.21 %

Nombre d'entrées 2022
30

Jeunes présents au 01/01/21 + entrées 2022

Jeunes suivis sur l'année	*Ensemble*	*dont garçons*	*dont filles*
Nombre de jeunes	93	62	31
Age moyen à l'entrée	15	16.5	14.5

Structures contenantes	*Structures de mise en autonomie*	*Semi-autonomie*
33	49	11

Origine géographique des jeunes
-> Département 62
-> Hors département 31

Type de placement	*Ensemble*	*dont garçons*	*dont filles*
Décision administrative *Accueil provisoire*	35	22	13
Décision judiciaire *placement direct juge*	3	1	2
mandat placement ASE	55	30	25
Ordonnance 45	-	-	-
Dont Jeunes majeurs s/s *protection administrative*	31	21	10
Dont Jeunes majeurs s/s *protection judiciaire*	-	-	-

Motif du placement (motifs non exhaustifs)		
Carences éducatives	*Délinquance*	*Mineurs isolés*
93	1	22

Jeunes mis en examen ou jugés pour délit (à l'entrée)		Jeunes bénéficiant de soins			
Garçons	*Filles*	*Psychologiques*	*Psychiatriques*	*Addictions*	*Obligations de soins*
0	1	35	10	4	-

Durée du placement		
Placement le plus court	*Placement le plus long*	*Moyenne*
10 jours	4 ans	3 ans

- Sorties et Orientations des jeunes sur l'année

Nombre de jeunes concernés	*Ensemble*	*Dont garçons*	*Dont filles*	*Pour rappel nombre d'entrées*
	25	18	7	30

Orientations	*Ensemble*	*Dont garçons*	*Dont filles*
Retour en famille	2	2	
Retour en famille avec mesure PEAD	3	2	1
Orientat° vers 1 ets d'une autre asso. *Placement an assistance éducative*	3	2	1
Majorité	16	11	5
Errance	1	1	

- Analyse / Faits marquants de l'année 2022

L'année 2022 a été le premier exercice complet comprenant l'ouverture de l'ensemble des sites annoncés dans notre réponse à l'appel à projets.

Nous disposons désormais de toutes les places prévues, ce qui a généré une augmentation de notre activité de près de 3% par rapport à 2021.
Nous avons maintenu un taux d'occupation élevé malgré une sous activité réalisée avec les départements extérieurs car celui-ci a été compensé par une suractivité avec le Conseil départemental d'Indre-et-Loire, notamment sur les dispositifs de mise en autonomie.

Nous avons eu à gérer le départ de la Directrice, recrutée en 2020 et qui a été remplacée par le Directeur Enfance Famille dans l'attente du recrutement d'un nouveau directeur.

Nous constatons à nouveau, comme en 2021 et comme nos collègues des autres associations, un turn-over important lié notamment à l'évolution du rapport au monde du travail. De nouvelles attentes et de nouveaux besoins ont émergé pour les salariés, ce qui nous oblige à être en permanence en phase de recrutement et d'intégration de nouveaux collaborateurs.

Nous avons par ailleurs eu à faire face à des dysfonctionnements sur 1 unité qui ont généré un contrôle en fin d'année. Les écarts constatés nous ont permis de mener des actions correctrices dans l'immédiateté mais également de les intégrer dans notre plan d'action pour 2023.

Afin de pallier à ces difficultés, nous avons renforcé la présence sur site des chefs de service. Ce management de proximité doit permettre d'accompagner les nouveaux collaborateurs dans leur prise de fonction et de garantir le projet des enfants accueillis.

- Amélioration continue de la qualité

Avec le départ de la Directrice, les travaux autour du **projet d'établissement** et les **projets de service** ont été suspendus et seront à relancer en juin 2023 en s'appuyant sur les réflexions déjà menées par les groupes de travail en 2021 et 2022.

- Objectifs 2023

- L'année 2023 sera une année de consolidation avec d'une part l'arrivée d'un nouveau Directeur qui aura pour mission de mener à bien avec ses équipes le projet d'établissement et les projets de service et de corriger les écarts constatés lors du contrôle sur dysfonctionnement de fin 2022.

- Par ailleurs, nous mettons en place un plan de formation ambitieux qui permettra d'accompagner les nouveaux salariés.

UPASE 37 - Nord Ouest

Unité Polyvalente d'Action Socio-Educative

Hicham LOTFI
Directeur

L'unité Polyvalente d'Action Socio-Éducative Montjoie Nord Ouest est un ensemble de prestations d'hébergement éducatif diversifiées :

- *Une UAF pour les 0/11 ans (Unité d'Accueil Familial), 8 places,*
- *Une UEIS (Unité Educative d'Inclusion Sociale) pour les jeunes ayant besoin d'un accompagnement rapproché,*
- *Une UAR (Unité d'Accueil Renforcée) pour les jeunes complexes,*
- *Des studios préparant à l'autonomie DMA (Dispositif de Mise en Autonomie),*
- *Des studios pour jeunes autonomes UAC (Unité d'Accueil Externalisé),*
- *Un AFR (Accueil Familial Renforcé) - 5 places en familles d'accueil.*

Capacité du dispositif : 42 places (ASE/PJJ)

1 place PJJ - 35 places département 37 - 6 places départements extérieurs

de 0 à 18 ans et jeunes majeurs en grandes difficultés sur les plans personnel, familial, d'insertion sociale, scolaire et professionnelle.

Nombre d'entrées 2022
16

- Activité de l'établissement (au 31/12)

Activité		*Taux d'occupation*	
Nbre de journées théorique	15 330	Réalisé/théorique	87.21 %
Nbre de journées budgété	13 272	Réalisé/budgété	100.74 %
Nbre de journées réalisé	13 370	Budgété/théorique	86.58 %

Jeunes présents au 01/01/22 + entrées 2022

Jeunes suivis sur l'année	*Ensemble*	*dont garçons*	*dont filles*
Nombre de jeunes	53	28	25
Age moyen à l'entrée	12.25	12	10

Structures contenantes	*Structures de mise en autonomie*	*Appartements / Studios*	*FJT*
40	1	11	1

Origine géographique des jeunes
-> Département 46
-> Hors département 7

Type de placement	*Ensemble*	*dont garçons*	*dont filles*
Décision administrative *Accueil provisoire*	6	3	3
Décision judiciaire *placement direct juge*	46	24	22
mandat placement ASE	-	-	-
Ordonnance 45	1	1	-
Dont Jeunes majeurs s/s *protection administrative*	3	3	-
Jeunes majeurs s/s *protection judiciaire*			

Motif du placement (motifs non exhaustifs)			
Carences éducatives	*Troubles du comportement*	*Délin-quance*	*Mineurs isolés*
53	7	1	4

Jeunes mis en examen ou jugés pour délit (à l'entrée)		Jeunes bénéficiant de soins			
Garçons	*Filles*	*Psycholo-giques*	*Psychia-triques*	*Addictions*	*Obligations de soins*
1	-	18	1	-	-

Durée du placement		
Placement le plus court	*Placement le plus long*	*Moyenne*
9 mois	7 ans 10 mois	4 ans

- Sorties et Orientations des jeunes sur l'année

Nombre de jeunes concernés	*Ensemble*	*Dont garçons*	*Dont filles*	*Pour rappel nombre d'entrées*
	19	13	6	16

Orientations	*Ensemble*	*Dont garçons*	*Dont filles*
Retour en famille	1	1	-
Retour en famille avec mesure PEAD	9	5	4
Orientat° vers 1 autre ets de Montjoie	6	4	2
Orientat° vers 1 ets d'une autre asso.	2	2	-
Dont placement en assistance éducative	7	5	2
Majorité	1	1	-

- Analyse / Faits marquants de l'année 2022

Comme pour le plateau technique Métropole, l'année 2022 a été le 1er exercice complet où nous disposons désormais de toutes les places prévues à l'appel à projets du Conseil départemental, complétées par la transformation des lieux de vie en unités sur Hommes.

Cette situation a généré une augmentation de notre activité de près de 13% par rapport à 2021 avec un taux d'occupation en progression de plus de 2 points.

Nous constatons, comme pour le Centre, un turn-over important lié notamment à l'évolution des mentalités et des attentes vis à vis de son activité professionnelle, ce qui nous oblige à être en permanence en phase de recrutement et d'intégration de nouveaux collaborateurs.

Nous avons par ailleurs eu à faire face à des dysfonctionnements sur 2 de nos unités qui ont généré un contrôle en fin d'année. Celui-ci nous a permis de remettre immédiatement au travail les écarts constatés et nous permettra, en 2023, de consolider notre projet. Il est à noter, qu'une contrevisite a été réalisée en janvier 2023 sur l'UAR Nord-ouest « L'Angevinière » et qu'une nette amélioration de la situation a déjà été constatée.

- Amélioration continue de la qualité

- Avec le départ de la Directrice, les travaux autour du **projet d'établissement** et les **projets de service** ont été suspendus et seront à relancer en juin 2023 en s'appuyant sur les réflexions déjà menées par les groupes de travail lancés en 2021 et 2022.

- Objectifs 2023

- Comme pour l'ensemble de notre dispositif d'Indre-et-Loire, l'année 2023 sera une année de consolidation avec d'une part l'arrivée d'un nouveau Directeur qui aura pour mission de mener à bien avec ses équipes le projet d'établissement et les projets de service et de corriger les écarts constatés lors du contrôle sur dysfonctionnement de fin 2022.
- Par ailleurs, nous mettons en place un plan de formation ambitieux qui permettra d'accompagner les nouveaux salariés.

PEAD 37

Placement Educatif A Domicile

Hicham LOTFI
Directeur

Bureau éducatif

Le PEAD est un dispositif permettant à l'enfant/au jeune :

- *Prévention intensive au placement,*
- *Alternative au placement en internat,*
- *Etayage des postures parentales,*
- *Maintient des liens familiaux,*
- *Développement d'une approche globale de la situation.*

Capacité du dispositif : 12 accompagnements pour des enfants/jeunes de 0 à 18 ans
1 accompagnement s'entend pour le suivi de 1 ou 2 enfants d'une même fratrie

La protection de l'enfant est au centre de ce dispositif avec le projet comme alternative au placement en internat.

Le PEAD se situe entre une mesure de milieu ouvert et une mesure de placement en internat. Il souligne l'intérêt d'un accompagnement éducatif intensif dans le quotidien de l'enfant et de la famille tout en maintenant les liens familiaux.

Ce service accompagne, soutient l'enfant et sa famille dans les démarches administratives, juridiques, sociales, de soins, scolaires et éducatives dans des postures adaptées permettant ainsi à chacun de retrouver sa place dignement.

La finalité est de permettre le maintien de l'enfant dans la famille au domicile familial dans un environnement serein tout en restituant aux parents leur place d'acteurs centraux dans la protection et l'éducation de leur enfant.

- ### Activité de l'établissement (au 31/12)

Activité		Taux d'occupation	
Nbre d'accompagnements prévus	4320	*Réalisé/prévu*	107.31%
Nbre d'accompagnements réalisés	4636 (*)	(* 1 mesure peut comprendre 2 jeunes dans le cadre d'une fratrie)	

Nombre d'entrées 2022
22

Jeunes présents au 01/01/22 + entrées 2022

Jeunes suivis sur l'année	Ensemble	*dont garçons*	*dont filles*
Nombre de jeunes	29	17	12

Origine géographique des jeunes
-> Tours NO 26
-> Tours hors NO 3
-> Agglo 0

Age à l'admission	*Du plus âgé*	*Du plus jeune*
Age	17	1

	Ensemble	*Dont garçons*	*Dont filles*
Age moyen	10.24	10.41	10

	Moins de 5 ans	*Entre 6 et 10 ans*	*Entre 11 et 15 ans*	*Entre 16 et 21 ans*
Répartition par classe d'âge	3	13	11	2

Services prescripteurs - Conseil departemental 37

Neuillé Pont Pierre	*Bourgueil (Chinon)*	*Montconseil*
25	1	3

Mesures précédentes - Origine institutionnelle

Famille d'accueil	9
AEMO-AED	1
MECS Montjoie	2
MECS autre asso	8
PEAD autre Montjoie	2
Information préoccupante	4
MJIE	1
Studio Montjoie	1
Autre	1

Type de scolarite

Apprentissage	*Classique avec AESH*	*Classique sans AESH*	*Déscolarisé*
1	3	22	3

Composition de la famille

Couple	*Parents séparés*	*Familles recomposées*	*Autre*
8	10	6	5

Durée du placement (en jours)	*Placement le plus court*	*Placement le plus long*	*Moyenne*
	16	360	205

• Sorties et Orientations des jeunes sur l'année

Nombre de jeunes concernés	*Ensemble*	*Dont garçons*	*Dont filles*	*Pour rappel nombre d'entrées*
	11	6	5	22

Orientations	*Ensemble*	*Dont garçons*	*Dont filles*
Restitution famille	9	5	4
Reconduction mesure hors départ[t]	2	1	1

• Analyse / Faits marquants de l'année 2022

L'activité est en **hausse de 5.5 %**. Cela est le fruit d'une plus grande proximité avec les partenaires afin d'anticiper les mouvements, mais également le fruit de l'augmentation du nombre de mesures accompagnées, comme demandé par l'Autorité de Contrôle et de Tarification.
En effet, les engagements pris en 2021 avec l'ASE ont été tenus et notre capacité d'accueil est passée à **16 mesures** au lieu des 12 prévues à l'appel à projet.

Deux **activités collectives** en direction des jeunes ont été menées. L'une sur le thème sur Noël et l'autre pour Halloween. Celles-ci répondaient au besoin exprimé des enfants qui n'avaient aucune activité à domicile. Les fratries étaient conviées afin de travailler sur les dynamiques de régulation intra fratrie et il a été constaté que les enfants qui bénéficiaient des accompagnements les plus longs arrivaient davantage à réguler les conflits et à respecter les places de chacun.

2 mesures ont été menées sur des départements limitrophes, en accord avec les magistrats et les Pôles Enfance. Concrètement, une mesure a été ordonnée au bénéfice d'un enfant dont les parents avaient la garde alternée et l'un d'eux réside dans le 49. De ce fait, nous avons été autorisés à intervenir sur ce département afin de permettre à cet enfant de rester dans une dynamique parentale stable et cohérente. L'autre situation a été plus ponctuelle. Nous sommes intervenus pour baliser et accompagner deux enfants qui se rendaient chez l'un des parents en DVH, dans le 41, 1 semaine sur 2 pendant les vacances scolaires.

Depuis l'ouverture de l'établissement, nous constatons une **complexification des mesures**, principalement du fait de conflits parentaux très importants pouvant mettre à mal la prise en charge des enfants. Nous notons deux situations qui ont nécessité un repli en urgence et malgré le travail effectué par l'équipe psycho-éducative, le retour en famille n'a pas été possible. Confrontés à ces effondrements familiaux, les replis se sont progressivement transformés en placement avec hébergement, l'un au cours de l'été et l'autre en décembre 2022.

• Amélioration continue de la qualité

Mise en conformité des outils de la Loi 2002-2, en étroite collaboration avec le service de la DEAP.

• Objectifs 2023

- Préparer l'évaluation externe prévue décembre 2023 ;
- Pérenniser et multiplier les activités collectives en direction des enfants ;
- Mettre en œuvre le projet d'ateliers familiaux (cuisine, jardin partagé, sorties culturelles, activités manuelles, etc.) ;
- Finaliser la formation en Systémie d'une des collaboratrices ;
- Développer le travail partenarial déjà engagé dans le but :
  - d'accompagner les familles vers le droit commun du terrioire : l'Éducation Nationale, le Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (Reapp), le Planning Familial, la PMI, l'ASE, la MDA, les Centres socioculturels, les Missions Locales, le BIJ, les Assistantes Sociales de secteur, les hôpitaux, les clubs sportifs, etc...
    Suite au constat de l'augmentation des problématiques d'addiction rencontrées dans les familles (parents et enfants), un partenariat avec le CSAPPA est à l'étude.
  - d'accompagner les familles vers des prestataires de droit privé : les fermes pédagogiques, la Sauvegarde 37 et les Apprenti d'Auteuil afin de préparer les passages entre institutions (évolution de mesure) ou l'AAFP lors de demande d'intervention TISF en plus, les associations de tutelles : UDAF/ATIL, le CEJM37, les MFR, les ITEP, le CMPP, les CAMSPS, la MDPH.

La rencontre avec les Juges des Enfants de Tours prévue en 2022 a été différée. Une nouvelle date sera prochainement proposée aux magistrats. L'objectif de cette rencontre sera une évaluation partagée quant aux attentes et à la qualité des accompagnements en cours et à venir.

CEJM 37

Centre Educatif de Jour Montjoie

Sandrine MACÉ
Directrice

Le CEJM propose un accompagnement personnalisé et adapté au regard du besoin singulier du jeune et de sa famille.
Il s'agit d'une co-construction du projet personnalisé pour lui permettre d'accéder aux droits, de se construire socialement, scolairement et d'élaborer un projet d'orientation en vue d'une insertion stable et pérenne.
L'accompagnement personnalisé est pensé et actionné afin de mobiliser les ressources de l'adolescent et de sa famille. C'est une marche du côte à côte non linéaire où il faut sans cesse s'adapter à la démarche du jeune et de sa famille et à sa et/ou ses problématiques dans une temporalité qui est la sienne.

Capacité du dispositif : 12 places en file active
soit 9 places sur le Centre/Métropole et 3 places sur le Nord/Ouest
pour garçons et filles de 13 à 21 ans

Remise de prix à Célia, en présence du président, pour sa réalisation de la carte de vœux 2023 et bravo à tous les autres participants- 31 janvier 2023

Depuis le mois de septembre, le CEJM 37 n'est plus rattaché à l'UPASE. C'est un établissement à part entière de l'Association Montjoie.

Le CEJM cible son activité conformément au référentiel d'accueil de jour élaboré par le conseil départemental. Le CEJM fonctionne donc en file active répondant à la nécessité de moduler et de diversifier l'accompagnement proposé à chaque jeune dans une logique de personnalisation et d'adaptabilité au regard des besoins individualisés du jeune et de sa famille.

Ainsi, le CEJM en tant que mesure d'accueil de jour prend en compte les besoins fondamentaux de l'enfant et vise des objectifs multiples au regard des besoins de chacun :

- La **socialisation** : travailler sur les codes sociaux, construire des repères, apprendre à tisser des liens et à rentrer en relation avec les pairs, travailler dans et avec un groupe de pairs, reprendre confiance en soi et développer l'estime de soi, reprendre un rythme, apprendre à distinguer ce qui est de l'ordre de la sphère personnelle, apprendre à communiquer, à gérer ses émotions, à demander de l'aide, à penser par soi-même… ;
- Le **soutien à la parentalité** : accompagner et soutenir les parents dans leur rôle éducatif ;
- La **scolarité** et le **projet professionnel** : remobiliser les jeunes sur les apprentissages fondamentaux en se basant sur un positionnement et sur le socle commun des compétences de l'Education Nationale ; préparer certains jeunes au CFG (certificat de formation générale) et au DNB (Diplôme National du Brevet) série professionnelle ; préparer à l'attestation (scolaire) de sécurité routière ; élaborer un projet d'orientation ; réaliser des stages ; participer aux portes ouvertes ; réaliser des stages d'immersion dans les organismes de formation… ;
- L'**accès aux droits** : accès à la santé surtout autour du soin psychologique, autour des addictions, des troubles du comportement alimentaire et des actions préventives, démarche de droit commun...

- Amélioration continue de la qualité

La démarche d'amélioration de la qualité est une préoccupation quotidienne dans nos pratiques.

Cette année a été ponctuée par la mise en place d'un **plan d'amélioration de la qualité** qui a été présenté en CoPil qualité au mois de novembre 2022.

Un travail a été mené avec l'équipe pour actualiser les **outils de la loi 2002**.

Un travail également a été mis en place sur la gestion des médicaments et sur la gestion des incidents.

Trois **nouveaux collaborateurs** ont rejoint l'équipe avec des temps d'intégration et la mise en place d'une feuille de route.

- Objectifs 2023

Le début de l'année 2022-2023 enregistre une augmentation des demandes.

Les perspectives pour l'année 2022/2023 :

- Renforcer et développer l'accompagnement éducatif notamment autour de la vie affective et de la santé sexuelle, sur la discrimination, la confiance en soi et l'estime de soi ;
- Renforcer et développer l'ouverture culturelle et l'éducation à la citoyenneté ;
- Favoriser la découverte du monde du travail et les modalités de parcours ;
- Développer du partenariat sur le territoire.

D'autres actions seront menées dans un objectif constant d'amélioration de nos pratiques au regard des besoins spécifiques des jeunes et de leurs représentants légaux

MDA

Maison Des Adolescents

MAISON DES ADOLESCENTS D'INDRE-ET-LOIRE

Marie TAVERNIER
Directrice

Ouverte depuis janvier 2010, la MDA 37 est un lieu d'accueil, d'écoute, d'orientation et d'accompagnement pour les adolescents et/ou leurs parents. Les accueils sont confidentiels et gratuits, avec ou sans rendez-vous. Toutes les questions liées à l'adolescence sont abordées : détachement, angoisses, puberté, troubles alimentaires, sommeil, conduites à risques, sexualité, scolarité, etc.

La MDA 37 est le lieu-ressource sur l'adolescence en Indre-et-Loire.

La Maison des Adolescents d'Indre-et-Loire comprend trois lieux d'accueil : Tours, Loches et Chinon. Elle assure également des permanences sur le territoire.

L'équipe de la Maison des Adolescents est pluri-disciplinaire, complétée de professionnels mis à disposition employés par d'autres institutions (CHRU, PJJ, communautés de communes, association jeunesse...), ce qui vient enrichir l'expertise de l'équipe.

L'année 2022 a permis une reprise progressive de nos activités groupales et partenariales. Au niveau des problématiques adolescentes que nous observons, il y a de plus en plus de questions autour de l'image de soi et du rapport au corps (avec une place des réseaux sociaux qui nécessite souvent d'être accompagnée) ; de l'identité et de l'anxiété en milieu scolaire.

Par ailleurs, les problématiques familiales sont toujours aussi prépondérantes avec un certain nombre de situations inquiétantes qui a donné lieu à une augmentation du nombre d'informations préoccupantes et de signalements.

• Activité au 31/12/22

	Nouvelles situations	Situations années antérieures	File active	Nbre pers. différentes rencontrées	Entretiens	Entretiens tél.	Entretiens partenaires	Age moyen	Sexe (%) Filles	Sexe (%) Garçons
Tours	589	89	678	1019	1191	205	102	15.3	64.30	35.70
Loches	134	60	194	330	397	98	40	14.7	61.70	38.30
Chinon	75	35	110	142	190	44	13	15	71.00	29.00
TOTAL	798	184	982/+3.3%	1491	1778	347	155			

Problématiques des adolescents

	Vie familiale	Scolarité	Mal-être	Sphère sociale	Santé, puberté, croissance	Pbs comportement	Violence subie	Vie amoureuse & sexuelle
	Comm° prts/ados, relat° intra-familiales, épreuve familiales...	Désinvestissemt absentéisme, orientation, difficulté d'apprentissage	Mésestime de soi, stress, angoisses, tristesse deuil, idées suicidaires, scarifications, vécu traumatique	Relat° aux pairs, relation aux adultes, amitié, identité de genre	TCA, plainte somatique, contraception, IST, sexualité...	Addiction (avec ou sans pdt), violence, opposition, délinquance, fugue...	Psychologique, physique, sexuelle, harcèlement...	Relat° amoureuse, sexualité, orientat° sexuelle, contraception
Objet principal de la demande (%)	22	6	46	6	4	8	3	3
% des situations concernées par :	53	23	66	17	15	18	12	9

Actions de second niveau

Ne concerne que les nouvelles situations

	Nb de situations	Nb de consult° /actions
Evaluation psychiatrique - Tours	79	790
Consultation pédiatrique - Tours	64	136
Sophrologue (individuel) - Tours	16	48
Sophrologue (collectif) - Tours & Loches	15	88
Psychologue	86	415

Orientations exterieures et travail en réseau

	Nbre de situat° orientées	Nbre d'orientations
Tours	178	217
Loches	30	43
Chinon	11	15
TOTAL	219	275

Parmi les orientations les plus courantes :

- Le psychologue libéral, qui peut entamer un travail psychologique qui s'inscrit sur la durée,
- Les lieux de soins psychiques : centre Oreste, CMP, psychiatre libéral ;
- La thérapie familiale, ce qui montre que les difficultés de nombreux adolescents se mêlent à un environnement familial complexe et/ou dysfonctionnant.

Actions collectives en direction des parents, des jeunes et des professionnels

Actions collectives pour les adolescents	11 actions	1 000 jeunes
Action collectives de soutien à la parentalité	9 actions	215 parents
Sensibilisation pour professionnels/étudiants	2 actions	40 professionnels
Guidance d'équipe pour animateurs QPV	7 séances	15 professionnels
Portes ouvertes à Loches et Chinon	2 évènements	60 professionnels
Comité d'animation Rés'ados 37	2 réunions	30 professionnels
Actions de formation Rés'ados - Séminaire permanent	2 actions	150 professionnels

- Analyse / Faits marquants de l'année 2022

1. Déménagement de la Maison des Adolescents de Tours

La Maison des Adolescents de Tours a emménagé dans ses **nouveaux locaux** le 5 janvier 2022. Ils sont plus grands, plus fonctionnels, plus visibles et plus lumineux. Ils permettent d'être mieux identifiés du public et de travailler dans des conditions plus confortables.
Nous avons organisé l'**inauguration** des locaux le vendredi 30 septembre 2022. De nombreux financeurs, contributeurs et partenaires étaient présents : Agence Régionale de Santé, Conseil Départemental, Caisse d'Allocations Familiales, Préfecture, Mairie de Tours, Métropole de Tours, Asspro Santé...

2. Réorganisation de l'accueil téléphonique en septembre 2022

A la rentrée scolaire 2022, nous avons procédé à deux modifications substantielles de l'organisation de l'accueil téléphonique de la Maison des Adolescents :
- A Tours, un **réaménagement des horaires** afin de mieux correspondre à la disponibilité des adolescents et parents d'adolescents. Ainsi, nous sommes désormais ouverts aux visites spontanées et aux appels téléphoniques du lundi au vendredi de 13h30 à 18h30,
- Une **mutualisation des trois lignes téléphoniques** sur ces créneaux d'accueil. Ce qui permet d'avoir une plage de réponse beaucoup plus large qu'avant sur les lignes téléphoniques de Loches et de Chinon et par ailleurs, de soulager les accueillants de Loches et de Chinon de la réponse aux appels téléphoniques alors qu'ils peuvent être en entretien avec du public.

3. Davantage d'Informations Préoccupantes et de Signalements

L'année 2022 a malheureusement été marquée au niveau de notre activité par l'accueil de nombreuses situations d'adolescents préoccupantes en termes de risque de danger ou danger. Cela nous a amenés à adresser aux autorités compétences **9 Informations Préoccupantes et 17 Signalements** (sur une file-active de 982 situations). C'est nettement plus qu'en 2021 (5 Informations Préoccupantes et 7 Signalements). C'est sur le territoire de Loches que ce contexte est encore plus marqué : 4 IP et 7 signalements sur une file-active de 197 situations. En plus des problématiques familiales qui sont toujours très présentes sur ce territoire, nous avons dû accompagner cette année des situations de prostitution de jeunes filles mineures.

4. Poursuite des échanges avec la CAF et l'ARS concernant la labellisation PAEJ et la couverture territoriale ; renouvellement de la convention de partenariat avec Asspro Santé

En lien avec un travail au sujet de l'articulation entre la MDA et l'ESJ-PAEJ (Asspro Santé), nous avons renouvelé notre **convention de partenariat** avec Asspro Santé.
Dans la perspective de l'éventualité que la MDA devienne elle-même **Point Accueil Ecoute Jeunes**, cette convention a permis de valider un partage territorial MDA/ESJ sur le volet de l'activité d'accueil et d'écoute inconditionnels et gratuits des adolescents et des parents d'adolescents. En plus de la Métropole où les deux structures continueront d'intervenir, la MDA sera référente PAEJ sur les Communautés de Communes suivantes : CC Touraine Ouest Val de Loire, CC Chinon Vienne et Loire, CC Touraine Vallée de l'Indre, CC Touraine Val de Vienne, CC Loches Sud Touraine

---

- Amélioration continue de la qualité

1. Restitution de l'évaluation externe des Maisons des Adolescents

En janvier 2022, nous avons pu participer à une réunion de restitution de l'évaluation externe des Maisons des Adolescents Centre Val de Loire par l'Observatoire Régional de la Santé. Parallèlement, nous avons été destinataires du rapport d'évaluation. Suite à la restitution et aux préconisations qui ont été présentées, nous travaillons plusieurs sujets en lien avec Mme CARREAU, référente des Maisons des Adolescents au niveau de la région Centre Val de Loire :
- La couverture territoriale,
- Un logiciel unique d'activités pour toutes les MDA CVDL,
- La mobilisation de financeurs autres que l'ARS,
- Une dynamique de formations communes à destination des équipes de MDA CVDL,
- Le développement de prises en charge alternatives : art-thérapie ; sophrologie…

2. Mise en oeuvre du Plan d'Amélioration Continue de la Qualité (PACQ)

Suite à la validation du Projet d'Etablissement en 2021, nous avons pu le transcrire dans le cadre d'un PACQ. Deux COPIL Qualité annuels permettent de suivre son avancement, de le mettre à jour et de le réajuster. Ils se sont tenus en juin 2022 et en décembre 2022.

- Objectifs 2023

De nombreux **projets et enjeux** sont en cours pour la Maison des Adolescents 37 :

- Démarche d'aller-vers sur les territoires et sur le web, en lien avec notre labellisation Point Accueil Ecoute Jeunes,
- Poursuite de la démarche qualité ; réflexion en cours sur un feuillet d'accueil et sur notre mise en conformité RGPD,
- Réflexion sur les nouvelles réponses à apporter aux problématiques en augmentation : troubles anxieux en milieu scolaire ; troubles du comportement alimentaire ; rapport aux réseaux sociaux,
- Réflexion en cours sur la présence web de la Maison des Adolescents ; mise en place d'une stratégie de communication,
- Amélioration de notre outil de recueil des données et de suivi statistique de notre activité,
- Anticipation du départ à la retraite du Dr Marc FILLATRE, notre psychiatre, départ prévu au printemps 2024.

Voici les **enjeux budgétaires** qui se posent en 2023 :

- La dotation budgétaire de l'Agence Régionale de Santé, qui devrait de nouveau être ré-haussée en 2023,
- L'évolution du financement de la CAF Touraine en lien avec une éventuelle labellisation Point Accueil Ecoute Jeunes,
- Réponse du Conseil Départemental à notre demande de réévaluation de notre subvention annuelle,
- Recherche de fonds dédiés sur des projets ciblés (notamment notre projet sur les Troubles des Conduites Alimentaires).

UPASE 85 - MECS

Unité Polyvalente d'Action Socio-Educative

Morad BEN M'BAREK,
Directeur

Le dispositif, UPASE 85 MECS, accueille des enfants/adolescents accompagnés dans le cadre de la protection de l'enfance, par voie judicaire ou administrative. Ces accueils sont réalisés sur 3 sites :

- *L'Unité du Château d'Olonne, accueillant des enfants de 2 à 12 ans (mixte) ;*
- *Un Foyer de Préparation à l'Autonomie (FPA), non mixte, situé sur la commune des Achards, proposant 8 places pour des adolescents de 13 à 18 ans auxquelles dont 1 place en studio pour un adolescent à partir de 16 ans ;*
- *Le site des Herbiers, composée de deux Unités :*
  - *une unité pour 14 enfants de 2 à 12 ans (mixte),*
  - *une unité pour 11 adolescent(e)s, de 13 à 18 ans.*

Capacité du dispositif : 45 places
dont 42 places à titre permanent et 3 places d'accueil séquentiel
pour garçons et filles de 2 à 18 ans

- ACTIVITÉ DE L'ÉTABLISSEMENT (AU 31/12)

Activité		*Taux d'occupation*	
Nbre de journées théorique	15 330	Réalisé/théorique	100.59 %
Nbre de journées budgété	14 564	Réalisé/budgété	105.88 %
Nbre de journées réalisé	15 421	Budgété/théorique	95.00 %

Nombre d'entrées 2022	*15*

Jeunes présents au 01/01/22 + entrées 2022

JEUNES SUIVIS SUR L'ANNÉE	*Ensemble*	*dont garçons*	*dont filles*
Nombre de jeunes	56	40	16
Age moyen	15	12.59	12.85

ORIGINE GÉOGRAPHIQUE DES JEUNES
-> Département *56*
-> Hors département *0*

LIEU DE RÉSIDENCE DES JEUNES AVANT LA MESURE (EN NBRE)		
Famille naturelle	*Famille d'accueil*	*Ets*
7	4	1

TYPE DE PLACEMENT	*Ensemble*	*dont garçons*	*dont filles*
Décision administrative *Accueil provisoire*	2	2	-
Décision judiciaire *placement direct juge*	-	-	-
mandat placement ASE	54	38	16
Dont Jeunes majeurs s/s *protection administrative*	2	2	1
Dont Jeunes majeurs s/s *protection judiciaire*	-	-	-

SITUATION DES JEUNES AVANT LA MESURE (EN NBRE)	*Placem^t en assistance éducative*	*Absence de mesure*
	8	7

MOTIF DU PLACEMENT (non exhaustif)		
Carences éducatives	*Troubles du comportement*	*Autre*
55	1	-

- SORTIES ET ORIENTATIONS DES JEUNES SUR L'ANNÉE

ORIENTATIONS	*Ensemble*	*Dont garçons*	*Dont filles*
Retour en famille	6	2	4
Orientat° vers 1 ets d'une autre asso.	3	3	-
Autonomie	1	1	-
TOTAL DE SORTIES	10	6	4

DURÉE DU PLACEMENT		
Placement le plus court	*Placement le plus long*	*Moyenne*
1 an 11 mois	8 ans 5 mois 15 jrs	2 ans 9 mois 26 jrs

- Analyse / Faits marquants de l'année 2021

Le taux d'occupation 2022 de 106 % est le même qu'en 2021 malgré la fin de l'accueil de 2 enfants chez une assistante familiale.

En 2022, nous avons accueilli 56 jeunes contre 54 jeunes en 2021.

Le nombre de sorties pour 2022 est de 10 jeunes contre 11 jeunes en 2021.
Sur les 10 jeunes sortis :

- 1 est devenu majeur
- 3 ont été réorientés vers des structures répondant mieux à leurs problématiques de soin.
- 6 sont retournés en famille conformément à la décision du juge des enfants

En 2022, la priorité a également été mise sur l'ouverture des MECS, avec l'**insertion des enfants par le sport et les arts**.
Ainsi cette année :

- 34 jeunes inscrits dans un club de sport de façon régulière contre 18 en 2021
- 23 jeunes participent régulières à des ateliers de dessins, peintures, créations de bracelets…contre 14 en 2021.

De manière générale, le respect des attentes du département n'a pu s'effectuer que par la **forte mobilisation des équipes**, dans un contexte de ré écriture du schéma départemental.

Sur le **plan des ressources humaines**, l'ensemble des 4 équipes éducatives a connu des mouvements de personnels, avec l'arrivée de nouveaux collaborateurs.
Les équipes se stabilisent et le plan de formation a été formalisé.
La fin de l'intérim de direction a également été actée cette année avec le recrutement du directeur.

- Amélioration continue de la qualité

La démarche d'amélioration continue de la qualité est restée une priorité au sein des MECS UPASE 85 :

- Déploiement des axes d'amélioration du Projet d'Établissement,
- L'ensemble du personnel éducatif a bénéficié de sessions d'Analyse des Pratiques Professionnelles,
- Le PACQ a été mis à jour,
- Les CoPils réalisés.

- Objectifs 2023

En lien avec les objectifs fixés par l'association Montjoie, le déploiement du **Projet d'Etablissement** du dispositif MECS de l'UPASE 85 se poursuivra sur :

- La stratégie fonctionnelle de l'UPASE 85 ;
- La garantie des droits des usagers : favoriser l'expression et la participation active et effective des enfants à toutes les décisions les concernant ;
- L'innovation et le développement de notre offre d'accompagnement en capitalisant sur nos expériences et compétences, avec l'attente du schéma départemental 85 et des appels à projet PEAD 85 ;
- L'ouverture de l'UPASE 85 : développer une politique de relations contractuelles et partenariales ;
- La prévention et la gestion des risques.

UPASE 85 - AED AESF

Unité Polyvalente d'Action Socio-Educative

Morad BEN M'BAREK,
Directeur

Le service d'Action Educative à Domicile (AED) est le service de milieu ouvert de l'UPASE 85. Dans le cadre de la protection de l'enfance, il met en oeuvre les accompagnements d'AED et les Accompagnements en Economie Sociale et Familiale (AESF) contractualisés entre le service de l'Aide Sociale à l'Enfance de la Vendée et les titulaires de l'autorité parentale.

Le service accompagne des mineurs et des parents rencontrant des difficultés familiales, sociales, financières et éducatives, en s'appuyant sur les compétences, les ressources, les besoins et le contexte de chaque famille.
Cela représente 390 mesures et donc 390 enfants suivis.

Le service, encadré par le Directeur de l'UPASE 85 et par 2 Chefs de Service, est implanté sur 4 antennes réparties sur notre secteur d'intervention permettant une proximité des familles accompagnées.

L'équipe pluridisciplinaire est constituée de 15 éducateurs-trices spécialisé(e)s, d'une assistante sociale, d'une psychologue, tous assistés par 3 secrétaires.

Capacité du dispositif : 390 mesures pour des jeunes âgés de 0 à 21 ans

- **Activité de l'établissement**

Du 01/01/22 au 31/12/22

	Nbre de mesures allouées	Nbre de mesures facturées sur l'année	Moyenne des mesures facturées par mois	Budgété prévisionnel	Réalisé	Taux d'occupation
				Nbre de journées	Nbre de journées	Réalisé / théorique = Réalisé / budgété
La Roche Sud / Les Herbiers Sables d'Olonne/ Challans TOTAL	390	4 016	335	142 350	132 659	93.19 %

Photographie	Juin 2022		01Décembre 2022	
	Nbre de mesures	Nbre de journées	Nbre de mesures	Nbre de journées
La Roche Sud / Les Herbiers Les Sables / Challans TOTAL	387	11 583	349	10 799

- **Situation au 31/12/2022 (644 mesures / 390 mesures allouées)**

Age	0/3 ans	4/6 ans	7/9 ans	10/12ans	13/15 ans	16/17 ans	18/21 ans
	34	90	136	131	160	70	23
	19.25 %		66.30 %			14.44 %	

Caractéristiques familiales (critères CNAEMO - *une mesure peut présenter plusieurs critères*)

Maltraitance physique	Maltraitance sexuelle	Maltraitance psychologique	Défaut de soins, négligences graves	Précarité	Carences éducatives	Pathologie mentale d'un ou des parents	Conduite addictive d'un ou des parents	Troubles comportement ou troubles psychologiques
103	22	155	140	228	269	87	109	229

Conflit enfant parent(s)	Conflit conjugal séparat° conflictuelle	Conflit intra familial	Acte de délinquance du mineur	Isolement social	Autre
288	355	291	30	122	47

Résidence principale du jeune (au 31/12/22)

Chez ses parents	Chez sa mère seule	Chez son père seul	En résidence alternée	Fam. recomposée avec la mère	Fam. recomposée avec le père	Chez les grands parents	Dans la famille élargie	Autre
178/27.64%	270/41.93%	47/7.30%	86/13.35%	39/6.06%	6/0.93%	10/1.55%	1/0.16%	7/1.09%

- Ecrits transmis à l'ASE en 2022

RE (rapport d'échéance)	216
TISF	42
AMAE (allocation financière)	30

NIP (informations préoccupantes)	56
AP (accueil provisoire)	3
NI (note d'information / Incidents)	74

- Analyse / Faits marquants de l'année 2022

L'activité en 2022 se caractérise par une baisse du nombre de mesures attribuées par l'ASE.
En effet, la moyenne du nombre de jeunes suivis par mois est passé de 372 en 2021 à 335 enfants cette année.

2022 a été marquée par un bouleversement au niveau de la typologie des familles suivies et par l'augmentation du nombre d'enfants en danger.

Pour les enfants et les familles dans une situation de vulnérabilité préexistante, le contexte social actuel a augmenté les facteurs de risque et créé, ainsi, davantage de conflits familiaux, et/ou de contacts entre des enfants et leurs éventuels agresseurs dans la sphère familiale.

Cela se traduit par :

- Le nombre de situations de maltraitance physique à l'origine du risque de danger des enfants est passé de 53 mesures en 2021 à 103 pour 2022 ;
- Le nombre de conflits intra familiaux à l'origine du risque de danger des enfants est passé de 234 mesures en 2021 à 291 pour 2022 ;
- Le nombre d'enfants en défaut de soin est passé de 93 en 2021 à 140 enfants pour 2022 ;
- Le nombre d'enfants en situation de maltraitance psychologique est passé de 101 à 155 enfants ;
- Le nombre de notes d'informations préoccupantes est passé de 33 en 2021 à 56 sur l'année 2022.

Faits marquants 2022 :

- Finalisation du 1er Projet d'Etablissement Projet de Service UPASE AED,
- Réaffirmation auprès de l'ASE du cadre de l'AED Montjoie,
- Fin de l'intérim de Direction,
- Départ à la retraite d'un des deux chefs de service,
- Mise en place de 2 missions de coordination afin de palier à l'absence de la 2ème chef de service, en arrêt maladie,
- Recrutement d'un chef de Service,
- Recrutement d'une éducatrice spécialisée supplémentaire,
- Augmentation du temps d'accompagnement psychologique,
- Remplacement du poste unique d'assistante sociale en attente de titularisation,
- Systématisation des moyens matériels pour effectuer les missions de milieu ouvert (portable avec débit augmenté, ordinateurs portables pour tous les éducateurs),
- Simplification de certaines procédures avec des contrôles réalisés a posteriori et non en amont,
- Plan de formation réalisé,
- Poursuite des recherches de nouveaux locaux.

- Amélioration continue de la qualité

La démarche d'amélioration continue de la qualité est restée une priorité au sein des AED de l'UPASE 85 :

- Déploiement des axes d'amélioration du Projet d'Établissement,
- L'ensemble du personnel éducatif a bénéficié de sessions d'Analyse des Pratiques Professionnelles,
- Le PACQ a été mis à jour,
- Les CoPils réalisés.

- Objectifs 2023

- Continuer le déploiement du projet d'établissement,
- Former des collaborateurs,
- Sécuriser l'organisation cadres de l'établissement,
- Réorganiser le secrétariat en lien avec la RGPD et le recentrage des taches en intra,
- Titulariser l'assistance sociale,
- Trouver des nouveaux locaux.

CEF 72

Centre Educatif Fermé «La Rouvellière»

Adel KHECHINI
Directeur

Alternative à l'incarceration, le Centre Educatif Fermé (CEF) est un lieu de restriction de liberté.

Le CEF la «Rouvellière» accueille des mineurs dans le cadre :

- *d'un contrôle judiciaire pendant la phase d'instruction, pour une durée de six mois renouvelable une fois,*
- *d'un sursis avec mise à l'épreuve au stade du prononcé de la peine,*
- *d'une libération conditionnelle,*
- *ou d'un placement extérieur dans le cadre d'un aménagement de peine.*

Capacité du dispositif : 12 places pour garçons et filles de 16 à 18 ans

Nombre d'entrées 2022
26

- Activité de l'établissement (au 31/12)

Activité		*Taux d'occupation*	
Nbre de journées théorique	4 380	Réalisé/théorique	81.16 %
Nbre de journées budgété	3 723	Réalisé/budgété	95.49 %
Nbre de journées réalisé	3 555	Budgété/théorique	85.00 %

Jeunes présents au 01/01/22 + entrées 2022

Jeunes suivis sur l'année	
Nombre de jeunes	34
Age moyen	16 ans 10 mois

Origine géographique des jeunes
-> Département *4*
-> Hors département *30*

Type de placement	
Décision judiciaire *contrôle judiciaire*	33
sursis avec mise à l'épreuve	1
autres (placement extérieur)	-

Durée du placement	*Placement le plus court*	*Placement le plus long*	*Moyenne*
	1 jour	365 jours	129jours

- Sorties et orientations des jeunes sur l'année

Orientations	25 jeunes concernées
Retour en famille	7
Orientat° vers 1 autre ets de Montjoie	1
Orientat° vers 1 ets d'une autre asso.	2
Incarcération	6
Majorité	3
Errance	5
Famille d'accueil	1

- Analyse / Faits marquants de l'année 2022

L'année 2022 a été ponctuée par plusieurs temps forts au CEF72.

Des réunions du **Conseil de la Vie Sociale** ont été l'occasion de recueillir la parole des jeunes et de leur famille, des temps d'échanges fructueux appréciés par les bénéficiaires et l'équipe pluridisciplinaire.

Des **portes ouvertes** ont eu lieu le 19 mai 2022. De nombreux partenaires ont pu venir au CEF72 y rencontrer les jeunes qui sont toujours heureux d'accueillir des visiteurs, mais aussi leur faire découvrir leur lieu de vie ainsi que les ateliers d'activités.

Les **réunions plénières** (mars et novembre) et de **rentrée** (septembre) ont permis de fixer un cap et impulser une dynamique pour les mois à venir, de travailler la cohésion d'équipe. Ces réunions sont particulièrement importantes car elles permettent d'associer certains professionnels qui ne peuvent pas toujours être présents aux réunions d'équipe hebdomadaires.

A noter un changement au sein de l'équipe cadres avec le départ en juin du chef de service coté internat. La nomination d'un **coordinateur** a permis d'assurer la transition en attente du recrutement. Le relais a été passé pour la référence qualité, assurée désormais par le coordinateur.

La **réforme du Code de la Justice Pénale des Mineurs** (CJPM) nous impose de modifier nos pratiques et de les adapter tant au niveau de l'accompagnement que du projet de sortie, qui doit être travaillé différemment, les temps de placement étant parfois raccourcis.

Le travail avec notre autorité de tarification et de contrôle a repris son rythme normal après la période de COVID19 avec **deux Comités de Suivi Opérationnel Territorial** (CSOT) en mars et en décembre 2022. S'y est ajouté un **contrôle Neutralité-Laïcité** du 07 au 10 juin 2022.

- Amélioration continue de la qualité

Le Plan d'Amélioration de la Qualité nous a permis de faire preuve d'objectivité concernant les points à améliorer au niveau des conditions d'accueil des jeunes, mais aussi des pratiques des professionnels.

Le travail réalisé autour de cet outil était appuyé sur une cohérence et une consolidation des différents plans d'actions (contrôle neutralité laïcité, réforme du Code Pénal de la Justice des Mineurs, rapport d'activité, visite de conformité, ...).

Notre organisation est aujourd'hui obligée de s'adapter, de se réorganiser en permanence et la référence qualité a changé depuis la fin de l'année .

En 2022, 30 actions définies sur le **Plan d'Amélioration de la Qualité** ont été réalisées et 33 engagées.

- Objectifs 2023

En 2023, nos axes de travail seront principalement orientés pour :

- *Développer l'ouverture de l'établissement sur l'extérieur,*
- *Renforcer le partenariat avec les forces de l'ordre et les tribunaux,*
- *Mettre en place une organisation respectueuse du développement durable,*
- *Soutenir et encourager l'engagement des jeunes,*
- *Développer le suivi médical et les actions de prévention,*
- *Favoriser la mise en place de formations destinées à répondre aux enjeux d'évolution des compétences des professionnels en lien avec les orientations nationales.*

CEF 61

Centre Educatif Fermé Ste Gauburge Ste Colombe

Frédéric MARTIN
Directeur

« Au revoir Jacquotte. L'année 2022 a été marquée par la perte de notre référente du conseil d'administration du CEF 61 Mme Jacqueline Strée. Le CEF 61 tient à lui rendre hommage dans ce rapport d'activité car elle a porté cet établissement pour qu'il se maintienne dans l'intérêt des mineurs de la PJJ. Elle a accompagné le directeur dans sa prise de fonction d'une façon très impliquée et a ainsi permis au CEF 61 d'être sur un nouvel élan prometteur.
Au revoir Jacquotte, et merci au nom de tous les mineurs que le CEF a accueillis, de tous les salariés et merci pour ce que tu as fait pour moi»

Le CEF est un établissement qui prend en charge en internat de jeunes mineurs garçons, confiés par l'autorité judiciaire, relevant de l'enfance délinquante, au titre soit d'un contrôle judiciaire, soit d'un sursis avec mise à l'épreuve, d'une libération conditionnelle ou d'un placement extérieur.

Le placement en CEF constitue une alternative à l'incarcération et est destiné à la prise en charge de mineurs multiréitérants, multirécidivistes ou ayant commis des actes d'une particulière gravité.

Le CEF prend en charge des mineurs venant de l'ensemble du territoire national en accueil immédiat ou préparé, notamment dans le cadre de la mise en œuvre des aménagements de peine.

Le CEF de Ste Gauburge s'attache plus particulièrement aux objectifs de :

- *Alternative à l'incarcération,*
- *Action éducative structurée,*
- *Objectif d'insertion,*
- *Objectif de prévention de la réitération des comportements délinquants.*

Capacité du dispositif : 12 places pour garçons uniquement de 15 à 18 ans

- Activité de l'établissement (au 31/12)

Activité		Taux d'occupation	
Capacité accueil théorique	4 380	Réalisé/théorique	64.57 %
Nbre de journées budgété	3 723	Réalisé/budgété	75.96 %
Nbre de journées réalisé	2 838	Budgété/théorique	85.00 %

Nombre d'entrées 2022
17

Type de placement	
Décision judiciaire *contrôle judiciaire*	24
sursis avec mise à l'épreuve	-
autres	-

Jeunes présents au 01/01/22 + entrées 2022

Jeunes suivis sur l'année	
Nombre de jeunes	24
Age moyen	15.5 ans

Origine géographique des jeunes
-> Département *0*
-> Hors département *24*

- Sortie et orientations des jeunes sur l'année

Orientations	16 jeunes concernés
Retour en famille	6
Orientat° vers 1 autre ets de Montjoie	1
Orientat° vers 1 ets d'une autre asso.	6
Errance (fugues)	3
Autres	-

Durée du placement	*Placement le plus court*	*Placement le plus long*	*Moyenne*
	9 jrs	1 an 1 mois	6 mois 12 jrs

- Analyse / Faits marquants de l'année 2022

La recherche de stabilisation de l'équipe de direction

En effet, au niveau des chefs de service, M. El Khouil a rejoint le CEF 72 en mobilité interne le 1er Décembre 2022. Une décision permettant la continuité du travail de transversalité des deux CEFs. Nous en profitons pour remercier M. Klein, chef de service, pour son engagement sur l'établissement et l'association, car il bénéficie de sa retraite avec un départ prévu sur le premier semestre 2023.

Une stabilisation qui prend forme et un travail de cohésion d'équipe qui débute

Une équipe éducative entièrement recrutée au 1er novembre 2022 - à l'exception d'une infirmière et d'une psychologue - va devoir travailler sur un objectif de cohésion avec une montée en compétence. Ce travail doit permettre de répondre aux problématiques complexes des mineurs sous-main de justice. Il faut noter que nous avons, sur les 30 salariés présents, 13 femmes soit 43% de l'effectif. Elles permettent une réponse équilibrée pour le besoin de tous les mineurs.

Une activité stabilisée malgré un plan de transition d'un changement de tranche d'âge

En effet, au comité de pilotage de la PJJ du 5 mai 2022, le Directeur Inter-Régional a validé la demande d'un arrêté préfectoral pour le changement de tranche d'âge passant de « 13-16 ans » à « 15-18 ans ». Un plan de transition a commencé le 1er juillet 2022 et a pris fin le 31 décembre 2022 avec des stades de progression pour les admissions et pour l'accompagnement des salariés dans les conséquences au niveau de leurs pratiques professionnelles. Le CEF 61 a maintenu un taux d'activité égal à celui de 2021 malgré la transition.

Les conséquences du passage au CJPM [Code de Justice Pénale des Mineurs]

Ce nouveau Code, applicable depuis le 30 septembre 2021, est venu impacter nos pratiques : durée des placements, audience d'examen de la culpabilité, écrits professionnels sur l'observation et l'éclarcissement à la prise de décision...Des analyses sont en cours avec la PJJ pour mesurer l'impact du CJPM pour les CEFs.

La transversalité entre les deux CEFs Montjoie

Les 2 CEFs MONTJOIE continuent à travailler sur une réponse uniformisée pour la prise en charge du mineur avec une tranche d'âge quasi similaire aujourd'hui. Ce qui a permis une transversalité sur les séjours des jeunes, sur la mise en commun d'outils, de matériel, sur la mobilité et notamment celle des cadres, sur les formations.

La mise en place de nouvelles activités de jour

Dans la recherche d'une adaptation des besoins à la nouvelle tranche d'âge, nous sommes dans l'obligation de revoir les modalités et les activités. Ce travail est inachevé et continuera sur le premier semestre 2023.

La mise en place des séjours

Sur cette année, 3 séjours ont eu lieu, un en avril à Colleville/Mer dans le Calvados avec les plages du débarquement, un en juillet à Clécy toujours dans le Calvados sur les activités nautiques et un en septembre à Millau sur les activités à risque. 3 mineurs ont bénéficié de Disneyland Paris pour n'avoir pas eu de retour « famille » sur les fêtes de fin d'année.

- Amélioration continue de la qualité

- **Ecriture d'une annexe au projet d'établissement 2022-2026** pour intégrer les impacts de la nouvelle tranche d'âge Cette annexe, issue d'une démarche participative de l'équipe, a été validée au conseil d'administration de novembre 2022. Elle **porte des axes majeurs** comme le changement du projet individualisé, l'accompagnement du jeune, l'accueil temporaire, l'évolution du projet de sortie et l'importance plus prégnante du déménagement sur Alençon au vu des besoins des jeunes.
- **Premier comité de pilotage** en fin d'année avec la nomination d'une nouvelle référente qualité. Le plan d'action de la qualité suit l'évolution des modalités à mettre en place prévues par le projet d'établissement.
- **Nomination d'une référente famille**, afin de développer le travail avec la famille : finalisation de la «salle famille» demandée par le contrôle LPL, organisation d'une journée dédiée à la question de l'accueil, du lien, du dispositif des Droits de Visite et d'Hébergement.

- Objectifs 2023

- Le CEF est maintenant dans une phase de fidélisation des salariés. Nous travaillons la cohésion en mettant en place des journées plénières (première en mars 2023).
- Le niveau des compétences des collaborateurs reste une priorité en renforçant le dispositif de formation et les évolutions professionnelles par des passages en VAE.
- A ce jour, nous avons trois diplômés d'Etat d'éducateur spécialisé qui travaillent au CEF.
- Le changement de tranche d'âge fait évoluer le partenariat et on note une accélération des mises en stage car plus propice aux «15-18 ans». Le partenariat suit son cours avec le STEMO de la PJJ à Alençon sur le site insertion et régulièrement les jeunes participent à des activités communes.
- La transversalité avec le CEF 72 reste un axe fort pour les deux établissements en termes de spécificité de la réponse pénale au sein de le direction Enfance Famille.
- Nous développerons la place de la santé avec l'arrivée d'une infirmière dès janvier 2023.
- La bientraitance des mineurs, de leur famille et des collaborateurs est un axe fort du management (prisme essentiel à la réussite du CEF 61).

En tant que directeur, je remercie tous les collaborateurs pour les actions menées pour les mineurs et les services du siège pour leurs soutiens dans l'accompagnement des missions qui me sont confiées.

SANTÉ & ADDICTION

Olivier CLAUDON - Coordinateur

CSAPA
Centre de Soins, d'Accompagnement
et de Prévention en Addictologie

CAARUD
Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la
Réduction des risques pour les Usagers de Drogues

CT - Communauté Thérapeutique
CSAPA avec Hébergement

DISPOSITIF ACT MONTJOIE
Appartements de Coordination Thérapeutique

Le Logis - ACT 44
Le Logis - ACT 49
ACoThé - ACT 72

EMSP 49
Equipe Mobile Santé Précarité

CSAPA

Centre de Soins d'Accompagnement & de Prévention en Addictologie

Audrey BEAUDOIN
Directrice

La MISSION du CSAPA Montjoie est d'accueillir, informer, évaluer et accompagner les personnes soumises à des addictions qu'elles soient comportementales ou liées à la consommation de produit(s). L'équipe pluridisciplinaire, composée de secrétaires, travailleurs sociaux, psychologues, médecins, infirmiers, pharmacien et direction, travaille au parcours de soins et de réduction des risques et de prévention.

- POPULATION ACCOMPAGNÉE

NOMBRE DE PATIENTS	*hommes*	*femmes*
1095	921	174

RÉPARTITION PAR CLASSE D'ÂGE

moins de 20 ans	53	*entre 30 et 39 ans*	361	*entre 50 et 59 ans*	108
entre 20 et 24 ans	95	*entre 40 et 49 ans*	296	*60 ans et +*	54
entre 25 et 29 ans	128				

LOGEMENT DURABLE : 86.50 %

ORIGINE DES RESSOURCES (%)

Revenus de l'emploi	*Prestations sociales*	*Ressources provenant d'un tiers*	*Autres*
47.5	35.2	7.5	9.8

ORIGINE GÉOGRAPHIQUE DES USAGERS

-> Sarthe	*950*
-> Région PDL	*15*
-> Hors région PDL	*16*

ORIGINE DE LA DEMANDE DE CONSULTATION (%)

Inititative du patient ou de proches	*Médecin de ville*	*Autre structure (CCAA,CSAPA...)*	*Autre hôpital, autre sanitaire*	*Institutions et services sociaux*	*Justice*	*Autre mesure administrative*	*Autre (milieu scolaire/ études)*	*Non renseigné*
39.5	0.9	3.9	11.9	3.1	35.7	3.6	0.1	1.3

NATURE DE L'ADDICTION / PRODUITS CONSOMMÉS (%) - Des usagers sont polyconsommateurs

Opiacés (hors substitution détournée)	*Cannabis*	*Alcool*	*Tabac*	*Cocaïne et crack*	*Amphétamines Ectazy*	*Médicaments, psychotropes détournés*	*Traitement de substitution détourné*	*Addiction sans substance*	*Autre*	*Non renseigné*	*Pas de produit*
26.6	24	33.6	4.6	5.7	0.6	0.6	2.1	2	0.8	1.6	0.7

- ACTES DE SOINS DISPENSÉS PAR L'ÉTABLISSEMENT

NATURE DE L'ACTE

Nombre	*Médecins*	*Educ. spé. animateur*	*Infirmiers*	*Psychologue*	*Visites à domicile*
6 369	1 586	2 256	1 851	399	277

ACTES AUPRÈS DES FAMILLES DE PATIENTS

	Le Mans	*La Ferté Bernard*	*Sablé/ Sarthe*	*Montval/ Loir*	*Contr' Addiction*
Nbre de personnes reçues	63	7	4	-	49
Nbre d'entretiens	260	21	6	-	135

- ACTIVITÉS

⇨ Ateliers :
- 3 Ateliers «Estime de Soi» : 6 séances pour 5 personnes
- 23 séances de soins socio-esthétiques pour 14 personnes différentes (9 femmes et 5 hommes) pour 46 actes des soins socio-esthétiques
- 10 séances de massage amma assis pour 14 personnes (9 femmes et 5 hommes) pour 29 actes de massage.

⇨ Sevrage : 56

⇨ Groupes de parole :
- 3 Groupes de parole «Tabac» : 9 séances pour 6 personnes
- Groupe de parole «stage parental» : 2 modules dans le cadre des conduites addictives pour 19 parents

⇨ Consultations Contra'Addictions : 132 personnes ont été reçues et 49 de la famille et de l'entourage sur nos 3 antennes (Le Mans, La Ferté Bernard et Sablé sur Sarthe).

- Actions de Prévention

Actions de prévention collectives : 101	Information/ Sensibilisation		Conseils méthodologiques	
	Nombre d'heures	*Nbre de pers./prof^{els}*	*Nombre d'heures*	*Nbre de pers./prof^{els}*
En milieu scolaire				
Primaire et secondaire	53	848	1	5
Enseignement supérieur	7	151	-	-
Formation et insertion	43	464	-	-
En milieu spécifique				
Social	90	229	11	41
Santé	74	228	-	-
Justice	-	-	4	20
En milieu de l'entreprise				
Privé	-	-	2	1
Public			-	-
Autre	-	-	-	-
TOTAL	267 h	1 920	20 h	72

- Analyse / Faits marquants de l'année 2022

Sur cette année 2022, nous avons accueilli sensiblement le même nombre de personne qu'en 2021. Nous avons pu reprendre nos accompagnements de manière habituelle (en présentiel au Mans ou sur les antennes de Sablé sur Sarthe, La Ferté Bernard, Saint Calais et Montval sur Loir ainsi que dans le cadre de l'Aller Vers dans les lieux de vie des personnes) suite à la levée des mesures de confinement liées au COVID 19.

Les personnes qui se sont adressées à nous, sont principalement des **hommes (85%)**, venant du département et ayant entre **30 et 39 ans** en moyenne. Leur demande d'accompagnement est liée à des **problématiques de consommation d'alcool, d'opiacées et de cannabis**. Il est à noter que nous observons de nouveau une augmentation des demandes due à des consommations de **cocaïne** ou une pratique de **jeu d'argent et de hasard**.
En outre, la part de nouvelles **demandes de suivi continue d'augmenter** en 2022, s'expliquant peut-être par la période de confinement vécue difficilement par les personnes qui nous sollicitent.

Nous avons pu finaliser plusieurs actions amorcées depuis 2 ans : dont les **séances de sensibilisation** auprès des professionnels accompagnant des jeunes sur le territoire Sarthois (animateurs jeunesse, mission locale, MECS...) ainsi que le **projet précarité tabac** (s'adressant principalement à des structures accueillant un public majeur en situation de précarité). C'est deux actions de prévention ont été déployées afin de sensibiliser les professionnels à la question des addictions et de mener conjointement des actions de prévention auprès du public qu'ils accompagnement. De même, nous avons engagé cette année un **projet de prévention** sur le quartier des Sablons, en partenariat avec les acteurs locaux, nous amenant à nous rendre régulièrement sur ce territoire pour aller vers les jeunes qui ne fréquentent pas habituellement la **Consultation Jeunes Consommateurs** située à la Maison des Adolescents du Mans. En 2023, nous finaliserons cette action de prévention et amorçerons la même démarche sur le territoire d'Allonnes.

Concernant le **dispositif «Aller Vers»** dans les lieux de vie des personnes, celui-ci s'est étoffé et nous avons ainsi pu recruter de nouvelles professionnelles, nous amenant ainsi à augmenter notre capacité d'accompagnement et répondre favorablement aux demandes provenant des bailleurs et des différents centres d'hébergement de la Sarthe. Cette modalité de suivi est particulièrement intéressante pour les personnes éloignées du soin et ce quel qu'en soit le motif (éloignement géographique, méconnaissance de l'offre de soins, difficulté à pousser la porte d'une institution...)

Tel que prévu dans notre projet d'établissement et souhaité par les usagers du CSAPA, nous avons diversifié notre proposition d'accompagnement en proposant des **temps collectifs** et avons ainsi mis en place des **ateliers** sur la gestion des émotions avec le soutien technique de l'IREPS (Institut Régional d'Education et de Promotion Santé). Nous maintiendrons ces temps collectifs en 2023 (sous forme de groupes de parole ou ateliers).
Enfin en terme d'accompagnement proposé aux personnes venant au CSAPA, nous avons renforcé nos capacités d'offre d'**accompagnement sur le plan administratif et social** en renforçant les membres de l'équipe ayant cette compétence spécifique (assistante sociale et conseillère en économie sociale et familiale).

D'un point de vue territorial, le département de la Sarthe est fortement impacté par la **pénurie de médecins** généraliste ou spécialiste, ce qui n'est pas sans répercussion sur notre activité, puisque nous avons besoin de relai vers la médecine de ville pour pouvoir réorienter les personnes stabilisées et ainsi permettre à de nouvelles personnes en demande d'initier des traitements médicaux liés aux addictions. Pour favoriser le travail d'articulation et d'interconnaissance, plusieurs rencontres ont été organisées avec des médecins généralistes du département.

Enfin, il est à noter plusieurs **mouvements au sein de l'équipe** avec le recrutement et le renfort de temps d'une nouvelle psychologue, d'une infirmière et de travailleurs sociaux ainsi que le recrutement d'un médecin à temps partiel.

- Amélioration continue de la qualité

- Suivi du plan continu d'amélioration de la qualité,
- Animation de deux comités de pilotage qualité,
- Mise en place de groupes de travail sur les fiches action du projet d'établissement,
- Deux demi journées de travail sur le parcours de l'usager au sein du CSAPA ,
- Création d'une nouvelle plaquette de présentation du CSAPA Montjoie.

- Objectifs 2023

- Poursuivre le travail d'articulation et de coordination entre les acteurs de l'addictologie et la médecine de ville,
- Poursuivre la démarche de recrutement d'un médecin addictologue pour le CSAPA,
- Déployer les fiches actions du projet d'établissement dont celles sur les groupes de parole et la pair aidance,
- Pousuivre les actions de prévention auprès des différents publics sur le territoire Sarthois,
- Mettre en oeuvre le projet SAS (structure d'accompagnement à la sortie) en lien avec notre mission de CSAPA référent sur la maison d'arrêt des Croisettes,
- Renégocier le contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens avec l'ARS, pour les 5 années à venir.

CAARUD

Centre d'Accueil & d'Accompagnement à la Réduction des risques pour les Usagers de Drogues

Audrey BEAUDOIN
Directrice

La MISSION principale du CAARUD est la réduction des risques et des dommages liés à la consommation de substances psychoactives. Le centre s'adresse à toute personne majeure, consommant des produits licites ou illicites.
L'objectif est donc de limiter les risques sanitaires que peuvent prendre les consommateurs en leur délivrant du matériel stérile de réduction des risques, en leur permettant d'avoir accès à un espace d'hygiène laverie, ou en les accompagnant vers des dispositifs de droit commun et/ou de soins.

- POPULATION ACCOMPAGNÉE

NOMBRE DE PATIENTS	*hommes*	*femmes*
565	476	89

NOMBRE DE PASSAGES, CONTACTS/ENTRETIENS ANNUELS

Lieux fixes	*Equipes de rue*	*Equipes de milieu festif*	*Squat*
3 870	380	640	-

Accueil de chiens	*Accueil de chats*
790	-

CARACTÉRISTIQUES DE LA FILE ACTIVE

nouveaux usagers....	286
.... dont femmes	21

% injecteurs	*30*
% sniffeurs	80
% inhaleurs fumeurs	99

- de 20 ans	*20/24 ans*	*25/34 ans*	*35/44 ans*	*45 ans et +*
-	20 %	38 %	40 %	2 %

PRODUITS CONSOMMÉS (%)

héroïne	*cocaïne*	*crack/free-base*	*buprénorphine (mésusage)*	*LSD*	*kétamine*	*méthadone*
15	20	90	18	10	15	50

amphétamines	*cannabis*	*skénan*	*benzodiazépines*	*ecstazy/MDMA*	*alcool*
3	98	1	65	40	99

MODALITÉS D'ACCUEIL

	Nombre d'entretiens individuels	*Nombre d'actes sur les temps d'accueil collectif*
Réduction des risques liée à l'usage de drogues et à la sexualité (modes de consommation, récupération de matériel, risques infectieux et sanitaires)	7 200	9 219

ACCOMPAGNEMENT DES USAGERS

Soutien des usagers dans l'acte de soin	25 %

Orientation, actes sur place, accompagnement physique	*Médecine générale*	*Accès à la substitution aux opiacés*	*Suivi psychologique ou psychiatrique*
	5 %	-	7 %
	Traitement Hépatite B ou C	*Dépistage VIH-VHC*	
	-	1.5 %	

- Accompagnement des usagers

Récupération seringues souillées	5 610
Récupération via le récupérateur de seringues («Totem»)	1 078

Mise à disposition de matériel de prévention	*Kits + stéribox*	*Seringues à l'unité*	*Stérifit (filtres+stéricup)*	*Préservatifs*	*Ethylotests*	*Filtres, pipes à crack et embouts*
	1 792	5 672	4 354	778	56	19 768

- Analyse / Faits marquants de l'année 2022

Cette année a de nouveau été marquée par une **augmentation du nombre de personnes** fréquentant le CAARUD dont plus de la moitié étaient nouvelles. Celles-ci peuvent venir en matinée sur les temps d'accueil collectif ou l'après-midi sur des temps d'accompagnement individualisés. La moyenne d'âge reste principalement située entre **35 et 44 ans** même si nous constatons une **augmentation des 25-34 ans**. Nous accueillons toujours majoritairement des **hommes consommateurs d'alcool et de cocaïne**.

A cet égard, nous avons participé à une enquête diligentée par l'Agence Régionale de Santé et menée par l'Observatoire Français D'observation des Toxicomanies en hémi-région (Angers, Laval et Le Mans) pour mesurer l'augmentation de la consommation de cocaïne et des autres produits psychoactifs, observée sur ces territoires par les acteurs de terrain. La restitution de cette enquête est prévue pour le début de l'année 2023.

Concernant l'accueil au CAARUD, la fréquentation en matinée et plus particulièrement lors de l'accueil collectif ne désemplit pas, le nombre de personnes présentent simultanément sur le local est toujours plus conséquent et le **local n'est plus adapté** pour recevoir autant de personnes à la fois, ce qui nous amènera à prospecter pour trouver un autre local afin qu'il soit plus adapté au besoin du public.

Au premier semestre de l'année, nous avons dû faire face à un **événement indésirable grave** lié à l'attitude particulièrement agressive d'un usager, nous conduisant à fermer l'établissement pendant une quinzaine de jours. Cet événement a également généré un changement au sein de l'équipe et 3 **nouveaux professionnels** sont arrivés au second semestre. Dans le même temps, nous avons fait le choix d'augmenter le temps de travail de l'infirmière pour répondre aux besoins des personnes accueillies.

Comme prévu et suite à l'événement conduisant à la fermeture temporaire, nous avons revu certaines **modalités d'accompagnement** notamment vis à vis de l'acceptation de la consommation d'alcool au sein du CAARUD, celle-ci reste tolérée mais est davantage encadrée (des casiers ont été installés pour que les usagers déposent leur canette lorsqu'ils sont au sein du local). De même nous réfléchissons à d'autres modalités d'accueil collectif telles que la mise en place d'**ateliers** ou de temps en dehors du CAARUD. De même, le projet **«art de rue art dans la rue»** a pu être amorcé en 2022 et sera concrétisé en 2023. En outre, nous avons fait passer un questionnaire auprès des usagers afin de connaitre leur point de vue sur cette question et beaucoup ont manifesté de l'intérêt pour des **sorties culturelles ou de détente** (visionnage de film, débat sur l'actualité, sortie pétanques...) leur souhait serait d'avoir des espaces d'activités communs en complément des accueils collectifs sur le local.

Suite à la levée des mesures de confinement, nous avons pu reprendre nos actions de **prévention** et de **réduction des risques** dans le cadre de nos interventions sur le **«festif»**.

Par ailleurs, la formation prodiguée en fin d'année aux nouveaux membres du personnel, nous permettra de proposer aux personnes accueillies de passer des **tests rapides d'orientation** dépistage (TROD) VIH, VHC, VHB aux personnes ayant pris des risques lors de pratiques de consommation ou sexuelles.

Enfin, notre travail de **déploiement sur le territoire** pour permettre aux personnes éloignées du local du Mans d'avoir accès à du matériel de réduction des risques, s'est poursuivi avec l'intervention sur le territoire de la Flèche et la mise en place de programme d'échanges de seringues auprès de certaines pharmacies locales. Cette démarche d'Aller vers, nous a également amené à travailler en proximité sur le lieu d'accueil du **Village des Possibles** pour y orienter nos usagers n'ayant pas d'hébergement mais également pour intervenir auprès des personnes prises en charge ou en support auprès des membres de l'équipe qui y exercent.

- Amélioration continue de la qualité

- Suivi du plan continue d'amélioration de la qualité,
- Animation de deux comités de pilotage qualité,
- Mise en place de journées de travail suite à l'événement indésirable du printemps 2022 et la nécessité de retravailler nos modalités d'accueil et d'accompagnement,
- Mise en place d'un questionnaire sur les attentes des usagers du CAARUD,
- Création d'une nouvelle plaquette de présentation du CAARUD Montjoie.

- Objectifs 2023

- Maintenir le partenariat avec les pharmacies de la Flèche dans le cadre des programmes d'échange de seringues et réimpulser cette démarche au Mans ;
- Déployer un atelier spécifiquement adressé aux femmes avec le concours de la psychologue de l'APPUI (autre service de Montjoie) ;
- Ré engager le travail de partenariat avec l'Equipe Mobile Psychiatrie Précarité de l'EPSM ;
- Concrétiser et finaliser le projet «art de rue, art dans la rue» avec le CEF 72 Montjoie ;
- Trouver de nouveau local et démménager ;
- Renouveler le projet d'établissement du CAARUD et le contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens avec l'ARS pour les 5 années à venir.

Communauté Thérapeutique

CSAPA AVEC HEBERGEMENT

Bernard de SEVIN
Directeur

• La Communauté thérapeutique accueille des personnes majeures (H/F) en situation d'addiction(s), dans une approche déjà engagée de consolidation de l'abstinence. Elles ont volontairement choisi de s'inscrire dans cette démarche. Le projet est basé sur l'entraide (la pair-aidance). Le groupe est au coeur du projet thérapeutique, c'est un des moteurs du changement.
• Le projet vise à Améliorer l'état physique et psychologique de la personne et également l'insertion socio-professionnelle par le biais d'ateliers en interne et en externe.
• L'accompagnement pluridisciplinaire peut durer jusqu'à un an, renouvelable par tranche(s) de trois mois sans pouvoir excéder 24 mois.

• Admissions

Nombre de demandes d'admissions reçues	193
Retour dossiers complets	87
Entretiens réalisés	80
Abandon, désistement	27
Refus	20
Dossiers en cours au 31/12	27
Nombre d'entrées réalisées en 2022	25

Capacité du dispositif : 30 résidents (22 en hébergerment collectif et 8 en appartements semi autonomes)

• Activité

	2021	2021
Nombre de journées réalisées	8064	8327
Taux d'occupation	74 %	76.50 %

• Population accompagnée

	Ensemble	*Hommes*	*Femmes*
Nombre de personnes accueillies	44	41	3

Origine géographique des Résidents

-> Mayenne 2
-> Région hors 53 8
-> Hors région PDL 34

Age des usagers

Age moyen	*Moins de 20 ans*	*Entre 20 et 24 ans*	*Entre 25 et 30 ans*	*Entre 31 et 39 ans*	*Entre 40 et 49 ans*	*50 ans et +*
40.5	-	*1*	6	12	13	12

Origine de la demande

CHRS	*Hôpital, autre sanitaire*	*Autres (CCAA CSAPA...)*	*Usagers*
-	26	*10*	*8*

Comorbidités psychiatriques

Troubles de la personnalité	*Traitements médicamenteux*	*Suivi psychiatrique*	*Non concerné*
23 %	50 %	43 %	48 %

Logement durable

Locatif	*Précaire*	*SDF*	*Maison d'arrêt*	*Famille*	*Propriétaire*
21	2	4	2	12	3

Origine des ressources / ARE pôle emploi

RSA	*CPAM/ CARSAT*	*AAH*	*ARE/Pôle emploi*	*Autres*	*Sans ressources*
11	12	10	7	3	1

Produits consommés

Il s'agit ici des produits les plus dommageables, les résidents étant pour nombre d'entre eux multiconsommateurs.

Alcool	*Cannabis*	*Cocaïne/ crack*	*Opiacés (hors substitution détournée)*	*Médicaments psychotropes détournés*
82 %	2 %	7 %	9 %	-

- Sorties

Nombre de sorties réalisées	22
dont, à la demande du résident	16
dont, fin de prise en charge	6

Durée moyenne du séjour	10,55 mois

Sorties orientées vers...

ACT	*Maison Relais*	*HP*	*Famille*	*CHRS*	*CSAPA*	*Autre*
-	-	*3*	9	-	5	5

- Analyse / Faits marquants de l'année 2022

D'un point de vue **santé**, les postes d'infirmières sont enfin pourvus. Un accord a été trouvé avec la Clinique de la Bréhonnière pour renforcer l'intervention d'un médecin addictologue. Par la même, une convention a également été signée avec la Clinique pour accueillir quelques jours les éventuels résidents ayant eu une reconsommation passagère, afin de les protéger lorsqu'une exclusion temporaire est actée. Nous avons trouvé un psychiatre privé afin d'assurer des rdv pour certains résidents car l'offre dans ce domaine est très peu présente sur le territoire.

Dans le cadre de la mise en place d'un parcours santé, afin de sensibiliser les résidents à prendre soin de leur corps, un temps de consultation a été organisé où chacun a pu exprimer ses besoins en la matière. Il a été décidé en commun l'acquisition d'un vélo elliptique extérieur. Pour la petite anecdote, il recharge les portables tout en pédalant.

Suite à la demande de l'ARS, nous avons fait appel à des programmistes pour obtenir une expertise supplémentaire concernant notre **projet d'agrandissement**. Pour l'instant, nous sommes à l'heure de l'étude des devis. Une étude énergétique et environnementale sur le bâtiment actuel a été réalisée parallèlement. L'idée est de présenter un projet global à l'ARS.

Une photographe professionnelle a participé à l'animation de plusieurs ateliers sur l'estime de soi. Une relation de confiance s'est créée avec les résidents, plusieurs portraits en noir et blanc ont pu voir le jour. Tous ont bénéficié de très belles photos et ont ainsi pu apprendre à se regarder et à s'apprécier.

Le **taux d'occupation** continue à augmenter, suite à la période Covid où il a été très difficile d'accueillir de nouveaux résidents.

Pour ce qui concerne les **sorties du dispositif,** plusieurs résidents sont une nouvelle fois partis cette année en ayant une meilleure santé, une meilleure situation administrative, en ayant trouvé un emploi stable, un chantier d'insertion, une formation, du bénévolat (pour ceux en retraites), reprise des droits parentaux, reprise des liens familiaux, un logement, un accompagnement extérieur...

Nous avons constaté que les **séjours à l'extérieur** proposés aux résidents pouvaient apporter une valeur thérapeutique importante : rester connecté à la réalité de la vie en dehors du centre, renouer des liens avec l'entourage, se confronter à des situations à risques vis-à-vis du produit. Aussi, nous expérimentons en ce moment cette idée de favoriser davantage les séjours. Un bilan après chaque séjour s'effectue avec les résidents concernés.

Beaucoup de structures **partenaires** viennent nous rendre visite.

- Amélioration continue de la qualité

- Le PAQ a été présenté aux résidents,
- Les membres du CVS - Conseil de Vie Sociale - participent maintenant aux Comités de Pilotage qualité,
- Certains professionnels ont pu participer à une sensibilisation sur les risques suicidaires,
- Toute l'équipe et la direction ont bénéficié d'une formation sur la «Communication Non Violente». Un rendez-vous très constructif pour tous les professionnels, toujours utile aujourd'hui en ce qui concerne les relations entre professionnels et les résidents,
- Nous sommes toujours en lien avec le centre de recherche de l'Hôpital de Bordeaux pour aider à mettre en place une application permettant de gérer les «craving» (envie soudaine et incontrôlable de consommer),
- Les différentes phases qui jalonnent le parcours de soin des résidents ont été redéfinies et complétées,
- La direction s'engage davantage auprès des instances partenariales locales et régionales,
- Suite à l'autodiagnostic impulsé par l'ARS, la sécurisation du circuit du médicament a été renforcée sur le stockage des substances de substitution aux opiacés.

- Objectifs 2023

Ecriture du nouveau projet d'établissement 2023 avec quelques enjeux qui se détachent :

- S'ouvrir aux nouvelles technologies en utilisant la thérapie par exposition à la réalité virtuelle. En effet, nous venons d'acquérir un masque virtuel afin de développer nos pratiques par la TERV - Thérapie d'Exposition à la Réalité Virtuelle. Le but est d'apporter une alternative thérapeutique innovante pour consolider l'abstinence. La TERV a pour objectif premier de déconditionner, c'est-à-dire de remplacer la réponse comportementale dysfonctionnelle et acquise par un comportement fonctionnel. C'est aider les résidents à gérer des craving en diminuant l'anxiété à travers une exposition progressive de situation problématique afin de créer « une habituation de la situation »,
- Intégrer un patient expert notamment pour accompagner les résidents ayant reconsommé,
- Agrandir la communauté thérapeutique pour éviter les chambres de 3 résidents puis s'améliorer d'un point de vue énergétique et environnemental,
- Travailler sur l'après Communauté Thérpaeutique pour les résidents sortants, proposer un suivi ou non, avec quelles limites ?
- Organiser une journée des «anciens» et une journée famille,
- Mettre en place le Dossier unique informatique du résident.

DISPOSITIF ACT MONTJOIE

DISPOSITIF ACT

L'accompagnement réalisé par le dispositif ACT, mérite d'être remarqué et encouragé. Les équipes transdisciplinaires ont fait preuve d'une remarquable capacité d'adaptation entre le COVID qui reste présent, le manque de professionnels sur certains sites, l'adaptation des outils de travail notament des locaux, pour poursuivre les accompagnements. Ils ont su assurer le suivi des personnes malades. Je les en remercie.
Beaucoup d'entre eux, sans équipe au complet, ont dû poursuivre leur action, l'adapter en urgence et dans certaines situations les développer pour étendre leur capacité d'accompagnement au-delà de leur territoire.

Tous les établissements se sont inscrits dans une logique de mobilisation des ressources nouvelles, de coopération intersectorielle, d'ouverture de nouveaux modèles et de nouvelles pratiques de travail.

Cette capacité de résistance et d'adaptation ne doit pas masquer les contraintes importantes que le secteur médico-social rencontre et qu'il s'agit pour 2023 de lever.

Analyse/faits marquants 2022 communs aux 3 services

L'année a été marquée par :

- La consolidation de l'**Education Thérapeutique du Patient** au sein des ACT : restitution de l'évaluation quadriennale, et renouvellement de l'habilitation ETP ;
  La fusion des deux programmes en un seul ***«Vivre avec sa pathologie chronique dans un moment de précarité »***
- L'amorce du **pouvoir d'agir** à travers les activités d'été 2022 à travers l'Education Thérapeutique du Patient ;
- Le **diplôme Universitaire effectué par une pair-aidante** : « Savoir dispenser l'ETP à des personnes vivant avec une pathologie chronique en ACT », à l'université de Nantes.

- La problématique grandissante des publics accueillis est la **régularisation administrative**.

  En effet, cette année, dans les ACT avec hébergement, plusieurs personnes accompagnées ont vu leur titre de séjour non renouvelé avec une Obligation de Quitter le Territoire Français (OQTF). Cette situation administrative altère fortement l'accompagnement puisque bon nombre de démarches ne peuvent pas être menées (gestion du budget, accès au logement, accès aux droits CAF...). Cette problématique est d'autant plus forte dans l'accompagnement Hors Les Murs / A domicile mettant à mal leur stabiltité dans leur hébergement provisoire. Les personnes accompagnées ont l'esprit occupé par cette problématique ce qui peut les ralentir dans leurs démarches.

- La seconde difficulté rencontrée est l'accès à l'**interprétariat pour les personnes allophones**.

  Même si la mise en place de l'interprétariat téléphonique est possible, cette aide est limitée aux professionnels de santé. La difficulté reste entière pour les travailleurs sociaux dans l'accompagnement administratif.

- La dernière difficulté est l'**inégalité dans l'accès à un ordinateur**, à l'usage de l'outil pas toujours simple et à l'usage des informations issues de cet outil.

Amélioration continue de la qualité :

L'année a été ponctuée par des **COPILs qualité sur chaque site**, celui du second semestre a été mené pour l'ensemble des établissements du dispositif ACT avec la participation de bénévoles (pair aidants). En effet, suite aux COPILs menés sur chaque site, il en est ressorti que les actions étaient majoritairement identiques et pouvaient être menées à l'échelle du dispositif. L'intérêt majeur était d'avoir un seul outil de pilotage autour des actions sous la forme d'un **« PACQ Dispositif »**. Ainsi, le travail a été mené en transversalité. Les axes de travail ont été les suivants :

- Mettre en place un **dossier informatique qualité** uniforme sur le dispositif ;
- Mettre en œuvre un **outil statistique** permettant de faciliter la récolte de données et de raccourcir les délais pour remplir les rapports d'activité annuels ;
- Soutenir l'**arrivée des nouveaux professionnels** ;
- Respecter le cadre juridique et règlementaire ;
- Mettre en place un **management plus interactif** ;
- Mettre en place un plan de **formation** ;
- Finaliser les travaux des groupes transverses et transdisciplinaires :
  - modéliser le fonctionnement des équipes Hors les Murs / A domicile : rédaction d'un **règlement de fonctionnement** et du **contrat de séjour** ;
  - finaliser le travail autour de l'**enveloppe médicale** ;
  - finaliser la rédaction d'un **livret d'accueil** dispositif.
- Rédiger un nouveau protocole autour du **Projet Personnalisé** ;
- Déployer la procédure associative de **remontée des incidents**
- Favoriser la **bientraitance** ;
- Mettre en conformité des documents avec le **RGPD** ;
- Développer le **pouvoir d'agir**.

Objectifs 2023 communs aux trois services :

Révélateur d'adaptation, tant au regard des attentes des professionnels que de la nécessaire réorganisation territoriale, le dispositif ACT MONTJOIE doit :

⇨ Poursuivre sa dynamique autour des différentes équipes mobiles via les ACT - situations complexes - Education Thérapeutique du Patient » ;

⇨ Apprendre aux personnes accueillies à s'auto-positionner dans « leur **pouvoir d'agir** » et favoriser « la **pair-aidance**» afin de venir en aide aux personnes les plus éloignées de notre système de santé.

Ce mouvement doit être la clé de fonctionnement des ACT pour construire ensemble le dispositif de demain.

Patricia CORADETTI
Directrice

ACT 44

Appartements de Coordination Thérapeutique

Patricia CORADETTI
Directrice

La MISSION du LOGIS 44 est d'accueillir, d'accompagner, d'héberger des personnes en situation de précarité, atteintes de pathologies chroniques dans des appartements de coordination thérapeutique, en collectif, en individuel ou hors les murs-à domicile.

Capacité du dispositif :
***24 places avec hébergement dont 4 pédiatriques** (2 obtenues fin 2022)*
***14 places en ACT Hors les Murs-A domicile dont 2 pédiatriques** (2 obtenues fin 2022)*
soit un total de 38 accompagnements

La particularité des ACT 44 est la présence d'une maison collective hébergeant 5 personnes.

• ACTIVITÉ

	2021 de Janv. à fin Sept.		d'Oct. à Déc.		2022 de Janv. à Oct.		de Nov. à Déc.		2022 TOTAL GLOBAL	
	ACT Classique	ACT Hors les murs /A domicile	ACT Classique	ACT Hors les murs /A domicile	ACT Classique	ACT Hors les murs /A domicile	ACT Classique	ACT Hors les murs /A domicile	ACT Classique	ACT Hors les murs /A domicile
Taux d'occupation (%)	95.78	105.92	73.22	82.02	77.53	82.34	66.90	73.13	**75.76**	**80.53**
Durée moyenne de prise en charge	1 an 11 mois 18 jrs	5 mois 16 jrs	1 an 9 mois 20 jrs	3 mois	1 an 2 mois 26 jrs	10 mois 24 jrs	1 an 3 mois 25 jrs	1 mois 9 jrs	1 an 2 mois 30 jrs	10 mois 1 jrs

• POPULATION ACCUEILLIE

	ACT Classique			*ACT Hors les murs /à domicile*		
	Ensemble	*dont familles*	*dont enfts*	*Ensemble*	*dont familles*	*dont enfts*
Nbre de pers. prises en charge	24	3	2	24	4	2
Nb d'accompagnants pris en charge	3	3	2	9	4	5
Nombre d'entrées	7	1	-	12	3	5
Nombre de sorties	8	1	1	14	3	1

ORIGINE GÉOGRAPHIQUE DES RÉSIDENTS

	ACT Classique	ACT Hors les murs /A dom.
Départ. 44	20 %	23 %
Région PDL	3 %	-
Autres régions	1 %	-

PATHOLOGIE AYANT JUSTIFIÉ L'ADMISSION (en nbre)

	ACT Classique	ACT Hors les murs /à domicile
Cancer	3	3
Diabète	5	5
VIH	3	3
Hépatite B	1	-
Insuffisance rénale chronique	1	2
Troubles neurocognitifs (séquelles AVC...)	2	-
Maladie rares (hémophilie, drépanocytose...)	3	-
Pathologies digestives	-	1
Maladie cardio-vaculaire	2	1
Maladie neurologique dégénérative	1	-
Troubles psychologiques ou psychiatriques	-	2
Cirrhose, insuffisance hépatique	-	2
Pathologie pulmonaire, tuberculose	-	1
Pathologies dermatologiques	-	1
Autres (rhumato, ophtalmo, ortho...)	3	2

COMORBIDITÉS ASSOCIÉES

	ACT Classique	ACT Hors les murs /à domicile
Diabète	3	3
Maladie cardio-vasculaire	4	9
Problèmes psychologiques ou psychiatriques	4	1
Insuffisance rénale chronique	1	-
Hépatite B	-	1
Rétention urinaire	4	-
Hépatite C	-	2
Pathologie pulmonaire	-	1
Hypothyroïdie	3	1
Handicap moteur/physique	2	1
Maladie digestive, du tube digestif...	-	1
Tuberculose	1	3
Troubles neurologiques post traumatiques	2	0
Addiction (avec ou sans ttt de substitut°)	6	0
Drépanocytose	-	1
Maladie génétique orpheline ou maladie rare	1	-
VIH	-	1
Obésité	1	1
Autres : métrorragies, rhumatologie, dermathologie	-	3

Personnes ayant une problematique d'addiction	ACT Classique	ACT Hors les murs /à domicile
Usage à risque ou nocif de substances psychoactives (hors alcool et hos tabac)	-	1
Usage à risque ou nocif d'alcool	-	1

Motifs de sortie, orientations	ACT Classique	ACT Hors les murs /à domicile
Logement autonome	4	3
Arrêt de prise en charge (exclusion)	1	-
Arrêt de prise en charge (à leur initiative)	-	3
Structure sociale ou autre ACT	-	5
Hôpital	1	-
Autres solutions personnelles (famille/retour pays...)	-	-
Hébergement précaire	-	3
Décès	2	-

- Analyse / Faits marquants de l'année 2022

L'année 2022 a été marquée par :

- Une crise sociale qui s'est soldée par un renouvellement de la quasi totalité de l'équipe avec une période estivale en fort sous effectif.
  - Il a donc fallu s'adapter afin de sécuriser les personnes accompagnées par la mise à disposition de nouveaux professionnels.
  - Des permanences, des ateliers collectifs ont été mis en place afin de gérer le suivi et de s'assurer de la bonne santé des personnes.
  - De même les admissions ont été ralenties pendant l'été.
- Des sorties moins conventionnelles qui ont pu impacter les équipes : sur 8 départs, 1 est pour une hospitalisation contrainte, 1 pour exclusion avec intervention des forces de l'ordre et de 2 décès. Ces situations ont pu être reprises en équipe avec des temps de parole dédiés.
- La mise en place à titre expérimental d'une équipe mobile à l'attention des situations complexes. Cette équipe a vu le jour à la demande de l'ARS afin d'apporter du soutien aux différentes équipes du territoire nantais autour des situations complexes à savoir des personnes en rupture de soins. Cette équipe est portée par trois associations nantaises. Cela a motivé l'arrivée d'une psychologue au sein des ACT 44 pour intégrer cette équipe.
- L'acquisition de 2 nouvelles places pédiatriques avec hébergement et d'1 place pédiatrique Hors Les murs.

- Amélioration continue de la qualité

- L'année a été ponctuée par **deux COPILs qualité**, un en interne aux ACT 44 et un en commun avec l'ensemble des établissements du dispositif ACT. Le travail en transversalité s'est poursuivi rythmé par différentes réunions. Les axes de travail propres aux ACT 44 sont les suivants :
  - Soutenir l'arrivée des nouveaux professionnels ;
  - Sécuriser l'environnement de travail des salariés ;
  - Ré-affectater l'utilisation des locaux et acquisition de nouveaux appartements ;
  - Développer la communication pour faire connaitre et reconnaitre le savoir-faire des ACT auprès des partenaires nantais, tout particulièrement les services pédiatriques ;
  - Réaliser des audits internes «flash» permettant de balayer et de vérifier les items majeurs de conformité.

- Objectifs 2023

- Dés la fin 2022, l'équipe des ACT 44 a été en quasi-totalité renouvelée. L'année 2023 va donc être axée sur la **stabilisation des effectifs** et la **montée en compétences** de cette dernière.
- Sa mise en oeuvre sera facilitée grâce à l'écriture d'un **nouveau projet d'établissement** (2023 / 2028), mais également de la mise en place de **séances de régulation d'équipe**, puis d'**analyse de la pratique** et d'un plan de **formation**.
  Ce plan de formation va permettre de former les derniers professionnels arrivés à l'**Education Thérapeutique du Patient** et à ceux qui ont déjà pu bénéficier de cette formation au **Développement du pouvoir d'agir**. De ce fait, la totalité des professionnels seront formés à l'ETP et la moitié au Pouvoir d'Agir afin de l'intégrer pleinement dans l'accompagnement au quotidien.
- Avec l'octroi de **nouvelles places** fléchées **pédiatrie**, l'accompagnement pédiatrique doit être modélisé, le partenariat développé et de nouveaux logements à capter.
- Grâce à l'embauche d'une IDE coordinatrice, l'ETP va être remis au coeur des accompagnements avec le renforcement des séances collectives et des séances individuelles en interne comme en externe.

ACT 49

Appartements de Coordination Thérapeutique

Patricia CORADETTI
Directrice

La MISSION du LOGIS 49 est d'accueillir, d'accompagner, d'héberger des personnes en situation de précarité, atteintes de pathologies chroniques dans des appartements de coordination thérapeutique, en individuel ou hors les murs-à domicile.

Capacité du dispositif :
***20 places avec hébergement** (1 obtenue fin 2022)*
***19 places en ACT Hors les Murs-A domicile** (6 obtenues fin 2022)*
soit un total de 39 accompagnements

La particularité des ACT 49 est l'intervention des équipes mobiles sur un plus large territoire à savoir Angers et son agglomération, le Saumurois et le Choletais

• ACTIVITÉ

	2021		2022	
	ACT Classique	ACT Hors les murs /A domicile	ACT Classique (20 places)	ACT Hors les murs /A domicile (19 places)
Taux d'occupation (%)	73.80	55.99	58.20	102.53
Durée moyenne de prise en charge	1 an 29 jrs	2 mois 12 jrs	7 mois 15 jrs	HLM : 5 mois 19 jrs ADOM : 11 mois 1 jr

• POPULATION ACCUEILLIE

	ACT Classique			*ACT Hors les murs /à domicile*		
	Ensemble	*dont familles*	*dont enfts*	*Ensemble*	*dont familles*	*dont enfts*
Nbre de pers. prises en charge	19	-	-	31	-	-
Nb d'accompagnants pris en charge	2	-	1	19	1	2
Nombre d'entrées	10	-	-	20	-	-
Nombre de sorties	6	-	-	16	-	-

ORIGINE GÉOGRAPHIQUE DES RÉSIDENTS

	ACT Classique	ACT Hors les murs /A dom.
Départ. 49	73.68 %	100 %
Région PDL	-	-
Autres régions	-	-
Sans docmiciliat°	26.33 %	-

PATHOLOGIE AYANT JUSTIFIÉ L'ADMISSION (en nbre)

	ACT Classique	ACT Hors les murs /à domicile
Cancer	2	6
VIH	2	1
Maladie cardio vasculaire	4	1
Diabète	1	10
Insuffisane rénale chronique	5	4
Troubles neurocognitifs (séquelles AVC...)	1	-
Cirrhose, insuffisance hépatique	-	1
Maladie neurologique dégénérative	1	2
Troubles psychologiques ou psychiatriques	1	4
Pathologie pulmonaire	-	1
Obésité morbide	1	1
Maladie génétique	1	-

COMORBIDITÉS ASSOCIÉES

	ACT Classique	ACT Hors les murs /à domicile
Maladie cardio vasculaire	5	9
Maladies digestives, tube digestif...	-	2
Diabète	6	3
Pathologies pulmonaires chroniques	2	5
Maladie neurologique dégénérative	-	1
Troubles psychologiques ou psychiatriques	4	13
Troubles neurocognitifs (séquelles AVC...)	-	2
Addiction (avec ou sans ttt de substitut°)	1	-
Hépatite B	2	1
Hépatite C	2	4
Obésité morbide	-	2
Handicap physique	2	2
Maladies gynécologiques et urologiques	-	5
Insuffisance rénale chronique	-	2
Autres : hypothyroïdie, rhumatologie	6	11

Personnes ayant une problematique d'addiction (%)	ACT Classique	ACT Hors les murs /à domicile
Usage à risque ou nocif de substances psychoactives (hors alcool et hos tabac)	5.26	16.13
Tabac	15.79	33.47
Traitement de substitution aux opiacés	-	9.68
Usage à risque ou nocif d'alcool	-	6.45

La coordination des soins se complexifie davantage du fait de l'augmentation des comorbidités chez les personnes accompagnées en ACT, notamment, chez des personnes souffrant d'addictions, de troubles psychologiques voire psychiatriques ; sachant que les professionnels ont de plus en plus de difficultés à trouver des médecins généralistes.

Motifs de sortie, orientations (%)	ACT Classique	ACT Hors les murs /à domicile
Logement autonome	33.34	43.75
Arrêt de prise en charge	16.66	-
Structure sociale ou autre ACT	16.66	56.25
Autres (décès, incarcération, exclusion, rue...)	33.34	-

- Analyse / Faits marquants de l'année 2022

L'année 2022 a été marquée par :

- La validation du nouveau projet d'établissement ;
- L'arrivée d'une nouvelle cheffe de service à temps complet ;
- Le recrutement de nouveaux collaborateurs pour accompagner les personnes sur un nouveau territoire et étoffer l'équipe existante ;
- La recherche d'appartements suite à l'acquisition de nouvelles places en 2021 puis 2022 ;
- La recherche de nouveaux locaux du fait de l'augmentation des professionnels ;
- L'acquisition d'une nouvelle place avec hébergement et de 6 places Hors Les murs vers le Choletais.

- Amélioration continue de la qualité

- L'année a été ponctuée par **deux COPILs qualité**, un en interne aux ACT 49 et un en commun avec l'ensemble des établissements du dispositif ACT. Le travail en transversalité s'est poursuivi rythmé par différentes réunions. Les axes de travail aux ACT 49 sont les suivants :
  - Organiser un audit flash «blanc» sous forme de jeux spécifiques à destination des professionnels afin de revoir l'ensemble des outils obligatoires. Cet exercice a permis à chaque salarié de revoir l'ensemble des documents utiles au bon fonctionnement ;
  - Mettre en conformité des documents avec le RGPD. Une mise à jour sur l'ensemble des documents à destination des personnes accompagnées a été effectuée.

- Objectifs 2023

Après la recherche de nouveaux locaux administratifs, un déménagement est prévu sur le 1er trimestre 2023 au 5, square de la belle étoile à Angers.

Ainsi, seront réunis l'équipe des ACT et l'équipe Mobile Santé Précarité.

Ce changement va nécessité une réorganisation afin que chacun y trouve sa place.

- Il sera nécesaire de capter les trois derniers appartements manquants. Le choix a été fait de rencontrer de nouveaux bailleurs sociaux et de nouveaux propriétaires dans le parc privé.
- Le recrutement de nouveaux professionnels va également se poursuivre afin de couvrir l'ensemble des territoires angevins, du choletais et du saumurois.
- Les ACT 49 vont poursuivre leur communication notamment sur les nouveaux territoires afin de renforcer le partenariat existant.
- Grâce à l'embauche d'une IDE coordinatrice, l'ETP va être remis au coeur des accompagnements avec le renforcement des séances collectives et des séances individuelles en interne comme en externe.

ACT 72

Appartements de Coordination Thérapeutique

Patricia CORADETTI
Directrice

La MISSION des ACT 72 ACoThé est d'accueillir, d'accompagner, d'héberger des personnes en situation de précarité, atteintes de pathologies chroniques dans des appartements de coordination thérapeutique, en individuel, en cohabitation ou hors les murs-à domicile.

Capacité du dispositif :
22 places avec hébergement *(2 obtenues fin 2022)*
15 places en ACT Hors les Murs-A domicile *(2 obtenues fin 2022)*
soit un total de 37 accompagnements

La particularité des ACT 72 est l'intervention des équipes mobiles auprès des établissements connus de l'association Montjoie ainsi que des établissements de Montjoie tes que le CADA, la Maison Relais, la Résidence sociale....

• Activité

	2021		2022	
	ACT Classique	ACT Hors les murs /A domicile	ACT Classique	ACT Hors les murs /A domicile
Taux d'occupation (%)	88.79	90.46	78.33	160.00
Durée moyenne de prise en charge	1 an 18 jrs	7 mois 23 jrs	11 mois 2 jrs	7 mois 22 jrs

• Population accueillie

	ACT Classique			*ACT Hors les murs /à domicile*		
	Ensemble	*dont familles*	*dont enfts*	*Ensemble*	*dont familles*	*dont enfts*
Nbre de pers. prises en charge	25	6	5	26	3	5
Nb d'accompagnants pris en charge	10	-	-	1	-	-
Nombre d'entrées	11	5	5	15	4	5
Nombre de sorties	8	1	-	9	1	1

Origine géographique des Résidents

	ACT Classique	ACT Hors les murs /A dom.
Départ. 72	84 %	100 %
Région PDL	4 %	-
Autres régions	16 %	-

Pathologie ayant justifié l'admission (en nbre)

	ACT Classique	ACT Hors les murs /à domicile
VIH	4	4
Hépatite C	1	-
Cancer	1	2
Diabète	4	7
Insuffisance rénale chronique	7	5
Maladie cardio-vasculaire	2	2
Obésité morbide	-	1
Maladie neurologique dégénérative	3	1
Pathologie pulmonaire chronique	1	-
Maladie génétique	1	2
Maladie dermatologique chronique	-	1
Maladie digestive chronique	-	1
Cirrhose, insuffisance hépatique	1	-

Comorbidités associées

	ACT Classique	ACT Hors les murs /à domicile
VIH	-	1
Maladie ophtalmologique chronique	-	2
Maladie cardio-vasculaire	-	2
Maladie neurologique dégénérative	1	2
Pathologie pulmonaire chronique	1	-
Troubles psychologiques ou psychiatriques	5	-
Handicap physique	5	-
Addiction	5	2
Obésité	1	1
Diabète	5	1
Cancer	-	2
Troubles neuro-cognitifs	1	-
Drépanocytose	1	1
Maladie urologique	1	-
Maladie auto immune	-	1
Apné du sommeil	2	1
Maladie digestive	1	1
Maladie digestive	-	1
Handicap auditif	-	1
Maladie rhumato-ortho	-	3

Personnes ayant une problematique d'addiction	ACT Classique	ACT Hors les murs /à domicile
Usage à risque ou nocif de substances psychoactives (hors alcool et hors tabac)	1	2
Usage à risque ou nocif d'alcool	5	6

Motifs de sortie, orientations	ACT Classique	ACT Hors les murs /à domicile
Logement autonome	5	6
Arrêt de prise en charge	-	-
Structure sociale ou autre ACT	1	7
Autres solutions personnelles (famille/retour pays...)	2	-
Autres (décès, incarcération, exclusion, rue...)	-	1

- Analyse / Faits marquants de l'année 2022

L'année 2022 a été marquée par deux évènements majeurs :

- Le déménagement des locaux administratifs au 25 rue des Marais au Mans ;
- L'obtention de 10 logements pour Personnes à Mobilité Réduite sur un même résidence sociale nommée Frida Kahlo.

Un grand logement de type 3 est mis à la disposition des familles permettant de faire un travail autour de la parentalité et venir en soutien aux actes éducatifs en lien avec la famille. Les logements devenus vétustes et insécuritaires ont donc été restitués en cours d'année.

- Amélioration continue de la qualité

- L'année a été ponctuée par **deux COPILs qualité**, un en interne aux ACT 72 et un en commun avec l'ensemble des établissements du dispositif ACT. Le travail en transversalité s'est poursuivi rythmé par différentes réunions. Les axes de travail propres aux ACT 72 sont les suivants :
  - Valider le projet d'établissement ;
  - Développer la qualité de vie au travail à travers le déménagement, l'emménagement avec l'adaptation des bureaux suite à l'augmentation du nombre de salariés en lien avec l'augmentation du nombre de places ;
  - Développer la communication pour faire connaitre et reconnaitre le savoir-faire des ACT auprès des partenaires ;
  - Réaliser des audits internes «flash» permettant de balayer et de vérifier les items majeurs de conformité.

- Objectifs 2023

Les ACT 72 vont poursuivre :

- Leur communication auprès de nouveaux partenaires afin d'identifier d'éventuels besoins territoriaux ;
- Le recrutement de nouveaux professionnels afin de développer la file active ;
- L'intégration et l'aménagement de la seconde partie des locaux administratifs afin d'accueillir les personnes accompagnées dans un espace dédié à leur attention (cuisine, pièce de vie).

Grâce à l'embauche d'une IDE coordinatrice, l'ETP va être remis au cœur des accompagnements avec le renforcement des séances collectives et des séances individuelles en interne comme en externe.

EMSP 49

Equipe Mobile Santé Précarité

Patricia CORADETTI
Directrice

L'Equipe Mobile Santé Précarité soutient l'accès aux soins pour des personnes en situation de précarité ou de grande précarité.

Capacité du dispositif :
autorisé pour 15 accompagnements

Pour mémoire :
- décembre 2021 : publication de l'appel à projet ;
- mai 2022 : commission de l'appel à projet ;
- septembre 2022 : autorisation de l'ARS pour l'ouverture de l'EMSP 1er septembre 2022.

Malgré le peu de recul sur l'activité de cette nouvelle équipe mobile, on peut affirmer au moment de l'écriture de ces commentaires, que le fonctionnement décrit dans l'appel à projet est fidèle à la réalité. Les professionnels ont travaillé dans de bonnes conditions. Le camion a été acquis rapidement permettant de réaliser des maraudes chaque semaine. Les contacts avec les partenaires se sont mis en place au fur et à mesure des rencontres officielles. L'EMSP a été bien accueilli sur le territoire Angevin, ce qui a facilité le travail auprès du public « cible ». Grâce à la mutualisation des moyens, la connaissance des publics de la rue s'est enrichie.

Il en ressort que le public rencontré dans la rue est un public très désocialisé, nomade, complexifiant l'accompagnement.

• Population accueillie

	Hommes	Femmes
File active pers. sous contrat d'accompagnement	5	3
Personnes ayant eu plusieurs contrats	-	-

File active nbre de personnes rencontrées

Nombre de personnes rencontrées	39	12
Dont pers. avec problématiques de santé (sans contrat)	9	3

	Tranche d'âge		Durée moyenne des contrats en jours
	25-44 ans	45-59 ans	
Hommes	4	1	45
Femmes	2	1	21

Pathologie rencontrées

	Avec contrat		Sans contrat	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Pathologie dermatologique	1	1	3	1
Ortho-traumatologie	3	-	-	-
Pbs psychologiques/psychiatriques	-	2	3	-
Pathologie digestive ou hépatique	2	-	2	-
Handicap physique	1	-	-	-
ORL	-	-	6	1
Maladie gynécologique	-	2	-	1
Diabète	-	-	1	-
Ophtalmologie	1	-	-	-
Maladie cardio-vasculaire	2	1	1	-

Personnes addictives

Usage à risque ou nocif substances psychoactives (hors alcool et tabac)	3	1	5	2
Usage à risque ou nocif d'alcool	2	1	8	1
Usage à risque ou nocif de tabac	3	1	8	-

Origine géographique des résidents

	Hommes	Femmes
France	-	1
UE	-	-
Hors UE	4	2

Typologie des personnes

	Avec contrat		Sans contrat	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Lieu de vie				
Rue	4	-	-	-
Hôtel	-	1	-	-
Centre d'Hébergement	-	2	-	1
Sécurité sociale				
Sans	1	2	-	-
CSS	2	1	-	-
AME	1	-	-	-
Ressources				
Sans	3	2	-	1
RSA	1	1	-	-
Situation administrative				
Sans papiers	4	-	2	-
En cours de demande d'asile	1	-	1	-
Titre de séjour pour soins	1	-	-	-
CNI	1	-	-	-
Domiciliation				
Sans	2	-	2	2
SAAS	-	2	4	1
FTDA	2	-	-	-
CCAS	-	-	3	-
Particulier	-	1	-	-

Problématiques sociales

La récupération des données admistratives des usagers est difficile pour définir les besoins des usagers :
- le titre de séjour,
- l'attestation de droits à la sécurité sociale,
- les papiers d'identité.

Problématiques medicales / 1ères rencontres

Les difficultés majeures sont :
- de trouver des rendez-vous auprès des dentistes, des médecins traitants, ce qui retarde la prise en charge médicale ;
- d'accompagner les usagers aux rendez-vous médicaux malgré la préparation des usagers aux rdv en amont. On constate de nombreux rdv non honorés du fait de problèmes de transport, d'addiction, de compréhension ou d'autonomie.

Les pathologies spécifiques rencontrées sont la dermatologie, la traumatologie, les addictions et les pathologies psychiatriques.

Travail éducatif

L'essentiel du travail éducatif a été autour :
- des entretiens motivationnels pour des rendez-vous avec les organismes sociaux ;
- de l'aide au tri de papiers.

Observations rencontrées

- Pour les usagers, le lien de connaissance et de confiance prend quelques mois avant que l'accompagnement puisse être pertinent.
- Pour les partenaires, la nécessité de communiquer a été nécessaire pour que la coordination avec les différentes équipes puissent s'opérer.
- La signature du Document Individuel d'Accompagnement (DIA) rencontre des difficultés : document peu ou pas utilisé par les partenaires. Cela entraine une incompréhension et appréhension des usagers à l'obligation de signer un document du fait de leur culture et/ou de leur désocialisation.

Nombre de rencontres partenariales	Nbre
En lien avec la journée de présentation collective	18
En lien avec la promotion individuelle du dispositif	8

- **Analyse / Faits marquants de l'année 2022**

  - Ouverture du service le 1er septembre, installation de bureaux en co-working, arrivée du camion ;
  - Embauche en septembre des 2 IDE temps plein puis des 2 salariés à mi-temps mis à disposition de l'Abri de la Providence et en novembre arrivée du médecin (0,2 ETP) ;
  - Formation des salariés autour des missions et habilitation à l'Education Thérapeutique du Patient ;
  - Mise en place de l'organisation, travail sur les outils et documents obligatoires ;
  - Présentation de l'équipe EMSP et des missions aux partenaires ;
  - 1ère maraude et 1er signalement des partenaires en octobre ;
  - Temps de connaissance du terrain par l'équipe, confiance à établir avec les personnes vivant à la rue ;
  - Travail partenarial important avec 4 associations : Abri de la Providence, Pass [Point accueil santé solidarités], Aide-accueil (hébergement d'urgence, accueils de jour, domiciliation, consultations médicales, réunions mensuelles sur vie associative et réflexions sur les situations complexes).

- **Amélioration continue de la qualité**

  Création des documents suivants :

  - Livret d'accueil, règlement de fonctionnement, document individuel d'accompagnement, document de consentement au recueil de données, droit à l'image ;
  - Transmissions, tableaux de bord.

  Préparation à la mise en place du logiciel MANO, logiciel avec le Dossier Individuel de l'usager (DIU).

- **Objectifs 2023**

  - Intégration de l'équipe dans les nouveaux locaux des ACT 49 ;
  - Réflexion et mise place d'une procédure pour le recueil de la parole des usagers ;
  - Consolidation des liens partenariaux pour adapter le fonctionnement de l'EMSP aux besoins du territoire ;
  - Développement de l'offre vers les centres d'hébergement et de réinsertion ;
  - Bilan aux autorités de tutelles après l'écriture du rapport d'activité annuel ;
  - Mise en place de séances d'analyse de la pratique pour l'équipe de professionnels ;
  - Création d'un PACQ afin d'organiser des séances de travail en équipe pour l'amélioration des outils et l'écriture de protocoles ;
  - Poursuivre les formations notamment autour de la grande précarité, les addictions, le pouvoir d'agir...

DIRECTION
INSERTION PAR LE LOGEMENT

Hélène OLIVIER - Directrice

CADA - Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile

CPH - Centre Provisoire d'Hébergement

APPUI 72 -Accompagnement spécialisé public en souffrance

ASLM - Accompagnement Solidarité Logement Montjoie (anc^{t} FSL)

MAISON RELAIS - Accompagnement en logement privatif avec espace collectif

Résidence sociale - Accompagnement en logement autonome

DIRECTION INSERTION PAR LE LOGEMENT

Hélène OLIVIER - Directrice

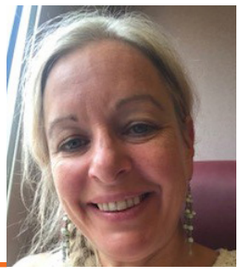

Cette année a été marquée par une forte implication des équipes notamment auprès des personnes étrangères accueillies dans nos établissements afin de garantir à chacun le respect de ses droits. Les droits fondamentaux sont parfois mis de côté et l'accélération de la dématérialisation des démarches administratives a placé des personnes accompagnées en grande difficulté. Afin de prévenir l'apparition de ces difficultés et afin de faire avancer les droits de toutes et tous, chaque membre de l'équipe s'emploie à intégrer la personne accompagnée avec ses attentes et ses besoins singuliers dans le projet.
Le projet personnalisé mis en place est une co-construction entre la personne accompagnée et l'accompagnant. Cette question du développement du pouvoir d'agir des personnes accompagnées a été un enjeu central de l'année 2022 visant à placer la personne accompagnée au centre de son parcours. Une formation de quatre jours animée par la Fédération des acteurs de la Solidarité a été organisée en interne afin de permettre aux accompagnants de dépasser le sentiment d'impuissance professionnelle en développant à la fois leur pouvoir d'agir et celui des personnes accompagnées

Le pôle insertion par le logement est composé de **six établissements** portant des dispositifs diversifiés allant de l'hébergement dédié aux demandeurs d'asile, aux réfugiés, aux personnes en grande précarité, mais aussi de l'accompagnement auprès des personnes menacées d'expulsion, des personnes victimes de violences conjugales et intrafamiliales, de personnes en souffrance psychique.

Cette année, en quelques chiffres, c'est :

- 213 demandeurs d'asile accueillis au sein du Centre d'accueil de demandeurs d'asile
- 112 personnes bénéficiaires de la Protection Internationale accueillis au Centre Provisoire d'Hébergement
- 26 personnes hébergées à la Maison Relais
- 69 personnes à la Résidence sociale en diffus
- 255 mesures confiées dans le cadre de l'accompagnement Fond Solidarité Logement
- 132 mesures d'accompagnement personnes victimes de violences conjugales et intrafamiliales, d'accompagnement réfugiés, d'accompagnement vers et dans le logement.

En 2022, le travail transversal et global entre les équipes à l'échelle du pôle insertion par le logement s'est également poursuivi et accentué avec les partenaires du territoire. La mise en place de réunions régulières, de temps d'échanges, de formations collectives a favorisé de nombreuses interactions entre les établissements et a permis de faire émerger et/ ou de co porter des projets :

- Le **Programme de Réinstallation** qui a visé à favoriser l'intégration de populations réinstallées, des réfugiés vulnérables sur le territoire de la Sarthe. Notre réponse s'est appuyée sur les ressources et les compétences des établissements du CADA et du CPH pour l'accompagnement et l'intégration des personnes. L'accueil temporaire en urgence a été assuré dans le cadre d'un partenariat par l'association Tarmac. Le dispositif s'est développé sur 3 axes principaux : l'accueil sur le territoire, l'accompagnement vers l'autonomie, une sortie vers le droit commun. Nous avons accompagné 16 personnes soit trois familles sur une durée d'un an dans le cadre de ce programme.

- Le **programme AGIR** «Accompagnement Global Intégration des Réfugiés» qui s'inscrit dans le cadre du schéma national d'accueil des demandeurs d'asile et d'intégration des réfugiés (S.N.A.D.A.R). Ce programme vise à renforcer la politique d'intégration, qui est déclinée en **trois priorités** :
  1. l'insertion professionnelle et l'accès à l'emploi,
  2. l'apprentissage du français,
  3. l'accès au logement et le maintien dans le logement.

  Un consortium à sept associations avec des acteurs de l'hébergement, du logement, de la formation et l'insertion professionnelle sur trois départements (Maine et Loire, Sarthe et Mayenne) a été créé et une réponse à ce marché a été produite. Notre offre en groupe conjoint a été validée en mai 2022 par le Ministère de l'Intérieur. Nous sommes donc recensés comme groupement pouvant répondre aux marchés subséquents prévus d'être publiés sur l'année 2023.

- La **plateforme Talents Migrants** a recentré ses missions sous l'impulsion de la DDETS sur l'intégration des bénéficiaires de la protection internationale et de la protection subsidiaire qu'ils soient hébergés ou non dans le dispositif national d'asile sur les situations dites complexes. Cette plateforme départementale est co portée par l'association Montjoie et Inalta. Montjoie assure la coordination du dispositif. En 2022, 339 personnes ont sollicité la plateforme et 246 personnes ont été reçues en entretien individuel.

.../...

.../...

- Le **dispositif Programme d'Intégration par l'Apprentissage de la Langue (PIAL)** porté par l'établissement du CPH qui s'adresse aux jeunes moins de 25 ans orientés par la Mission Locale. Trois sessions PIAL se sont déroulées au CPH sur l'année 2022. Chaque session se compose de deux groupes d'apprenants appelés SAS 1 et SAS 2. Le PIAL avait comme objectif d'accueillir 30 apprenants pour 2022, nous avons eu 33 apprenants, avec l'ambition que ceux du SAS 1 atteignent le niveau A1 à l'oral et A1 à l'écrit pour respectivement 100% et 75% d'entre eux. Avec un résultat de 92% et 75%. Le PIAL a rempli son objectif au vu du nombre important d'apprenants de niveau Infra A1.1 à l'entrée.
- Un **programme d'animations d'été à destination de toutes les personnes hébergées** sur les établissements Maison relais, Résidence Sociale, CADA et CPH avec une participation active des résidents à la construction, a été réalisé (sortie à PAPEA, Journée à la mer, parc des mini châteaux Amboise, Cinéma , Piscine...).
- La **poursuite de notre action sur la précarité sociale et numérique en partenariat avec Emmaus Connect.** Nos équipes sont formées à animer des ateliers collectifs et des permanences connectées à destination des ménages afin de les rendre autonomes dans leurs e-démarches. Cette action durable est un début de réponse à la fracture numérique.
- La **poursuite du programme Santé Mentale des exilés initié en 2021** sur l'établissement CADA à destination des personnes souffrant de stress post-traumatique. Ce programme a permis à une dizaine de résidents de suivre une thérapie telle l'EMDR, reconnue pour ce type de troubles, et d'améliorer ainsi grandement leur qualité de vie.

2022, c'est aussi :

- Le **renouvellement du marché public Fonds Solidarité Logement** signé avec le Conseil Départemental de la Sarthe pour une durée de 4 ans. Cette confiance octroyée est le fruit d'un travail de qualité de l'équipe de l'A.S.L.M. qui œuvre pour travailler en étroite collaboration avec les partenaires afin de trouver des solutions aux situations complexes accompagnées. L'équipe est identifiée par l'ensemble des partenaires, ce qui facilite l'accompagnement global des bénéficiaires, permettant ainsi de travailler en complémentarité selon les besoins repérés.
- Le **développement de l'action** portée à l'échelle départementale sur l'accompagnement des **personnes victimes de violences conjugales ou intra familiales** en reconnaissance de l'APPUI comme lieu d'accueil, d'écoute et d'orientation.
- L'**extension du Centre Provisoire d'hébergement** avec 10 places supplémentaires pour des femmes isolées avec sans nourrisson et une nouvelle famille.

Outre ses missions d'hébergement et d'accompagnement, le pôle se veut aussi être une structure ressource en termes d'appui technique pour les partenaires (administrations, intervenants sociaux, associations...) et de complémentarité aux réponses existantes. Le pôle dans un rôle de conseil, d'expertise, de développeur travaille sur deux projets :

- La **création d'une petite crèche à vocation professionnelle** en partenariat avec Espace Propreté, une entreprise d'insertion. Ce projet est accompagné par le Centre d'Expertise Pour l'Accueil des Jeunes Enfants Direction des Politiques Familiales et Sociales de la C.N.A.F.
- La **création d'une nouvelle résidence sociale en milieu rural** en partenariat avec un bailleur social , dans un souci de créer un dispositif répondant aux besoins du territoire à disposition des habitants.

Un travail avec les partenaires s'est également poursuivi voire renforcé. Plusieurs instances partenariales ont été reconduites comme l'inter CADA Sarthois, une instance de concertation CPH régionale Pays de la Loire et une instance départementale sur le volet logements accompagnés.

L'enjeu de 2023 sera de stabiliser les actions engagées et de continuer à co-construire des réponses adaptées aux problématiques des publics en lien avec les pouvoirs publics.

Nous allons poursuivre le travail d'accompagnement auprès de nos équipes en **développant le travail pair**, qui a vocation à favoriser le pouvoir d'agir des personnes accompagnées et ainsi co construire les conditions de leur autonomie.

Pour les établissements du CADA et CPH, une partie de l'année 2023 sera consacrée à l'aménagement avec l'équipe des **nouveaux locaux administratifs**. Ces locaux vont permettre d'avoir des espaces de travail plus adaptés à l'accueil de nos résidents et de développer des actions collectives afin de favoriser le lien, les rencontres. Ces espaces collectifs vont permettre de renforcer nos actions actuelles (apprentissage du français, ateliers, animations) et d'en développer des nouvelles, notamment avec l'apport d'une cuisine pédagogique. La mutualisation des espaces avec ces deux établissements permettra de créer de nouvelles complémentarités notamment sur l'accompagnement des personnes réfugiées.

En fin d'année 2023, le CADA connaitra sa première **évaluation externe** depuis la réforme initiée par la Haute Autorité de Santé. Cette évaluation sera l'occasion d'avoir un nouveau regard sur notre activité et contribuera à améliorer notre réponse dans l'intérêt des résidents du CADA.

Pour le C.P.H., l'année 2023 sera consacrée à l'appropriation du **premier projet d'établissement** finalisé en fin d'année 2022 par l'ensemble de l'équipe et l'accent sera mis notamment sur le développement de l'apprentissage du français en travaillant de manière plus individualisée et réaliser des évaluations. Le développement d'un réseau de bénévoles pour animer des ateliers sociaux linguistiques, culturels et ludiques fera partie d'un axe de travail avec un espace numérique en libre accès.

Pour la résidence sociale/ Maison Relais, le début d'année 2023 sera dédié à finaliser le **projet social**, puis une phase d'appropriation par l'équipe démarrera courant 2023 avec des axes de travail déjà identifiés comme le déploiement pleinement du logiciel de gestion locative avec les modules des états des lieux et le suivi des interventions

CADA

Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile

Hélène OLIVIER
Directrice

Dans le cadre de la convention de Genève du 28 juillet 1951, modifiée par le protocole de New York du 31 janvier 1697 relatif au statut de réfugié, et ratifié par la France, et conformément à la circulaire du 19 août 2011 relative aux missions des centres d'accueil pour demandeurs d'asile, l'établissement a pour MISSION l'accueil, l'hébergement et la domiciliation des demandeurs d'asile ; l'accompagnement dans les démarches administratives et juridiques ; l'accompagnement sanitaire et social ; le développement de partenariat avec les collectivités locales et le tissu associatif ; l'accompagnement à la sortie du CADA, notamment vers le logement.

Capacité du dispositif : 140 places

• Population accueillie

Origine géographique des personnes accueillies (en %)

2022		2021	
Congo Kinshasa	17.56	Congo Kinshasa	12.04
Soudan	14.15	Soudan	17.80
Géorgie	8.29	Géorgie	4.71
Russie	7.80	Russie	8.90
Afghanistan	6.34	Afghanistan	3.66
Erythrée	6.34	Erythrée	4.19
Guinée Eq	5.85	Guinée Eq	8.90
Tchad	5.85	Tchad	3.14
Azerbaidjan	4.39	Azerbaidjan	2.09
Arménie	2.44	Arménie	5.76
Syrie	2.44	Syrie	-
Algérie	1.95	Algérie	2.09
Cameroun	1.95	Cameroun	0.52
Angola	1.46	Angola	3.14
Kosovo	1.46	Kosovo	-
Madagascar	1.46	Madagascar	1.57
Bengladesh	0.98	Bengladesh	-
Colombie	0.98	Colombie	1.05
Côte d'Ivoire	0.98	Côte d'Ivoire	0.52
Nigeria	0.98	Nigeria	0.52
Somalie	0.98	Somalie	2.62
Centrafrique	0.49	Centrafrique	0.52
Chine	0.49	Chine	0.52
Ethiopie	0.49	Ethiopie	0.52
Lybie	0.49	Lybie	-
Sénégal	0.49	Sénégal	0.52
Sierra Léone	0.49	Sierra Léone	0.52
Turquie	0.49	Turquie	0.52
Urkraine	0.49	Urkraine	0.52
		Albanie	5.24
		Congo Brazza.	4.19
		Serbie	3.14

Composition familiale

Familles nucléaires	Familles monoparentales	Personnes isolées
23	22	27

		Ensemble	Hommes	Femmes	Enfants	Dont ménages
Nbre de personnes prises en charge	nbre	213	48	65	100	72
	%		22.50	30.50	47.00	
Nombre d'entrées	nbre	78	19	25	34	33
	%		24.50	32.00	43.50	
Nombre de sorties	nbre	75	15	24	36	31
	%		20.00	32.00	48.00	

Répartition par tranches d'âge

	0-12 ans	13-17 ans	18-25 ans	26-49 ans	+ 50 ans
nbre	77	24	30	73	11
%	36.20	11.30	14.10	33.33	5.20

	2022	2021
Taux d'occupation	95.10 %	98.90 %
Durée moyenne de prise en charge	21 mois	25 mois
Taux de reconnaissance du statut	45.80 %	42.85 %

Taux d'indus

Déboutés	Réfugiés
13.69 %	4.31 %

• Problématique des publics accueillis

Le public nouvellement accueilli en 2022 présentait quasi-systématiquement une vulnérabilité ayant pour origine une pathologie physique ou psychique.

Si la prévalence de troubles liés à un stress-traumatique reste prépondérante (5 personnes sur les 41 adultes accueillis), nous avons constaté une diversification importante des problèmes de santé de la population du CADA. Ainsi nous avons accueilli des personnes souffrant d'addictions, de troubles de la personnalité ou encore un enfant ayant des troubles du spectre autistique.

Ces difficultés nous ont amenés à aller à la rencontre de partenaires spécialisés et à construire des réponses coordonnées et personnalisées.

La guerre russo-ukrainienne a également provoqué des déplacements importants de population. Les ressortissants de nationalité ukrainienne ont pu bénéficier d'un régime spécifique de protection temporaire et d'un accueil organisé en dehors des réponses traditionnelles de l'asile comme le CADA. Nous avons cependant accueilli des personnes étrangères qui vivaient en Ukraine au moment du déclenchement de la guerre et qui ont demandé l'asile à leur arrivée en France. Nous notons cependant que ces demandes sont majoritairement rejetées par les instances de l'asile car elles considèrent que ces personnes peuvent retourner dans leur pays d'origine.

- Procédure d'asile et Accompagnement juridique

L'année 2022 a vu 22 familles ou personnes isolées recevoir leur décision définitive de demande d'asile, qui pour près d'une situation sur deux s'est soldée par une reconnaissance du statut de réfugié ou une protection subsidiaire.
Ce taux (45,8%), légèrement supérieur à la moyenne nationale (41,3 %), reste difficilement interprétable, l'échantillon du CADA n'étant pas suffisamment important pour pouvoir dégager une tendance. Nous notons cependant l'important travail réalisé par nos juristes pour accompagner au mieux les résidents dans leurs demandes, qu'elles concernent l'asile ou un possible autre titre de séjour. En effet, notre structure offre la possibilité aux personnes accueillies de faire valoir leurs droits à un titre de séjour pour d'autres raisons que l'asile (problématique de santé ou humanitaire par exemple).

L'actualité jurisprudentielle étant toujours aussi intense en matière de droit des étrangers, les juristes du CADA doivent réaliser un travail de recherche important pour chacune des situations rencontrées.

Enfin, nous avons pu stabiliser notre équipe de juristes en 2022 avec l'embauche d'une personne expérimentée à 0,5 ETP notre financeur ayant accepté l'augmentation du temps de travail prévu initialement à 0,33 ETP.

- Analyse / Faits marquants de l'année 2022

L'équipe du CADA a été stable sur toute l'année. Nous n'avons pas eu de départs ou de vacance de poste.

Nous avons pu travailler sur de plusieurs actions à destination des résidents :

- La poursuite du programme initié en 2021 à destination des personnes souffrant de stress post-traumatique a permis à une dizaine de résidents de suivre une thérapie de type EMDR, reconnue pour ce type de trouble, et améliorer ainsi grandement leur qualité de vie.
- L'organisation de deux séjours, à Saint Gildas et à Paris, pour réaliser un travail éducatif différent en collectif et complémentaire de ce que nous vivons en cours d'année.
- L'apport de notre animatrice en apprentissage s'est concrétisé par de nombreuses animations proposées pendant les vacances scolaires à destination des parents et enfants du CADA. Un partenariat avec l'association «Patrimoine et Légendes» a été réalisé afin de proposer des ateliers autour de créations artistiques à des personnes isolées.
- Notre infirmière a également proposé des activités de bien-être autour de la socio-esthétique et de massages dans l'idée que les bénéficiaires puissent renforcer leur estime de soi ou soulager certaines douleurs.
- La concrétisation de notre projet partenarial avec Emmaüs Connect, « le relais numérique », nous permet de proposer un accès à des connexions via des tarifs réduits et des ateliers d'apprentissage à l'utilisation des smartphones et ordinateurs.
- L'action toujours indispensable de nos bénévoles qui, avec régularité et engagement, permettent à nos résidents de découvrir et d'apprendre la langue française.

- Amélioration continue de la qualité

La validation en novembre 2021 du nouveau projet d'établissement du CADA nous a permis cette année de consolider notre démarche d'amélioration continue de la qualité en nous appuyant sur un plan d'action rénové.

Nous avons pu finaliser notre trame de projet personnalisé, adapté à la temporalité et aux moyens d'un CADA, et commencer à contractualiser les accompagnements des résidents. Ce travail se poursuivra en 2023 avec pour objectif que tous les résidents puissent avoir un projet personnalisé validé au mois de juin.

Nous avons également relancé la dynamique de participation des résidents avec la tenue de deux conseils de résidents qui nous ont permis d'entendre leurs besoins et de répondre à certaines questions sur leurs séjours au CADA. Ces instances, obligatoires, sont pour l'équipe l'occasion de mieux comprendre les attentes des résidents et d'améliorer sensiblement notre proposition.

Enfin, l'application de la procédure associative sur la remontée et le suivi des incidents a permis de se doter d'un nouvel outil de gestion des risques qui nous offrira la possibilité de plus rapidement appréhender les difficultés et corriger nos actions.

- Objectifs 2023

L'année 2023 sera marquée par deux évènements importants pour le CADA :

1. En début d'année l'**emménagement des locaux communs avec le CPH** sera l'occasion de bénéficier d'un nouvel espace de travail plus spacieux et adapté à notre activité. Des espaces collectifs en nombre nous permettront de développer nos actions actuelles (apprentissage du français, ateliers, animations) et de nouvelles, notamment avec l'apport d'une cuisine pédagogique. La mutualisation de nos bureaux avec le CPH pourra créer de nouvelles complémentarités, une partie de notre public (les réfugiés) ayant les mêmes besoins.
2. En fin d'année 2023, le CADA connaitra sa **première évaluation externe** depuis la réforme initiée par la Haute Autorité de Santé. Ce nouveau format introduit la méthode de l'accompagné traceur qui vise à recueillir directement auprès des résidents des informations en les interrogeant sur leurs séjours au sein de l'établissement. Cette évaluation sera l'occasion d'avoir un nouveau regard sur notre activité et contribuera à améliorer notre réponse dans l'intérêt des résidents du CADA.

CPH

Centre Provisoire d'Hébergement

Hélène OLIVIER
Directrice

Le CPH est un établissement relevant du Code de l'Action Sociale et des Familles. Il s'agit d'une forme particulière de centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS).
L'accès au CPH est exclusivement réservé aux ménages orientés par l'OFII (Office Français de l'Immigration et de l'Intégration). L'objectif des CPH est de permettre l'accès à l'autonomie par le logement et par l'emploi du public bénéficiaire de la protection internationale.
Les missions du CPH sont :

- *d'accueillir et d'héberger des personnes bénéficiaires d'une protection internationale ;*
- *d'assurer l'accompagnement social notamment dans l'accès aux droits fondamentaux : protection sociale, santé, logement ;*
- *d'assurer l'accompagnement vers l'emploi, la formation professionnelle selon un projet personnalisé.*

Pour réaliser ces missions, le CPH met à disposition, des logements ainsi que des chambres meublées et équipées.

Capacité du dispositif : *70 places*
80 places au 1er avril 2022

• Activité

	2021	2022
Taux d'ocupation	97 %	94%
Nbre de personnes accueillies	103	112
dont nombre de familles	-	**49**
familles = adultes + enfants		*24 + 25*
dont hommes isolés ≤ 25 ans	-	**37**
dont hommes isolés > 25 ans	-	**20**
Dont femmes isolées avec ou sans enft-nourrisson	-	**6**
soit femmes isolées ≤ 25 ans		2
soit femmes isolées > 25 ans		2
soit enfants ou nourrissons		2

Durée moyenne de séjour en mois	*13 mois*	*14 mois*

Entrées 2022	Sorties 2022
26 hommes isolés	22 hommes isolés
13 familles *dont 6 enfts*	10 familles *dont 6 enfts*
6 femmes isolées avec ou sans enft-nourrisson	0
dont 2 enfants-nourrissons	0
Total 45	Total 32

Origine géographique des personnes accueillies (en %)

Afghanistan	34.82
Guinée	15.18
Somalie	9.82
Erythrée	8.04
Ethiopie	6.25
Russie	5.36
Côte d'Ivoire	4.46
Soudan	3.57
Bangladesh	3.57
Mongolie	3.57
Kosovo	2.68
Nigéria	0.90
Cameroun	0.89
Mauritanie	0.89

Niveau linguistique à l'entrée (en nbre)

Infra A1.1	A1.1	A1	A2	B1	B2	Autre
Utilisateur débutant		Utilisateur élémentaire		Utilisateur indépendant		Non évalué
	Niveau introductif ou de découverte		Niveau intermédiaire ou usuel	Niveau seuil	Niveau avancé ou indépendant	Enfants/bébés
24	16	26	12	7	-	27

• Sorties 2022

Total	≤ *12 mois*	> *12 mois*
32	14	18

Sorties geographiques - familles

	Le Mans	Hors Le Mans
Motif	*Accès logt social*	*Emploi logt privé*
Nb de familles	1	1
Total pers. (adultes + enfts)	6	4
	10	

Sorties geographiques - personnes isolées

	Le Mans									
Motif	Emploi		Formation		Fin PEC/accès logt		Fin PEC (prise en charge)		Autre	
Age à la sortie	≤25ans	>25ans	≤25ans	>25ans	≤25ans	>25ans	≤25ans	>25ans	≤25ans	>25ans
Total 12	1	6	2	1	0	1	0	1	0	0

	Hors Le Mans									
Motif	Emploi		Formation		Départ volontaire		Fin PEC		Autres	
Age à la sortie	≤25ans	>25ans	≤25ans	>25ans	≤25ans	>25ans	≤25ans	>25ans	≤25ans	>25ans
Total 12	3	1	2	3	1	0	0	2	0	0

- Problematiques des publics accueillis - accompagnement

Cette année 2022 a été marquée par l'intervention d'un nouvel opérateur local pour accéder aux cours obligatoires de français. Ce changement d'opérateur dispensant les cours de français obligatoires (dans le cadre du C.I.R) a eu pour effet de ralentir les entrées des personnes éligibles à ces cours.

Ainsi à leur entrée au C.P.H. :
- 40% des résidents adultes n'avaient pas signé leur Contrat d'Intégration Républicaine (C.I.R) ;
- 5% l'avaient signé mais n'avaient pas démarrer les cours ;
- 10% suivaient les cours.

Le manque de personnels médicaux a également été un frein à l'accès à des soins pour des résidents envahis par des histoires personnelles lourdes.
- 45 résidents, soit 40%, ont eu un accès. Certains résidents sont dans le refus de soins alors que nous accueillons 80% d'afghans et notons une grande détresse liée à la reprise en mains de leur pays par les Talibans, qu'ils subissaient et subissent à distance via leurs proches restés au pays.

Outre ce manque de soins en santé mentale, celui de médecins généralistes, de dentistes, d'ophtalmologistes… oblige à prendre des rendez-vous sur des villes éloignées de Le Mans et notamment Paris. Ainsi :
- 7 résidents sont allés chez un dentiste, un ophtalmologiste, hors le Mans ;
- 22, soit près de 20%, n'ont pas de médecins traitants.

La pénurie de logements sociaux en Sarthe et plus encore sur l'agglomération mancelle, le taux de vacance de logement y étant négatif sur l'année 2022, contraint la sortie des résidents du dispositif.

- Les Sorties

32 sorties avec de belles réussites de parcours.
Concernant les familles :
- **Une famille est sortie en logement social** : Monsieur va trouver rapidement un emploi au vu de ses compétences et de son aisance à l'oral (proche du B1) ;
- **Une autre famille est sortie** : l'emploi en CDI de Monsieur a permis une location d'un logement dans le **parc privé.**

Notons que dans ces deux situations, la femme du couple, du fait d'enfants en bas âge et du manque de places en crèche -ces mamans étant de surcroît classées non prioritaires-, a été et est empêchée dans sa démarche d'insertion et en premier lieu dans l'apprentissage du français.

- **Sept sorties des personnes isolées de plus de 25 ans** : 1 vers un emploi, 4 en formation, 1 a trouvé un logement, 2 sont sans solution (sorties suite à une demande de fin de prise en charge pour non-respect du règlement de fonctionnement) ;
- **Quatre sorties des personnes isolées de moins de 25 ans** : 1 est en emploi, 2 en formation, 1 a quitté le dispositif de sa propre initiative.

Il est ainsi constaté que si l'insertion par l'emploi/la formation a relativement bien fonctionné en 2022, l'accès au logement reste complexe du fait de la rareté de l'offre sur Le Mans et surtout pour les logements de petites tailles (T1).

- Analyse / Faits marquants de l'année 2022

112 résidents avec un taux d'occupation de **94 %** sur cette période. Ce taux s'explique par deux facteurs : la sortie d'une famille composée d'une grande fratrie et surtout le fait que notre C.P.H. ait vu sa capacité d'accueil passer de 70 à 80 places au 1er avril 2022, une augmentation qui prend du temps pour se réaliser concrètement du fait de la recherche de nouveaux logements à équiper/meubler, du recrutement de nouveaux salariés, des orientations de l'OFII et des accueils physiques étalés dans le temps.

Cette **extension de 10 places supplémentaires** a été validée pour des femmes seules avec ou sans nourrisson et pour une famille.

La **barrière de la langue** reste le frein premier à l'insertion sociale et professionnelle : 31% des résidents ont un niveau de français évalué infra A1.1 à leur arrivée ; si on ajoute les 15% des résidents ayant le niveau A1.1 et ceux ayant un niveau A1 (35%). 81% des résidents accueillis vont rencontrer de grandes difficultés dans leur accès à l'emploi quand on sait que le niveau A2 est juste suffisant pour ouvrir cet accès.

- Amélioration continue de la qualité

L'année 2022 a été consacrée à l'élaboration et à l'écriture du premier projet d'établissement avec une implication de toutes les parties prenantes : résidents, administrateurs, équipe et partenaires.

Un Plan d'Amélioration Continue de la Qualité (PACQ) a été établi sur 5 ans et sera ajusté tous les ans. Deux comités de pilotage seront mis en place pour suivre son déploiement.

Des actions prioritaires ont été identifiées et seront mises en œuvre en 2023 comme par exemple :
Renforcer la formation linguistique en pérennisant des partenariats afin d'orienter les résidents vers des cours de langue ;
Performer notre accompagnement afin de mieux prendre en compte la bientraitance des résidents, en impliquant l'équipe dans l'opérationnalité des missions.

- Objectifs 2023

- Développer l'apprentissage du français en travaillant de manière plus individualisée et réaliser des évaluations dès l'entrée. Le développement d'un réseau de bénévoles pour animer des ateliers sociaux linguistiques, culturels et ludiques fera partie d'un axe de travail. Un espace numérique en libre accès devrait être créé à moyen terme ;
- Rendre visibles les savoir-faire et des talents non visibles des résidents, auprès des acteurs économiques surtout, en vue d'ouvrir leur employabilité ;
- Rechercher des logements auprès de bailleurs privés hors du territoire du Mans en travaillant sur la mobilité avec les résidents ;
- Accompagner les résidents en matière de santé mentale en renforçant le partenariat avec l'E.P.S.M. ;
- Renforcer le lien avec le monde associatif local, avec les acteurs œuvrant pour l'emploi et la formation, dont les entreprises ;
- Construire un projet personnalisé pour l'enfant «résident» et formaliser un projet de sortie lors d'un départ d'un résident ;
- Rendre plus lisible et plus attractif notre Conseil de Vie Sociale afin qu'une majorité de résidents se saisisse de cet espace d'instance de concertation et de participation.

L'APPUI 72

Lieu d'accueil, d'écoute et d'accompagnement

Hélène OLIVIER
Directrice

L'APPUI 72 est un lieu d'accueil, d'écoute et d'accompagnement.

Trois dispositifs ont été portés durant l'année 2022 :

1. *Accompagnement réfugié «actions d'accompagnement global liées au logement des réfugiés statutaires et rélocalisés»,*
2. *Accompagnement Vers et Dans le Logement,*
3. *Expérimentation en partenariat avec le bailleur social Sarthe habitat sur l'accompagnement de personnes victimes de violences intrafamiliales qui a donné lieu à la mise en place d'un dispositif d'Accompagnement Vers et Dans le logement de personnes victimes de violences intra familiales et conjugales.*

ACCOMPAGNEMENT	Nbre	%
Mes. totales terminées et en cours	132	
Mesures terminées	87	65.91
En cours, débutées sur 2022	37	28.03
Annulation et arrêt anticipé	8	6.06
RÉFUGIÉS	26	19.70
Mesures terminées	18	69.23
En cours, débutées sur 2022	8	30.77
CLASSIQUES	36	27.27
Mesures terminées	18	50.00
En cours, débutées sur 2022	16	44.44
Annulation et arrêt anticipé	2	5.56
Violences Intra famil[iales] conj[les] (VIFC)	70	53.03
Mesures terminées	51	72.86
Accompagnements	*27*	*52.94*
Evaluations	*24*	*47.06*
En cours/accomp[t] début 2022	13	18.57
Annulation et arrêt anticipé	6	8.57
Nb entretiens psychologiques /termi.	98	-
Nb d'entretiens IS / mesures term.	107	-

		VIFC SUIVIES				
		TOTAL	Terminées	En cours	Eval.	Accompt
		64	51	13	24	40
Age	18-25	6	4	2	-	6
	25-50	47	39	8	18	29
	> 50	11	8	3	6	5
Bailleurs	Podelha	3	2	1	-	3
	SHab	35	31	4	12	23
	Manc.	2	2	-	1	1
	LMMH	14	11	3	8	6
	Autre	10	5	5	3	7
Zone géo.	Métrop	3	3	1	1	2
	Mans	27	19	7	12	15
	Sarthe	34	29	5	11	23
Violences	Oui	-	36	-	-	-
	Non	-	15	-	-	-
Plainte	Oui	-	36	-	-	-
	Non	-	15	-	-	-
Orientation	Relog[t]	19	14	5	10	9
	Maintien	7	6	1	2	5
	Accès	38	31	7	12	26

		Réfugiés	Classiq.	VIFC suivies
		Mesures terminées		
Durée moyenne/mois		8	9	4.5 acc[t]
Total mois/ mesures		137	155	124 acc[t]
Hommes seuls	Nbre	13	8	1 termi
	%	72.22	44.44	1.96
Femmes seules	Nbre	2	8	12 termi 4 en cours
	%	11.11	44.44	23.53 30.77
Couples	Nbre	3	2	
	%	16.67	11.11	
Femmes avec enfts	Nbre	-	-	38 termi 9 en cours
	%	-	-	74.51 69.23

		Réfugiés	Classiq.
		Mesures terminées	
<25 ans	Nbre	1	2
	%	5.56	11.11
≥25 ans	Nbre	17	16
	%	94.44	88.89
Ressources	RSA	10	7
	AAH	-	2
	P° inv.	-	-
	Salaire	8	5
	Autre	-	4
Nationalité	France	-	6
	UE	-	-
	HorsUE	18	12
Orientation	Ass. sle	3	4
	Retour vers le secteur	-	-
	Structure hébergt	14	6
	Autre	1	8

• 1 - ACCOMPAGNEMENT RÉFUGIÉS

Les objectifs de cet accompagnement sont de garantir l'entrée,le maintien et l'autonomie dans le logement des personnes bénéficiaires d'une protection internationale ou sortant des structures d'hébergement et présentant des difficultés sociales particulières ne leur permettant pas une sortie vers le logement autonome sans accompagnement.

Cette action s'adresse à tous les publics résidant sur le territoire Sarthois.
Une orientation des publics est réalisée par le S.I.A.O. et validée par les service de la D.D.E.T.S.
Les accompagnements sont initialement de trois mois. Un renouvellement en fonction de la situation est posssible une à deux fois.

Il existe de nombreux freins à lever afin que les personnes soient en capacité d'être autonomes (emploi, accès aux droits, scolarité des enfants, santé, impôts...). Notre travail est axé essentiellement sur la gestion budgétaire lié au logement (eau, électricité, gaz ...). Les situations restent-complexes, même si le temps de traitement est plus court que sur la période post COVID.

La question des ruptures de droits entre le renouvellement de titres est problématique et précarise les situations.

L'années 2022 est une année transitoire avant la mise en place du programme «Accompagnement Global Individualisé des Réfugiés» qui redéfinira l'arborescence des dispositifs et leurs modalités d'intervention auprès du public bénéficiaire d'une protection internationale ou sortant des structures d'hébergement.

- 2 - Accompagnement Vers et Dans le Logement

Nous accompagnons des ménages sur des durées et des fréquences variables en fonction des besoins et des possibilités de relais avec les dispositifs « classiques ».

L'objectif de cette mesure vise à favoriser l'accès au logement de la personne accompagnée et d'en sécuriser les premiers mois d'occupation.Elle permet également une passerelle avec les dispositifs de droit commun, afin d'éviter les ruptures de prise en charge.
Pour les situations les plus problématiques, la mesure vise à permettre le maintien dans le logement et participe à la prévention des expulsions.

Une orientation des publics est réalisée par le S.I.A.O. et validée par les service de la D.D.T.E.S.

La complexité des situations et la temporalité des ménages accompagnés (en adéquation avec la durée des mesures d'accompagnement souvent courtes) nécessitent souvent des renouvellements de mesure. C'est pourquoi, il arrive que des ménages soient accompagnés sur une longue durée afin de garantir une stabilisation avant un passage de relais vers le droit commun.

L'équipe intervient sur la base de besoins répérés par l'orienteur en lien avec ceux verbalisés par le bénéficiaire. L'intervenant social contractualise avec le bénéficiaire en précisant les objectifs de l'accompagnement, ses modalités et les engagements des parties, puis inscrit son action au sein d'un réseau partenarial varié, afin d'intervenir de manière efficiente et complémentaire.

- 3 - AVDL - Accompagnement Vers et Dans le Logt-des personnes victimes de violences intra familiales et conjugales

Ce dispositif vise les personnes victimes de violences intrafamiliales ou conjugales pour lesquelles un accompagnement est nécessaire pour se maintenir ou accéder à un logement.Il permet à un bailleur de s'associer avec une association intervenant dans le domaine médico-social pour trouver des solutions à des situations sociales dégradées et éviter, si possible, les expulsions.

Ce projet innovant regroupe 4 bailleurs, Le Mans Métropole Habitat, Podelhia, La Mancelle de l'Habitation et Sarthe Habitat, la coordination est assurée par ce dernier, avec un appui au projet porté par la DDETS (Direction Départementale de l'Emploi du Travail et des Solidarités).

L'intérêt est de coordonner les interventions des différents partenaires afin d'accompagner les personnes, demandeurs ou locataires, présentant des problématiques liées à des violences intrafamiliales ou conjugales pour les aider à se maintenir dans un logement ou y accéder.

La finalité est l'accompagnement global de toutes les personnes du foyer familial ayant subi ou assisté aux violences intrafamiliales ou conjugales, en créant une synergie avec les acteurs du territoire sarthois.

Dans le cadre du dispositif, le travail en partenariat avec les bailleurs sociaux a permis de croiser les regards sur les situations. La collaboration menée entre les différents partenaires permet d'avoir une approche globale sur ces dernières.

Durant cette première année, l'équipe de l'APPUI s'est employée à participer à diverses instances du territoire et à solliciter les partenaires afin de présenter le dispositif et ses modalités d'intervention :

- Service d'accompagnement social de la Caisse d'Allocations Familiales,
- Conseil départemental de la circonscription Couronne Mancelle,
- Présentation du dispositif avec Sarthe Habitat au CISPD de la Flèche,
- Participation au comité local de prévention des violences conjugales de Coulaines ainsi qu'à celui des Pays Saonois,
- Rencontre avec l'équipe de Solidarité Femmes 72,
- Rencontre avec les différents services de Le Mans Métropole Habitat,
- Rencontre avec la coordinatrice de l'action sociale de l'EPSM,
- Rencontre avec le café de la famille INALTA,
- Rencontre avec le point Soleil.

- Amélioration continue de la qualité

Dans le cadre de la démarche continue de la qualité, nous avons mis en place différentes actions :

- Différentes formations ont été organisées notamment autour des violences intra familiailes et conjugales : (5 jours de formation avec le CERF intitulé «Les violences conjugales»),
- L'équipe a participé à des temps d'ADP qui ont eu lieu une fois par mois,
- Les réunions d'équipe tous les 15 jours sont également un outil pour échanger sur les situations complexes et prendre du recul sur ces dernières.

- Objectifs 2023

L'Appui porte depuis de nombreuses années des projets en direction des plus vulnérables notamment sur les personnes victimes de **violences intra familiales et conjugales**.

Le service apporte une expertise reconnue sur le territoire manceau. L'enjeu de 2023 est de continuer à développer nos actions sur les violences intra familiales et conjugales en communiquant sur le nouveau **projet FNAVDL inter bailleurs**. L'idée est d'inscrire ce dispositif dans une logique territoriale en y apportant une meilleure visibilité.

Dans ce même objectif, nous allons intégrer les temps de **formation** prévus par la convention afin de présenter l'APPUI et notre cadre d'intervention au sein du dispositif FNAVDL VIFC.

Afin de renforcer le **partenariat** et la fluidité des accompagnements, des rencontres avec les différents partenaires du territoire sont prévues (EPSM - CCAS - Ville du Lude - Circonscription du MANS...)

Nous maintiendrons notre participation aux différentes commissions (comité de prévention des violences Coulaines, Pays Saosnois) pour renforcer la dynamique partenariale dans laquelle nous nous sommes engagés.

Nous allons poursuivre l'accompagnement réalisé auprès des **réfugiés** en partenariat avec la D.D.E.T.S. et les partenaires sociaux.

ASLM

Accompagnement Solidarité Logement Montjoie (anc[t] FSL)

Hélène OLIVIER
Directrice

Le service d'Accompagnement Solidarité Logement Montjoie accompagne des personnes en difficultés vers l'accès et le maintien dans un logement. L'ASLM est destiné aux personnes et aux ménages rencontrant des difficultés particulières.
L'ASLM est un des outils majeurs du Plan départemental d'actions pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées (PDALHPD) et de la Charte de prévention des expulsions locatives.
Le service ASL Montjoie est missionné par le Conseil départemental de la Sarthe pour réaliser des mesures d'accompagnement social.

En amont de l'accompagnement social, le service peut réaliser une évaluation de la situation (analyse des besoins et des capacités liés à l'accès ou au maintien dans un logement autonome) ou un diagnostic social et financier dans le cadre de la prévention des expulsions (état des lieux de la situation globale en lien avec les services sociaux de proximité).

• Suivi des menages

	Ménages suivis						Total
	Pour l'accès		Pour le maintien		Pour le relogement		
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre
Le Mans Métropole	25	23.15 %	57	52.78 %	26	24.07 %	108

• Caractéristiques des menages

	Ménages		Evaluations		DSF		Mesures	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Féminin	68	62.96	25	62.50	25	51.02	118	59.90
Masculin	40	37.04	15	37.50	24	48.98	79	40.10
Total	**108**	**100**	**40**	**100**	**49**	**100**	**197**	**100**
Moins de 25 ans	10	9.26	1	2.50	1	2.04	12	6.09
25 - 50 ans	60	55.56	24	60.00	27	55.10	111	56.35
Plus de 50 ans	38	35.19	9	22.50	4	8.16	51	25.89
Non renseigné	0	0	6	15.00	17	34.69	23	11.68
Total	**108**	**100**	**40**	**100**	**49**	**100**	**197**	**100**
Personnes seules	57	52.78	21	52.50	18	36.73	96	48.73
Couples sans enfant	4	3.70	2	5.00	3	6.12	9	4.57
Couple avec enfant(s)	12	11.11	1	2.50	2	4.08	15	7.61
Familles monoparentales < à 4 enfants	23	21.30	6	15.00	7	14.29	36	18.27
Familles monoparentales > à 4 enfants	4	3.70	0	4.00	0	0	4	2.03
Non renseigné	8	7.41	10	25.00	19	38.78	37	18.78
Total	**108**	**100**	**40**	**100**	**49**	**100**	**197**	**100**
Actifs ayant un emploi	24	22.22	5	12.50	4	8.16	33	16.75
En recherche d'emploi et/ou bénéficiaires RSA	37	34.26	13	32.50	5	10.20	55	27.92
Retraités	17	15.74	2	5.00	0	0	19	9.64
En formation (étudiants, apprentissage)	0	0	0	0	1	2.04	1	0.51
Sans activité et autre situation (invalidité...)	30	27.78	20	50.00	39	79.59	89	45.18
Total	**108**	**100**	**40**	**100**	**49**	**100**	**197**	**100**
Parc locatif public	80	74.07	8	20.00	22	44.90	110	55.84
Parc locatif privé	21	19.44	14	35.00	19	38.78	54	27.41
Hébergements tiers personnes	7	6.48	18	45.00	8	16.33	33	16.75
Total	**108**	**100**	**40**	**100**	**49**	**100**	**197**	**100**

• Missions commandees

	Nbre	%
Evaluations	40	15.69
Diagnostics social et financier	49	19.22
Mesures d'accompagnement	166	65.10
Total	**255**	**100**

• Missions réalisées

Nbre	%	Durée moyenne mesure (en mois)	Nbre moyen VAD par mesure	Nbre moyen RDV par mesure
40	15.69		0	1
49	19.22		1	2
108	42.35	4,5	4	8
197	**77.25**			

• Contacts

Nbre de situations	Ayant eu au moins 1 contact (*)	Taux de contact
40	28	70.00
49	18	36.73
166	135	81.33
255	181	**70.98**

(*) Les contacts comprennent les visites à domicile, les rnedez-vous, les échanges téléphoniques

- **Accompagnement social lié au logement(ASLL)**

	Nbre de mesures	Durée moyenne (en mois)	Nbre de sorties positives	Taux de sorties positives
Mesures Accompagnement Social Accès	25	4.36	10	*40.00*
Mesures Accompagnement Social Maintien	57	4.12	30	*52.63*
Mesures Accompagnement Social Relogement	26	4.38	6	*23.08*
Total	**108**	**4.29**	**46**	***42.59***

- **Mesures contentieuses (expulsions)**

= nbre de mesures total ASLL	Nbre de mesures	Nbre de mesures avec procédure d'expulsion
Mesures d'accompagn[t] Social	**108**	*17*
Pourcentage		***15.74***

- **Procédures mises en oeuvre / l'accompagnement**

Suites données					
MASP	Sur endette-ment	Mesure de pro-tection MV	DALO	FSL	Autres
1	*4*	4	5	24	70
0.93	***3.70***	***3.70***	***4.63***	***22.22***	***64.81***

- Analyse / Faits marquants de l'année 2022

Lors du précédent marché public de 2018 à 2021, l'équipe de l'ASLM a oeuvré pour travailler en étroite collaboration avec les partenaires et tisser ce lien. Ce travail se poursuit avec la nouvelle signature du nouveau marché. L'équipe est identifiée par l'ensemble des partenaires,ce qui facilite l'accompagnement global des bénéficiaires, permettant ainsi de travailler en complémentarité selon les besoins repérés.

Au vu de la diversité et de la complexité des problématiques rencontrées, nous avons mis en place des temps de formation et/ou de sensiblisation auprès des intervenantes sociales afin qu'elles acquièrent de nouvelles compétences et afin de proposer un accompagnement de qualité (formation Premier Secours en Santé mentale, participation aux webinaires Banque de France, sensibilisation proposées par le SIAO...).

Dans le cadre des mesures attribuées par le service FSL du département, nous avons constaté que le passage par l'étape de l'évaluation est une garantie dans l'efficience des préconisations faites, notamment dans la mobilisation et l'interêt porté par les bénéficiaires à la mise en place d'une mesure ASLL.
Toutefois, nous constatons que la mobilisation des bénéficiaires reste fragile.
Les situations des ménages sont très dégradées et rendent l'accompagnement complexe malgré l'expertise de l'équipe.

De plus, la réalité du parc social très tendu en Sarthe rend les situations de relogement difficiles à satisfaire.

Le lien avec les assistants sociaux de secteur reste primordial, la perspective d'une rencontre avec la circonscription Mancelle au premier trimestre 2023 va permettre une meilleure articulation des missions de chacun et facilitera une continuité nécessaire dans le parcours des personnes accompagnées.

Depuis le démarrage du nouveau marché public, nous avons constaté une baisse des mesures commandées, nous avons été contraints de revoir nos effectifs courant de l'année 2022.
Le flux des mesures est très aléatoire et nécessite une forte capacité d'adaptation et de réactivité de l'équipe.

- Amélioration continue de la qualité

Cet établissement non soumis à la réglémentation liée aux établissements médico-sociaux a intégré dans le cadre d'une volonté associative, la démarche qualité, avec pour objectif notamment de contribuer à l'amélioration de la prise en charge des personnes accompagnées.

Cette année, la mise en place de la procédure associative des remontées des incidents a permis de travailler avec l'équipe sur les situations complexes et d'analyser les freins notamment à l'adhésion des ménages.

Des séances d'analyse de pratique se sont poursuivies avec l'équipe de l'APPUI. Une mutualisation avec une autre équipe est prévue en 2023 afin de renforcer les échanges et de croiser les regards sur les pratiques.

- Objectifs 2023

Le nouveau marché public 2022-2026 qui a démarré en février 2022 a apporté d'importantes modifications, notamment sur les livrables (contrat d'engagement, bilan intermédiaire, bilan final..).

Une phase d'appropriation a été nécessaire pour l'équipe et des ajustements ont été réalisés avec le conseil départemental.

Nous allons continuer notre effort de formation afin d'accompagner l'équipe pour acquérir de nouvelles compétences notamment sur les ménages les plus fragilisés où l'adhesion est fragile.

Les rencontres partenariales vont également se pourvuivre avec tous les acteurs du champ du logement, de l'insertion et de la santé afin de développer notre réseau et nos moyens d'agir.

MAISON RELAIS

Hélène OLIVIER
Directrice

La Maison Relais « pension de familles » est une forme de résidence sociale. Elle propose un habitat pérenne et adapté, couplé à un accompagnement social favorisant le mieux vivre et le mieux être des personnes accueillies.
Les Maisons Relais se distinguent de l'hébergement qui s'inscrit dans un temps provisoire. Elle donne lieu à la rédaction d'un bail (contrat de résidence) et une redevance est versée. L'hébergement est essentiellement régi par les articles R. 353 et suivants du code de la construction et de l'habitat et la circulaire n° 965733 du 17 décembre 1996
Ce dispositif s'adresse aux personnes isolées, désociabilisées, à faible niveau de ressources, ayant connu des ruptures dans leur parcours de vie.
Combinant logements individuels et espaces collectifs, l'objectif de la Maison Relais est de créer du lien social en proposant aux résidents un cadre de vie rassurant et convivial.

Capacité du dispositif : 26 places

- Population accueillie

Taux d'occupation (réalisé/prévisionnel)	92 %

Nbre de dossiers reçus

Total	Admissions	En attente	Refusés	Annulés par le SIAO	Refus/abssence de réponse de l'orienteur
25	4	5	11	1	4

Motif du refus d'admission

Etat de santé (addictions) non stabilisé	3
Non autonome dans le logement	4
Accueil prématuré au vu du parcours de la pers.	1

Orientation vers une autre structure	2
Autre	1

	Ensemble	Dont femmes	Dont hommes
Nbre de pers. accueillies	30	9	21
Nbre d'entrées	5	2	3
Nbre de sorties	7	1	6

Duree moyenne de séjour	5 ans & 7 mois

Nationalité (en %)

Française	Etrangers E.U.	Etrangers hors E.U.
97	-	3

Situation avant l'entrée /30

CHRS	EPSM	Ets sanitaire	ACT	CT -CSAPA avec hébergement	Hébergement entourage	Parc social	Parc privé	Autre
17 / 57 %	2 / 7 %	1 /3 %	-	2 / 7 %	3 / 10 %	2 / 7 %	-	3 / 10 %

Répartition par classe d'âge (en %)/30

18 à 25 ans	26 à 45 ans	46 à 55 ans	> 55 ans
-	7/23 %	11/37 %	12/40 %

Ressources (en %)/30

RSA	Salaire	ARE, ASS	Invalidité	AAH	IJ	Retraite
7/23 %	2/7 %	-	-	11/37 %	-	10/33 %

• Problematiques des publics accueillis - accompagnement

Les problématiques liées à la santé restent prépondérantes :

- **Accompagnement en santé mentale :**
  - Accompagnement en lien avec l'équipe du SPAD (2),
  - Travail en partenariat avec le Centre médico psychologique - une fois par mois, soutien téléphonique.

- **Accompagnement addictologie :**
  Quatre résidents ont été suivis par le dispositif « aller vers » CSAPA Montjoie.
  Plusieurs hospitalisations ont eu lieu à l'hôpital de Mamers pour effectuer des sevrages.
  Une hospitalisation longue au CHM a débuté courant du troisième trimestre 2022. Nous avons mis en place une synthèse avec le service social du CHM.

- **Accompagnement psychologique :**
  Des temps d'écoute par un bénévole formé à l'écoute bienveillante active ont été animés à raison d'une à deux fois par mois selon la demande.

- **Accompagnement ACT Hors les murs :**
  3 demandes d'accompagnement ACT hors les murs ont été effectuées. Un accompagnement est terminé avec un retour très positif du résident - 2 autres sont toujours en cours -

- **Orientation EHPAD :**
  Un dossier Via trajectoire a été monté. Deux autres sont en cours de réalisation.

De nombreuses rencontres avec les différents partenaires (infirmières libérales, EPSM, CSAPA, curateurs, aides à domicile) ont permis un travail en transversalité dans l'accompagnement proposé à nos résidents.

La fin des restrictions sanitaires a donné la possibilité de remettre en place les activités collectives notamment le partage des repas et apporte une sérénité, un mieux être à nos résidents.

La place des animations au sein de la Maison Relais a été revue en mobilisant davantage les résidents quant à l'organisation et la planification des activités au sein du collectif. Ceci a restauré le pouvoir d'agir sur l'organisation de leur lieu de vie et le travail à une nouvelle dynamique du collectif.
Il y a eu une reprise du conseil des résidents en fin d'année 2022 ainsi que des animations : séance de relaxation/ gymnastique /challenge vélo/ atelier d'écoute /repas partagé, sorties avec les autres Maisons relais du territoire et les autres établissements du pôle.
Les départs et l'arrivée de nouveaux résidents a permis d'insuffler une nouvelle dynamique et de nouveaux projets.

Les actions en partenariat :

- Atelier alimentation/santé en partenariat avec le CSAPA Molière : intervention d'une diététicienne et infirmière sur 5 séances,
- Sortie et repas avec les autres Maisons relais du département,
- Convention avec Osez Bouger (accès à des salles de sport) et Culture du cœur (accès à la billetterie de bowling, cinéma, spectacle…)

• Les Sorties

7 Résidents ont quitté cette année la Maison relais :

- 3 départs en logement autonome
- 1 logement diffus de l'EPSM
- 1 fin de prise en charge
- 1 établissement de rééducation, en attente d'EHPAD
- 1 décès

En fin d'année, les orientations du SIAO ont été faibles, ce qui a engendré une vacance de trois logements de plusieurs mois.

• Formation des equipes

Des formations ont été programmées pour les équipes afin de s'adapter aux évolutions du public accueilli et à la réglementation :

- Formation «développer le pouvoir d'agir des personnes» : sensibilisation des intervenants à la conduite du changement proposée par l'approche sur le DPA (4 jours),
- Formation secouriste au travail SST (2 jours),
- Participation à la journée de sensibilisation organisée par le SIAO sur la thématique de la Santé mentale et addictologie

- Analyse / Faits marquants de l'année 2022

L'équipe a œuvré pour permettre le réinvestissement du collectif par les résidents et la remise en place des repas collectifs tant sollicités. En septembre 2022, nous avons accueilli une apprentie éducatrice spécialisée pour trois ans.

Trois conseils de résidents ont été organisés cette année. Les résidents ont fait des propositions. Certains résidents ont organisé en autonomie une soirée pour la demi-finale de la coupe du monde de football au sein du collectif.

Cette année fut également marquée par un nombre important de départs de résidents qui étaient présents depuis de nombreuses années. Celaa permis de relancer une nouvelle dynamique et de nouveaux projets.

- Amélioration continue de la qualité

Durant cette année toute l'équipe a travaillé à l'élaboration du **Projet Social Maison relais-Résidence sociale** :

- Mars 2022 : lancement de la démarche Projet social en Conseil d'Administration Projet,
- Avril 2022 à juillet 2022 : démarrage et suivi de groupes de travail,
  - les modalités d'accompagnement
  - Le parcours du résident
- Septembre 2022 : consultation des résidents sous forme de questionnaire.

Les résidents ont été consultés par questionnaire numérique et un accompagnement a été fait par l'apprentie éducatrice spécialisée pour faciliter la compréhension et l'accès à l'outil numérique.

La **reprise des instances de concertation et des animations** a permis de redonner un souffle nouveau au collectif.

- Objectifs 2023

L'année 2023 sera consacrée à la **mise en œuvre de ce projet social** décliné en axes d'amélioration. Une phase d'appropriation à l'équipe qui est primordiale pour la réussite de son déploiement.

Ces axes d'amélioration seront déclinés dans le plan d'amélioration de la qualité. Les échéances, les indicateurs ainsi que les pilotes seront identifiés pour ainsi assurer un suivi de qualité. L'équipe sera associée et sollicitée pour participer activement aux actions à mettre en place qui seront déclinées en fiches actions. Une évaluation des actions menées sera réalisée sur une base d'indicateurs définis dans le plan d'actions.

D'**autres actions** seront menées ou reconduites comme :

- Animation sur le thème « prendre soin de soi »,
- Restauration des instances de participation,
- Mise en œuvre du logiciel CERI FOYER acquis en décembre 2022 pour la gestion locative ainsi que du logiciel pour la réalisation des états des lieux, et suivi des interventions,
- Poursuite de l'ouverture de la Maison relais sur l'extérieur, en participant activement aux commissions multi partenariales (CPO, SIAO, DALO, commission pensions de familles au niveau régional…)…) afin d'élaborer des réponses concertées aux problématiques rencontrées ,
- Travail en réseau avec les associations du territoire (Tarmac, Nelson Mandela, Croix rouge…) pour favoriser les échanges de pratique.

Nous allons par ailleurs continuer à former et à informer notre équipe sur le logement accompagné et les enjeux de demain, notamment sur la thématique vieillissement et précarité.

RÉSIDENCE SOCIALE
EN DIFFUS

Hélène OLIVIER
Directrice

La RÉSIDENCE SOCIALE MONTJOIE offre un accompagnement temporaire en logement accompagné diffus, porté par quatre dispositifs spécifiques :

- *CSAPA hors les murs,*
- *ACT hors les murs,*
- *Personnes victimes de violences intra familliales et conjugales et*
- *personnes ayant obtenu un statut de réfugié ou un récipissé.*

Les personnes admises disposent d'une habitation privée en échange d'une redevance mensuelle dont le montant est déterminé selon la convention APL. Cette résidence sociale très spécifique a un double objectif :

1. *Permettre aux résidents de bénéficier d'un accompagnement spécificique à leur problématique*
2. *Favoriser l'accès dans un logement autonome*

- POPULATION ACCUEILLIE

Nbre de logements sur 2022	22	Logements résiliés	1	Nouveaux logts captés	2

	Ensemble	Femmes	Hommes	Enfants	Nombre de ménages
NBRE TOTAL DE PERS. ACCUEILLIES	69	26	16	27	34
NBRE D'ENTRÉES	22	4	5	13	10

SITUATION DU MÉNAGE AVANT L'ENTRÉE

Héberg° d'urgence	Sans domicile	CADA	Parc social	Parc privé	Hbg° entourage	Ets sanitaire	CHRS	Autre
-	1	4	1	-	1	-	3	-

NBRE DE SORTIES

21	5	6	10	11	Moyenne de présence	16 mois

SITUATION DU MÉNAGE A LA SORTIE

Héberg° d'urgence	Sans domicile	CADA	Parc social	Parc privé	Hbg° entourage	Ets sanitaire	CHRS	Autre
-	-	-	9	-	-	-	1	1

RÉPARTITION PAR CLASSE D'ÂGE (%)

< 18 ans (enfants)	18 à 25 ans	26 à 45 ans	46 à 55 ans	> 55 ans
35 %	9 %	46 %	6 %	4 %

RESSOURCES (%)

RSA	Salaire	ARE - ASS	AAH	Allocat°soc°ales	Sans ressources
65 %	15 %	2 %	5 %	-	13 %

NATIONALITÉ (%) (calcul sur les adultes uniquement)

Afghane	Azerbaidjanaise	Congolaise	Ivoirienne	Erythréenne	Marocaine	Française	Géorgienne	Russe	Slovaque	Soudanaise	Nigérienne	Algérienne	Camerounaise
8 %	11 %	4 %	7 %	8 %	2 %	17 %	8 %	8 %	2 %	19 %	2 %	2 %	2 %

Dispositif ACT Hors les murs

Nbre de logements sur 2022	3	Logements résiliés	1	Nouveaux logts captés	1

	Ensemble	Femmes	Hommes	Enfants	Nombre de ménages
Nbre total de pers. accueillies	8	3	3	2	3
Nbre d'entrées	0	0	0	0	0

Situation du ménage avant l'entrée

Héberg° d'urgence	Sans domicile	CADA	Parc social	Parc privé	Hbg° entourage	Ets sanitaire	CHRS
-	-	-	-	-	-	1	-

Nbre de sorties	1	1	-	-	1	Moyenne de présence	16 mois

Situation du ménage a la sortie

Héberg° d'urgence	Sans domicile	CADA	Parc social	Parc privé	Hbg° entourage	Ets sanitaire	CHRS
-	-	-	1	-	-	-	-

Répartition par classe d'âge (%)

< 18 ans (enfants)	18 à 25 ans	26 à 45 ans	46 à 55 ans	> 55 ans
13 %	37 %	25 %	25 %	0 %

Ressources (%)

RSA	Salaire	ARE - ASS	Allocat°soc°iales	Sans ressources
20 %	0 %	0 %	20 %	60 %

Nationalité (%) (calcul sur les adultes uniquement)

Congolaise	Géorgienne	Soudanaise
12.5 %	50 %	37.5 %

CSAPA Hors les murs

Nbre de logements sur 2022	4	Logements résiliés	-	Nouveaux logts captés	-

	Ensemble	Femmes	Hommes	Enfants	Nombre de ménages
Nbre total de pers. accueillies	5	1	4	-	4
Nbre d'entrées	1	-	1	-	1

Situation du ménage avant l'entrée

Héberg° d'urgence	Sans domicile	CADA	Parc social	Parc privé	Hbg° entourage	Ets sanitaire	CHRS	Autre
-	1	-	-	-	-	-	-	-

Nbre de sorties	1	1	-	-	1	Moyenne de présence	22 mois

Situation du ménage a la sortie

Héberg° d'urgence	Sans domicile	CADA	Parc social	Parc privé	Hbg° entourage	Ets sanitaire	CHRS
-	-	-	-	1	-	-	-

Répartition par classe d'âge (%)

< 18 ans (enfants)	18 à 25 ans	26 à 45 ans	46 à 55 ans	> 55 ans
0 %	0%	80 %	0 %	20 %

Ressources (%)

RSA	Salaire	ARE - ASS	Allocat°soc°iales	Sans ressources
60 %	20 %	0 %	20 %	0 %

Nationalité (%) (calcul sur les adultes uniquement)

Française
100 %

Personnes victimes de violences intra familiales et conjugales

Nbre de logements sur 2021	8	Logements résiliés	-	Nouveaux logts captés	1

	Ensemble	Femmes	Hommes	Enfants	Nombre de ménages
Nbre total de pers. accueillies	29	9	1	19	10
Nbre d'entrées	17	4	0	13	4

Situation du ménage avant l'entrée

Héberg° d'urgence	Sans domicile	CADA	Parc social	Parc privé	Hbg° entourage	Ets sanitaire	CHRS	Autre
-	-	-	1	-	-	-	3	-

Nbre de sorties

14	3	1	10	4

Moyenne de présence	26 mois

Situation du ménage a la sortie

Héberg° d'urgence	Sans domicile	CADA	Parc social	Parc privé	Hbg° entourage	Ets sanitaire	CHRS	Autre
-	-	-	3	-	-	-	-	1

Répartition par classe d'âge (%)

< 18 ans (enfants)	18 à 25 ans	26 à 45 ans	46 à 55 ans	> 55 ans
62 %	3 %	32 %	-	3 %

Ressources (%)

RSA	Salaire	ARE - ASS	Allocat°soc^ales	Sans ressources
60 %	30 %	10 %	0 %	0 %

Nationalité (%) (calcul sur les adultes uniquement)

Congolaise	Ivoirienne	Française	Camerou-naise	Slovaque	Algérienne	Nigérienne	Marocaine
10 %	10 %	30 %	10 %	10 %	10 %	10 %	10 %

Personnes ayant obtenu un statut de réfugié ou un récépissé

Nbre de logements sur 2022	7	Logements résiliés	-	Nouveaux logts captés	-

	Ensemble	Femmes	Hommes	Enfants	Nombre de ménages
Nbre total de pers. accueillies	27	3	17	7	18
Nbre d'entrées	5	-	5	-	5

Situation du ménage avant l'entrée

Héberg. d'urgence	Sans domicile	CADA	Parc social	Parc privé	Hbg. entourage	Ets sanitaire	CHRS	Autre
-	1	3	-	-	1	-	-	-

Nbre de sorties	6	0	6	0	6	Moyenne de présence	24 mois

Situation du ménage a la sortie

Héberg. d'urgence	Sans domicile	CADA	Parc social	Parc privé	Hbg. entourage	Ets sanitaire	CHRS	Autre
1	-	-	4	-	-	-	-	1

Répartition par classe d'âge (%)

< 18 ans (enfants)	18 à 25 ans	26 à 45 ans	46 à 55 ans	> 55 ans
26 %	8 %	56 %	7 %	3 %

Ressources (%)

RSA	Salaire	ARE - ASS	Allocat°soc^iales	Sans ressources
85 %	10 %	-	-	5 %

Nationalité (%) (calcul sur les adultes uniquement)

Afghane	Azerbaïja-naise	Erythréenne	Russe	Soudanaise
15 %	33 %	15 %	15 %	22%

- Problematiques des publics accueillis - accompagnement

Nous avons poursuivi nos accompagnements liés à la santé et à l'accès au liogement autonome.

- **Accompagnement addictologie :**
  Trois hospitalisations : à la Clinique Prémartine, à l'EPSM et à l'hopital Boquet à Mamers
- **Insertion professionnelle :**
  L'ensemble des suivis SAS INDUS CADA est dans une démarche d'insertion profesionnelle (chantier d'inertion - uber - Travail en intérim - Formation...)
- **Suivis des violences intra familiales et conjugales :**
  4 résidentes sont en emploi (CDI - Mission intérimaire - CDD)
- **Accompagnement psychologique :**
  Cet accompagnement est mis en place à la demande, en s'appuyant sur les structures de droit commun (CMP...)

L'année 2022 nous a permis de travailler à la structuration du dispositif.

La **résidence sociale Violences intra familiales et conjugales** est pleinement investie par des bénéficiaires qui correspondent totalement au dispositif.
Nous avons eu peu d'orientations sur un de nos logements **RS ACT**. Ceci a engendré une vacance de 7 mois. Ce logement a été mis à disposition sur un autre dispositif **CSAPA hors les murs** car il ne répondait plus à un besoin.

La résidence sociale Montjoie propose des logements adaptés à chaque situation. A ce jour, notre parc locatif est composé de **22 logements** :

- 8 logements à destination de personnes victimes de violences intra familiales,
- 7 logements pour des réfugiés sortant d'hébergement (CADA, HUDA…),
- 3 logements à destination du dispositif ACT hors les murs,
- 4 logements à destination du dispositif addicto hors les murs.

Les missions de la Résidence sociale :

Nos missions ont été essentiellement de :

- Coordination du parcours résidentiel des résidents en lien avec les partenaires de l'accompagnement social (ACT, CSAPA, APPUI, DDCS …),
- Transmission des anomalies techniques auprès de l'agent technique,
- Collaboration étroite avec les partenaires sociaux du droit commun (Bailleurs - CCAS - CD - Curateur...)

- Documents règlementaires

Le travail entamé au cours de l'année 2021 sur l'actualisation et la création de documents règlementaires a été continué courant de l'année 2022 :

- Le livret d'accueil
- Le contrat de Résidence
- Le règlement de fonctionnement
- Le règlement d'occupation du logement

- Afin de renforcer les compétences de l'équipe et lui permettre d'affiner les procédures réglementaires, la Cheffe de Service a suivi une formation sur les ***Contentieux des résidences sociales***.
- L'équipe a également travaillé de manière conjointe et complémentaire autour de l'élaboration du **Projet Social**. Nous avons reprécisé la finalité de la Résidence Sociale auprès des structures intervenant sur le dispositif.
- La création d'un **partage spécifique et d'outils communs** à destination des professionnels a été réalisée.
- Un travail de **coordination** et d'harmonisation autour de l'accompagnement des Résidents qui est traduit par la mise en place de réunions de coordination avec les professionnels référents des différentes structures. La temporalité de ces rencontres a été définie conjointement avec les **partenaires**, selon le nombre de suivis et les problématiques rencontrées.
- L'acquisition d'un **logiciel de gestion locative** en fin d'année 2022 a permis d'améliorer le suivi et la gestion du parc locatif.

- Objectifs 2023

- Déployer pleinement le logiciel de gestion locative avec les modules des états des lieux et le suivi des interventions,
- Développer la résidence sociale en termes de capacité d'accueil, notamment sur le dispositif RS Violences Intra familiales et Conjugales,
- Faire s'approprier le Projet Social par l'équipe et les résidents,
- Elaborer un règlement d'occupation pour les logements en colocation,
- Continuer le travail autour de l'harmonisation des fournisseurs avec l'ensemble du Pôle Insertion par le logement.

DIRECTION GÉNÉRALE / SIÈGE SOCIAL

43 rue Paul Ligneul - 72000 LE MANS
Tél. 02 43 47 00 30 - Fax 02 43 47 00 39
contact@montjoie.asso.fr

www.montjoie.asso.fr

Document réalisé par Sylvie HERCÉ. Service Communication Montjoie - Impression : Fondation ANAïS (Alençon) - Juin 2023

AGIR POUR L'ENVIRONNEMENT